

David Searle, boursier  
Fondation Jean-Charles-Bonenfant  
26 juin 2013



1

## Table des matières

|                                                                                             |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Sommaire</b>                                                                             | <b>3</b>  |
| <b>Introduction</b>                                                                         | <b>4</b>  |
| Problématique                                                                               | 5         |
| Motions                                                                                     | 5         |
| Méthodologie                                                                                | 7         |
| <b>Partie I : Entretiens semi-dirigés avec des députés de la 39<sup>e</sup> législature</b> | <b>9</b>  |
| Négociations                                                                                | 10        |
| Capacité d'interpréter les motions                                                          | 11        |
| Interprétation des entretiens                                                               | 13        |
| <b>Partie II : Résultats de la recherche</b>                                                | <b>15</b> |
| Catégorisation des valeurs et priorités                                                     | 18        |
| <b>Partie III : Interprétation des résultats</b>                                            | <b>24</b> |
| Valeurs et priorités occidentales                                                           | 24        |
| Valeurs et priorités québécoises                                                            | 26        |
| Valeurs et priorités identitaires                                                           | 26        |
| Valeurs et priorités libérales                                                              | 31        |
| <b>Conclusion</b>                                                                           | <b>33</b> |
| <b>Annexe I : Exemple de questionnaire utilisé pour les entretiens semi-dirigés</b>         | <b>36</b> |
| <b>Annexe II : 626 MAMC de la 39<sup>e</sup> législature</b>                                | <b>37</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                        | <b>82</b> |

## **De quoi unir le Québec : 626 motions qui ont fait consensus à l'Assemblée nationale durant la 39<sup>e</sup> législature**

### **Sommaire**

Au-delà des chaudes luttes politiques et sociales qui divisent le Québec contemporain, plusieurs valeurs et priorités communes caractérisent la société québécoise et la distinguent même d'autres sociétés occidentales. Une analyse thématique de contenu des 626 motions adoptées de manière consensuelle lors de la 39<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale du Québec, soit du 13 janvier 2009 au 1<sup>er</sup> août 2012, permet de déterminer indirectement ces points de ralliement, ainsi que les enjeux contentieux qui profiteraient d'un meilleur consensus. Enrichie par des entretiens avec cinq députés, l'analyse des motions présentée par l'auteur fait ressortir deux visions distinctives du Québec parmi les 25 valeurs et priorités répertoriées. Outre celles généralisables à toute autre société occidentale, ces dernières s'axent sur un Québec à la fois identitaire et libéral. Les courants collectifs et individualistes qui en découlent sont les mieux définis, suggérant la rencontre de tendances à première vue conflictuelles, et conséquemment, le caractère hybride, voire la richesse, de la société québécoise. Cela dit, ces deux visions sont aussi marquées respectivement par un nationalisme ambigu et un pluralisme limité, soulignant donc la persistance de clivages importants au Québec.

### ***Remerciements***

Je n'aurais pu réaliser cet essai sans la supervision de Christian Blais et la révision d'Alexandre Regimbal et de Magali Paquin, la générosité des membres et des employés de l'Assemblée nationale, en particulier de Stéphane Bédard, Jean-Marc Fournier, Sylvie Roy, Marc Picard et Amir Khadir, le support de Marc Audet et de l'ensemble de l'équipe de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, les suggestions et l'encouragement de mes chers collègues stagiaires, Gabrielle Angers-Gosselin, Gabriel Coulombe, Rebecca Morency et Samuel Morissette, ainsi que le soucieux encadrement de Claire Dumais-Faber. Merci pour votre prodigue contribution au succès de cette recherche et de mon stage parlementaire.

## **Introduction**

La 39<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a été marquée par d'importantes divisions idéologiques. Des écoles passerelles à la hausse des frais de scolarité universitaire en passant par le Colisée de Québec et la corruption dans le secteur de la construction, les crises politiques se sont rapidement succédé lors du dernier mandat majoritaire du gouvernement libéral. Malgré les nombreuses querelles de la 39<sup>e</sup> législature, le consensus a le plus souvent régné au parlement, et ce, sur des enjeux importants. Ces points de convergence entre les députés recèlent potentiellement une forte valeur symbolique. Étant donné que ces derniers sont les représentants officiels de tous les Québécois, riches et pauvres, noirs et blancs, francophones et anglophones, etc., leurs votes consensuels peuvent servir d'indicateurs indirects des valeurs et priorités de l'ensemble des Québécois.

En procédant à une analyse thématique des motions adoptées de manière consensuelle à l'ANQ, nous cherchons justement à déterminer quelles valeurs et priorités font l'accord des parlementaires et, par extrapolation, d'un nombre considérable de Québécois. Dans cette introduction, nous décrivons d'abord la méthodologie de recherche préconisée. Nous présentons ensuite les résultats des entretiens semi-dirigés avec des députés qui se sont grandement impliqués dans le processus d'adoption des motions lors de la 39<sup>e</sup> législature pour souligner la validité de notre approche. Leurs opinions sur la portée des motions et sur l'existence de valeurs et priorités communes de la société québécoise contribuent à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus.

Dans la deuxième section, nous présentons les résultats de cette analyse, suivie d'une interprétation de ces valeurs et priorités communes dans la troisième section. Ayant constaté ses lacunes et ses forces, nous revisitons l'interprétation des résultats de la recherche lors de la conclusion et nous évaluons comment elle peut servir à informer notre compréhension de la société québécoise.

## *Problématique*

Les débats à l'ANQ soulignent des clivages bien connus de la société québécoise; moins bien défini est ce qui unit les Québécois. Certes, politiciennes et politiciens se targuent souvent d'être les véritables défenseurs des valeurs et priorités québécoises, par exemple la langue française, la culture, la démocratie, etc. Cette question de ce qui unit tous les Québécois mérite toutefois un cadre d'analyse plus fiable. Il est donc très pertinent de se poser la question suivante : est-il possible d'établir indirectement des valeurs et priorités communes à la société québécoise en analysant les motions adoptées de manière consensuelle à l'ANQ lors de la 39<sup>e</sup> législature, et si oui, quelles sont-elles ?

Pour tenter de répondre à cette interrogation, cette étude vérifiera la portée des votes consensuels sur les motions adoptées à l'ANQ, et le cas échéant, proposera leur interprétation pour une meilleure compréhension des valeurs et priorités communes québécoises.

## *Motions*

Nous limiterons notre recherche au texte intégral des 626 motions de fond adoptées de manière consensuelle lors de la 39<sup>e</sup> législature, tel que rapporté dans l'index du *Journal des débats*. Ces dernières offrent le meilleur potentiel d'analyse des valeurs et priorités véhiculées par les députés de l'ANQ, car, contrairement à des projets de loi volumineux, elles communiquent un message simple et accessible. Selon le *Règlement et autres règles de procédure de l'Assemblée nationale*, « [l]e député qui désire proposer que l'Assemblée se prononce sur une question le fait par motion. » [RAN, 185] Une motion qui est adoptée à l'ANQ équivaut donc à une prise de position de la part de ses membres sur une question circonscrite. Cette motion adoptée unanimement le 30 avril 2009 illustre l'utilisation que peut en être faite :

« Que l'Assemblée nationale souligne la fête des Travailleurs qui se tient le 1<sup>er</sup> mai; qu'elle profite de cette journée pour rendre hommage à celles et ceux qui ont lutté pour améliorer la qualité de vie des travailleurs et de cette occasion pour porter une réflexion et faire le point sur l'évolution du monde du travail. »

Les députés se positionnent par le biais de cette motion en faveur d'une amélioration de la qualité de vie des travailleurs, un geste qui porte à l'interprétation de leurs valeurs et priorités. En choisissant de prendre position sur un enjeu ou sur l'actualité, les députés y attribuent nécessairement une certaine portée. Une valeur est un principe qui sert de référence à une société et une priorité est une chose qui est d'une importance supérieure. En établissant des principes et en soulignant l'importance particulière de certains enjeux, nous pouvons inférer que les motions adoptées par les membres de l'ANQ sont indirectement l'expression de leurs valeurs et priorités.

Sera exclu de cette analyse tout type de motion sans portée symbolique notoire, et donc sans incidence importante sur les valeurs et priorités des Québécois, soit les motions de forme, de nominations et du gouvernement. De plus, seules les motions adoptées lors de la 39<sup>e</sup> législature seront étudiées, limitant cette recherche aux valeurs et aux priorités les plus actuelles. Prélevées sur une période de près de quatre ans, ces motions, et leur analyse subséquente, sont moins susceptibles d'être indument influencées par un événement ponctuel en particulier. Cette périodisation facilite également la réalisation d'entrevues avec des députés qui ont siégé entre le 13 janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> août 2012, soit durant la 39<sup>e</sup> législature.

L'analyse de l'instrument de recherche se limitera également aux motions adoptées unanimement, soit par appel nominal ou par un vote à main levée. Moins usité, un vote par appel nominal permet à chaque député de prendre position sur une motion en s'abstenant, ou en votant pour ou contre. Afin de répondre aux plus stricts critères d'unanimité, seules les motions qui sont appuyées par tous les députés présents lors du vote par appel nominal seront analysées; toute motion sujette à une abstention sera donc mise de côté. Quant aux votes à main levée, les leaders parlementaires de chaque groupe parlementaire expriment les positions respectives de leurs partis pour ou contre la motion en question, permettant son adoption unanime ou sous division. Le règlement de l'ANQ reconnaît également le droit à tout député de faire état de sa dissidence ou de son abstention dans le procès-verbal de la séance, indiquant ainsi qu'une motion ne fait pas unanimité (art. 228). Tout comme un vote par appel nominal, seule une motion adoptée sans division ou abstention sera considérée

comme unanime. L'unanimité obtenue lors d'un vote à main levée peut être considérée comme moins large que celle exprimée par appel nominal. Le fardeau de la preuve de cette unanimité repose uniquement sur les leaders ou les députés dissidents, et non sur l'ensemble des députés assemblés. Ces votes correspondent davantage à un consensus entre tous les députés qui siègent à l'ANQ qu'à une unanimité dans son sens pratique. Selon la *Procédure parlementaire du Québec*, un consensus désigne une entente qui peut être « tantôt partielle, tantôt unanime » (ANQ, 2012 : 57). Ce concept cadre avec notre analyse des votes à mains levées, ainsi qu'avec les votes par appel nominal. Le terme « motions adoptées de manière consensuelle », ou MAMC, est utilisé tout au long de cet essai pour référer de manière indifférenciée aux deux types de vote en théorie unanimes.

La vaste majorité des MAMC étudiées (98.6%) par l'instrument de recherche sont des motions adoptées sans préavis. Pour être débattue, elles doivent recevoir un consentement unanime des députés. Depuis la réforme parlementaire de 2009, chaque groupe parlementaire est limité à trois motions sans préavis par séance, tandis que les députés indépendants ne peuvent en présenter qu'une aux trois séances. À l'inverse, les motions de l'opposition ou du mercredi sont réservées aux groupes parlementaires de l'opposition et aux députés indépendants, toutes proportions gardées. Beaucoup moins nombreuses que les motions sans préavis, les motions de l'opposition se distinguent de ces premières en assurant aux partis et aux députés indépendants une occasion pour débattre des enjeux forcément plus politiques. En effet, elles sont inscrites au feuillet par le président de l'ANQ; elles ne nécessitent aucun consentement; elles assurent aux partis et aux députés d'opposition une occasion pour critiquer le gouvernement; et elles génèrent donc davantage de manœuvres politiques. Finalement, elles ne représentent que 9 motions des MAMC (1,4%) de la 39<sup>e</sup> législature.

### *Méthodologie*

Pour pouvoir vérifier notre hypothèse, nous avons établi un instrument de recherche qui permet une étude systématique du sujet. Nous proposons une analyse thématique de contenu des MAMC de la 39<sup>e</sup> législature. L'analyse thématique de

contenu permet d'établir les principales idées que contient un texte. Dans une étude sur les politiques familiales adoptées par le Congrès américain, Burstein, Bricher et Einwohner (1995) ont su utiliser cette méthode pour classer les politiques publiques selon leurs idées directrices dominantes. Plus efficace pour l'étude d'enjeux circonscrits, cette méthode d'analyse sera préconisée avec quelques modifications. Chaque MAMC étudiée sera rattachée à une seule valeur et priorité, en fonction du jugement personnel porté par l'auteur sur son importance relative dans le texte de la motion. Par exemple, la motion citée plus haut est associée à **l'égalité sociale**, puisqu'elle souligne le besoin d'améliorer les conditions des travailleurs québécois. Seule cette valeur et priorité est retenue, étant jugée prédominante par l'auteur, tandis que d'autres, tels l'économie et l'activisme, sont jugées secondaires et sont donc mises de côté. Même si cette limite dans l'analyse réduit la précision de l'instrument de recherche, elle n'empêche tout de même pas de dresser un portrait fiable des valeurs et priorités prédominantes, véhiculées par les motions.

En plus d'être l'expression des valeurs et priorités des membres de l'ANQ, ces motions représentent indirectement celles des Québécois. Démocratiquement élus par eux, ces parlementaires ont parmi leurs trois fonctions principales d'être les intermédiaires des citoyens de leurs circonscriptions électorales, et donc de véhiculer les valeurs et priorités de ces derniers (ANQ, 2012). Ces intermédiaires ne peuvent pas, par contre, calquer l'opinion de chacun de leurs électeurs, et ils se voient même influencés par d'autres facteurs externes, telle que la discipline de parti. Afin de contrer ces biais inhérents à la représentativité, les motions incluses dans cette recherche sont celles adoptées unanimement par les députés. De cette manière, l'instrument de recherche se limite aux motions qui peuvent rejoindre le plus grand nombre possible d'électeurs dans un système de démocratie indirecte. Les valeurs et priorités tirées de telles motions pourront alors être qualifiées de communes, c'est-à-dire qui appartiennent indirectement à tous les Québécois ou qui sont du moins partagées par plusieurs.

Toutefois, l'instrument de recherche ignore le contexte politique dans lequel les MAMC sont adoptées, se limitant à une analyse textuelle. Cette information permettrait

de présenter une interprétation plus juste des MAMC. De plus, cette analyse ne ressort que les valeurs et priorités prédominantes des MAMC, ignorant un nombre indéterminé de valeurs et priorités secondaires, tertiaires, etc. Finalement, l'analyse thématique de contenu permet uniquement de constater quelle valeur et priorité est associée à une motion, mais non leur ordre de grandeur. L'analyse des résultats se limitera forcément à la présentation des valeurs analysées et à leur classification selon leur récurrence.

## **Partie I : Entretiens semi-dirigés avec des députés de la 39<sup>e</sup> législature**

Afin de vérifier la validité de ma recherche, nous avons réalisé une série de cinq entretiens semi-dirigés avec des députés qui ont siégé lors de la 39<sup>e</sup> législature. Ces rencontres ont permis non pas de vérifier notre interprétation des MAMC, mais plutôt de valider la pertinence de notre approche. Les discussions ont porté surtout sur le processus d'adoption des motions, leur portée symbolique et l'existence de valeurs et priorités communes au Québec. Quatre des députés rencontrés étaient des leaders parlementaires des trois groupes parlementaires<sup>1</sup> de la 39<sup>e</sup> législature, soit du gouvernement, Jean-Marc Fournier (Parti libéral du Québec — PLQ), de l'opposition officielle, Stéphane Bédard (Parti québécois — PQ), du deuxième groupe d'opposition, Marc Picard (Action démocratique du Québec — ADQ), ainsi que sa successeure, Sylvie Roy (ADQ). En tant que leaders parlementaires, ces députés ont été les principaux responsables de la procédure parlementaire pour leurs groupes respectifs, et ont largement mené le processus d'adoption des MAMC.

Ayant siégé comme député indépendant à partir du 29 octobre 2009, le député Marc Picard détient une expérience particulièrement pertinente. Ses titres successifs de leader parlementaire et de député indépendant durant la même législature lui ont offert deux perspectives différentes sur la portée des motions. S'ajoute à cette liste d'entretiens le porte-parole parlementaire de Québec solidaire (QS) lors de la 39<sup>e</sup>

---

<sup>1</sup> Un groupe parlementaire est un parti reconnu par l'ANQ, ayant atteint certains barèmes de représentativité, et bénéficie de certains avantages parlementaires. Tous les députés qui ne sont pas membres d'un groupe parlementaire reconnu siègent à titre d'indépendants, peu importe leur affiliation partisane.

législature, Amir Khadir, député de Mercier. En tant que porte-parole d'un parti politique non reconnu par l'ANQ, M. Khadir a siégé à titre de député indépendant, représentant les opinions des membres de son parti, et n'a bénéficié de privilèges parlementaires que très limités.

### *Négociations*

Tous les députés rencontrés ont souligné l'importance de la coopération dans le processus d'adoption des motions sans préavis, qui forment la presque totalité des MAMC de la 39<sup>e</sup> législature (617 motions ou 98,6 %). Tous les leaders interrogés ont noté l'intérêt commun qu'ils avaient d'adresser et d'éliminer les sources d'imprévisibilité dans le processus d'adoption de ces motions. En effet, ils ont dû effectuer un travail de négociation entre eux et avec les députés indépendants pour obtenir un consentement unanime afin, ultimement, d'assurer l'adoption des motions issues de leur parti. Par ces négociations, ils arrivaient plus souvent à des positions communes qui réduisaient les risques d'un refus de consentement en Chambre par un député, et augmentaient les chances de l'adoption des motions, et ce, unanimement. Cependant, les députés ont aussi qualifié ce travail consensuel, en notant que, dépendamment des stratégies parlementaires de leur parti, les négociations ont été menées plus ou moins facilement. Par exemple, un leader qui cherchait à marquer des points politiques sur une motion en s'opposant à un autre parti serait évidemment moins ouvert à la collaboration parlementaire.

Les motions non controversées n'ont pas été sujettes à grand débat, tandis que d'autres motions controversées nécessitaient des négociations plus grandes. Mme Roy a ici fait référence aux grands enjeux constitutionnels, ou encore aux demandes de reddition de compte d'organismes publics ou parapublics, ainsi qu'aux ordres transmis par l'ANQ à une commission parlementaire qui étaient lourds de conséquences. Tous les leaders ont noté qu'ils pouvaient présenter des motions sans avoir l'intention d'obtenir le consentement des autres groupes parlementaires ou des députés indépendants. Ces motions non consensuelles leur permettaient de se distinguer des

autres partis et donc de marquer des points politiques.<sup>2</sup> M. Picard a noté que les motions sont devenues plus politisées depuis les dernières années, contribuant à la joute politique dans le contexte de gouvernements minoritaires successifs.

L'impératif du consentement dans les motions sans préavis a encouragé les leaders des groupes parlementaires et les députés indépendants à faire preuve de modération dans leurs prises de position sur les motions moins politisées. S'ils souhaitaient faire adopter leurs propres motions, ils n'avaient d'autre choix que de travailler de manière consensuelle avec les autres députés quand ces derniers présentaient des motions, de peur de se voir refuser à leur tour le consentement. La règle parlementaire du consentement a donc encouragé la recherche de consensus et la conciliation des points de vue des députés. Ce souci de collaboration s'inscrit dans les traditions parlementaires, selon M.M. Picard et Fournier, mais subit également les conséquences de la montée d'une politique fragmentaire au sein de la population selon ce dernier. Aux fins de cet essai, notons tout particulièrement que la politique partisane s'exprimait avant tout par les votes sur division à l'ANQ, tandis que le consentement et l'unanimité étaient plus facilement obtenus sur des enjeux sans répercussion politique évidente.

### *Capacité d'interpréter les motions*

La capacité d'interpréter les MAMC n'a toutefois pas fait l'unanimité. M.M. Fournier et Picard ont clairement indiqué que l'on ne pouvait pas déceler dans ces motions des valeurs et priorités communes à la société québécoise. L'absence d'une intention de la part des auteurs d'une motion de faire valoir une vision du Québec en empêche toute interprétation symbolique. M. Picard a même précisé que le souci de l'image d'un parti ou d'un député importait parfois plus que la conviction idéologique ou politique dans l'adoption des motions, et il serait donc malavisé de porter de telles

---

<sup>2</sup> Sur ce dernier point, le député de Mercier a noté son désir de briser le consensus qu'il jugeait parfois malsain entre les partis de gouvernance qui ont intérêt, selon lui, à protéger le statu quo pour conserver leurs acquis. Il a qualifié cette remarque en notant qu'il se pliait à la majorité, si une motion ne l'offusquait pas, et même appuyait les motions qui lui étaient présentées qui ne contredisaient pas ses propres orientations politiques. En tant que député indépendant et unique représentant élu de QS, M. Khadir a eu l'occasion en fait d'être le coauteur de 440 MAMC, de loin le plus grand nombre de motions parmi tous les députés de la 39<sup>e</sup> législature.

conclusions. À l'opposé, Amir Khadir et Sylvie Roy ont affirmé que ces motions pouvaient en fait être représentatives des valeurs et priorités de la société québécoise. Pour M. Bédard, la vérité se retrouvait quelque part entre ces deux positions. Il a reconnu de prime abord que les motions sont importantes : selon lui, il ne faut pas les banaliser, car il s'agit du parlement qui s'exprime. Toutefois, il a exprimé des réserves sur la possibilité d'interpréter la portée symbolique de l'ensemble des motions ainsi adoptées, étant donné que les valeurs et priorités peuvent être plus ou moins évidentes à cerner.

Cette capacité d'interpréter les MAMC dépend de toute évidence de l'importance qui leur est attribuée par les députés. Messieurs Fournier et Picard ont adopté une vision de toute vraisemblance pragmatique. Pour ces derniers, le fait que les médias et les électeurs ignorent, pour la plupart, leur existence et qu'ils ne sont pas informés des enjeux ainsi soulevés met en doute leur pertinence analytique. Certes, une motion peut être valorisante pour la personne ou la famille à qui elle est adressée, mais elle réussit rarement à interpeller un public plus large.

Cette vision s'oppose nettement à l'idéalisme de M. Khadir. Il croit que les motions sont d'une grande importance, car elles sont justement l'expression du parlement. Leur faible valorisation par le public souligne le besoin justement de réformer l'institution politique actuelle. Selon M. Bédard, les motions peuvent avoir une grande importance nationale dépendamment des enjeux. En effet, la culture représente un exemple de point de référence qui réunit les Québécois en tant que nation. Pour Mme Roy, les motions sont pertinentes parce qu'elles réussissent à rejoindre un public qui ne s'intéresse pas à la joute parlementaire.

Tout aussi important dans l'interprétation des MAMC est la reconnaissance de valeurs et de priorités communes à l'ensemble des Québécois, un point qui a fait l'objet d'un plus grand consensus parmi les députés rencontrés. Tous ont reconnu l'existence de certaines valeurs et priorités qui font consensus, tout en notant des divergences au sein de la population selon leur niveau d'intensité et les actions nécessaires pour les réaliser. Pour M. Bédard, cette question prend une certaine importance : il est de

l'opinion que c'est dans ces valeurs et priorités communes que l'on peut retrouver la nation québécoise.

### *Interprétation des entretiens*

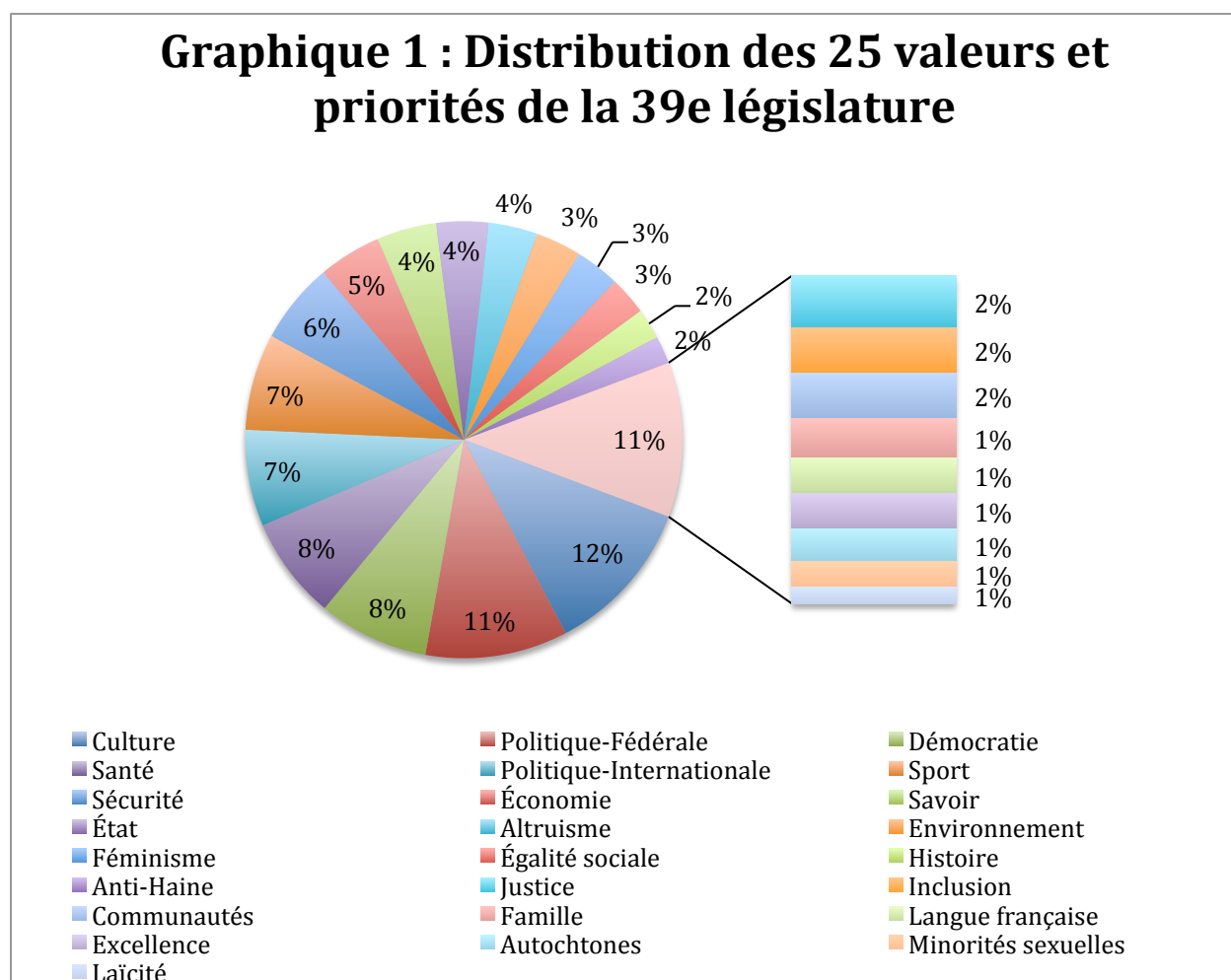
Les députés rencontrés ont offert une image nuancée des motions débattues au cours de la dernière législature. Leurs propos permettent d'envisager différentes façons de traiter les MAMC, soit d'une manière pragmatique, idéaliste ou nationaliste. Nous présenterons ici-bas des arguments pour justifier une approche qui combine ces trois visions.

La vision pragmatiste de M.M. Fournier et Picard ne peut soutenir des interprétations symboliques des motions, étant donné qu'ils y voient une distorsion des intentions de leurs auteurs. Le peu d'attention qu'y portent les médias et les citoyens soulèvent encore plus de doutes quant à la pertinence de telles interprétations. Toutefois, l'absence d'intentions claires n'empêche certainement pas leur interprétation. Dans leur critique marquante de la logique fallacieuse de l'intentionnalité de l'analyse littéraire classique, Wimsatt, Jr., et Monroe C. Beardsley (1954) ont établi cet axiome quant à l'interprétation de textes littéraires, qui s'applique tout aussi bien aux motions politiques : « A poem can be only through its meaning - since its medium is words - yet it is, simply is, in the sense that we have no excuse for inquiring what part is intended or meant. » Les motions, n'étant formées que de mots, ne sont que le sens qu'ils donnent; ce sens, si l'on se fie à Beardsley et Beardsley, est donc sujet à interprétation, peu importe l'intention de ses auteurs. Cela dit, une telle réserve pragmatique nous amène avec raison à nous méfier des interprétations personnelles que peuvent être faites des motions. Ce pragmatisme contraste avec l'idéalisme véhiculé par M. Khadir et Mme Roy, et moindrement par M. Bédard. En attribuant une importance supérieure aux décisions prises par l'Assemblée nationale, le porte-parole de Québec solidaire envisage que l'on peut déceler dans les motions adoptées unanimement des valeurs et priorités communes à la société québécoise; M. Bédard y voit même une définition de la nation québécoise.

Parmi ces divergences, ressortent aussi deux points de convergences : il existe des valeurs et priorités communes à l'ensemble de la société québécoise et les motions les moins controversées sont les plus susceptibles de recevoir le consentement unanime en Chambre. L'analyse des entretiens avec les députés permet de constater la pertinence d'une interprétation dans la veine idéaliste des valeurs et priorités tirées du texte des motions pour mieux comprendre ce qui réunit les Québécois, ou ce qui définit la nation québécoise, si l'on se fie aux propos de M Bédard. Tout en reconnaissant les limites d'une telle démarche, ses résultats sont d'une valeur non négligeable.

## Partie II : Résultats de la recherche

Les parlementaires de la 39<sup>e</sup> législature ont appuyé de manière consensuelle un total de 626 motions de fond. Notons bien ce fait en soi remarquable : les députés ont su se rallier 626 fois autour des mêmes valeurs et priorités dans un contexte politique acrimonieux. Une analyse thématique de contenu de ces nombreuses motions permet de déceler 25 valeurs et priorités d'importances relatives, présentées dans le diagramme ci-dessous.



Pour parvenir à identifier ces 25 valeurs et priorités, nous avons d'abord associé chaque motion à la priorité ou à la valeur qui lui correspondait le plus. Nous avons effectué ce travail de façon inductive, étant donné que les valeurs et priorités identifiées ont évolué avec notre analyse des motions. Cette flexibilité nous a permis de

catégoriser aussi fidèlement que possible les valeurs et priorités véhiculées, en revenant plusieurs fois sur les mêmes motions pour ajuster notre catégorisation, tout en modelant une grille de valeurs et de priorités relativement synthétisée. Les 626 MAMC et leurs valeurs et priorités sont présentées à l'Annexe II en ordre chronologique afin de faciliter leur compréhension.

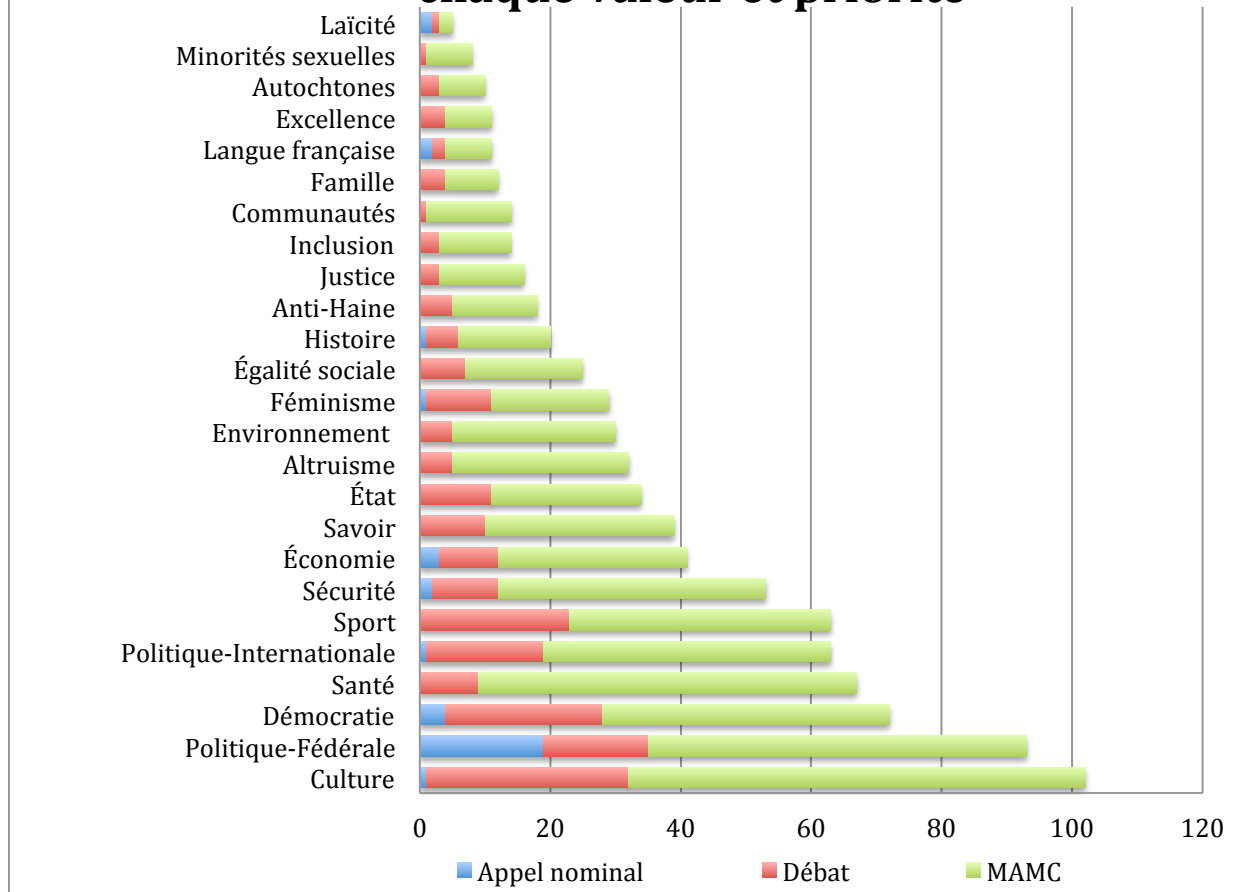
Cette grille permet ensuite de dénombrer les valeurs et priorités véhiculées dans les 626 motions. Le temps limité impose aux députés l'obligation de faire des choix entre les différentes motions. Étant donné que les débats et les votes par appel nominal sur les MAMC sont facultatifs et qu'ils impliquent un investissement en temps encore plus important, nous avons créé un système de pointage afin d'attribuer davantage d'importance aux motions qui ont fait l'objet de débats, à votes par appel nominal, ou aux deux. Ainsi, toute MAMC sans débat ou vote par appel nominal se voit attribuée un point. Une MAMC reçoit un point de plus si elle est débattue en Chambre (220 occurrences), ou si elle est adoptée à la suite d'un vote par appel nominal (36 occurrences). Une MAMC qui est débattue et adoptée par appel nominal se voit attribuée un total de trois points. À partir de 626 MAMC, nous aboutissons à un total de 882 points pour 25 valeurs et priorités, dont la répartition est présentée dans le tableau 1 et le graphique 2 aux deux pages suivantes.

Le tableau de la page 16 nous indique, qu'en moyenne, les valeurs et priorités ont pour chaque MAMC 0,41 points provenant des votes par appel nominal et des débats. Nous remarquons rapidement dans le graphique de la page 17 que les débats sont beaucoup plus communs que les votes par appel nominal, bien qu'ils soient tous les deux distribués inégalement entre les différentes valeurs et priorités. Les votes par appel nominal n'ont été utilisés que pour 10 valeurs et priorités, dont plus de la moitié (52,8%) au sujet de la politique fédérale, alors que toutes les valeurs et priorités ont été débattues en Chambre.

**Tableau 1 : Distribution des points pour chaque valeur et priorité**

| <i>Valeurs et priorités</i>     | <i>Appel nominal</i> | <i>% du total</i> | <i>Débat</i> | <i>% du total</i> | <i>MAMC</i> | <i>% du total</i> | <i>Points totaux</i> | <i>Ratio (Points totaux : MAMC)</i> |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|--------------|-------------------|-------------|-------------------|----------------------|-------------------------------------|
| <b>Culture</b>                  | 1                    | 1,0%              | 31           | 30,4%             | 70          | 68,6%             | 102                  | 1,46                                |
| <b>Politique-Fédérale</b>       | 19                   | 20,4%             | 16           | 17,2%             | 58          | 62,4%             | 93                   | 1,60                                |
| <b>Démocratie</b>               | 4                    | 5,6%              | 24           | 33,3%             | 44          | 61,1%             | 72                   | 1,64                                |
| <b>Santé</b>                    | 0                    | 0,0%              | 9            | 13,4%             | 58          | 86,6%             | 67                   | 1,16                                |
| <b>Politique-Internationale</b> | 1                    | 1,6%              | 18           | 28,6%             | 44          | 69,8%             | 63                   | 1,43                                |
| <b>Sport</b>                    | 0                    | 0,0%              | 23           | 36,5%             | 40          | 63,5%             | 63                   | 1,58                                |
| <b>Sécurité</b>                 | 2                    | 3,8%              | 10           | 18,9%             | 41          | 77,4%             | 53                   | 1,29                                |
| <b>Économie</b>                 | 3                    | 7,3%              | 9            | 22,0%             | 29          | 70,7%             | 41                   | 1,41                                |
| <b>Savoir</b>                   | 0                    | 0,0%              | 10           | 25,6%             | 29          | 74,4%             | 39                   | 1,34                                |
| <b>État</b>                     | 0                    | 0,0%              | 11           | 32,4%             | 23          | 67,6%             | 34                   | 1,48                                |
| <b>Altruisme</b>                | 0                    | 0,0%              | 5            | 15,6%             | 27          | 84,4%             | 32                   | 1,19                                |
| <b>Environnement</b>            | 0                    | 0,0%              | 5            | 16,7%             | 25          | 83,3%             | 30                   | 1,20                                |
| <b>Féminisme</b>                | 1                    | 3,4%              | 10           | 34,5%             | 18          | 62,1%             | 29                   | 1,61                                |
| <b>Égalité sociale</b>          | 0                    | 0,0%              | 7            | 28,0%             | 18          | 72,0%             | 25                   | 1,39                                |
| <b>Histoire</b>                 | 1                    | 5,0%              | 5            | 25,0%             | 14          | 70,0%             | 20                   | 1,43                                |
| <b>Anti-Haine</b>               | 0                    | 0,0%              | 5            | 27,8%             | 13          | 72,2%             | 18                   | 1,38                                |
| <b>Justice</b>                  | 0                    | 0,0%              | 3            | 18,8%             | 13          | 81,3%             | 16                   | 1,23                                |
| <b>Inclusion</b>                | 0                    | 0,0%              | 3            | 21,4%             | 11          | 78,6%             | 14                   | 1,27                                |
| <b>Communautés culturelles</b>  | 0                    | 0,0%              | 1            | 7,1%              | 13          | 92,9%             | 14                   | 1,08                                |
| <b>Famille</b>                  | 0                    | 0,0%              | 4            | 33,3%             | 8           | 66,7%             | 12                   | 1,50                                |
| <b>Langue française</b>         | 2                    | 18,2%             | 2            | 18,2%             | 7           | 63,6%             | 11                   | 1,57                                |
| <b>Excellence</b>               | 0                    | 0,0%              | 4            | 36,4%             | 7           | 63,6%             | 11                   | 1,57                                |
| <b>Autochtones</b>              | 0                    | 0,0%              | 3            | 30,0%             | 7           | 70,0%             | 10                   | 1,43                                |
| <b>Minorités sexuelles</b>      | 0                    | 0,0%              | 1            | 12,5%             | 7           | 87,5%             | 8                    | 1,14                                |
| <b>Laïcité</b>                  | 2                    | 40,0%             | 1            | 20,0%             | 2           | 40,0%             | 5                    | 2,50                                |
| <b>Total</b>                    | 36                   | 4,1%              | 220          | 24,9%             | 626         | 71,0%             | 882                  | 1,41                                |

**Graphique 2 : Distribution des points pour chaque valeur et priorité**

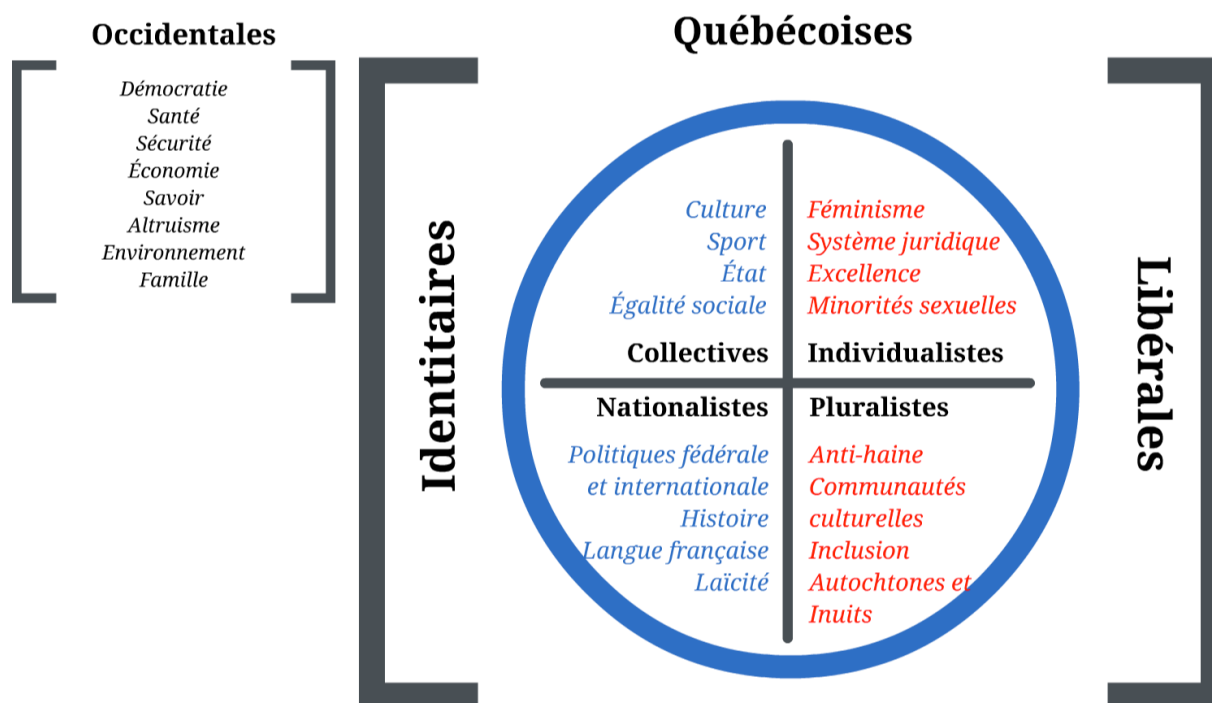


### *Catégorisation des valeurs et priorités*

À partir de ces données, nous avons pu dresser un portrait global des valeurs et priorités propres au Québec. Outre celles généralisables à toute autre société occidentale, ces dernières s'axent sur un Québec à la fois identitaire et libéral. Les courants collectifs et individualistes qui en découlent respectivement sont les mieux définis, suggérant la rencontre de tendances à première vue conflictuelles, et conséquemment, le caractère hybride, voire la richesse, de la société québécoise. Cela dit, les deux catégories dominantes sont aussi marquées par un nationalisme ambigu et un pluralisme limité, soulignant donc la persistance de clivages importants au Québec. Cette interprétation personnelle des résultats, inspirée par divers écrits académiques et

illustrée dans le schéma ci-dessous, ne représente qu'une parmi plusieurs autres interprétations possibles des MAMC.

## Catégorisation des 25 valeurs et priorités de la 39e législature



La première catégorie s'axe autour de valeurs et priorités dites occidentales, car elles sont propres à d'autres sociétés occidentales. Présentée selon le nombre de points totaux attribués à chaque valeur et priorité dans le tableau 2, cette catégorie regroupe 346 points (39,2 % des points totaux) et 261 MAMC (41,7 % du total).

**Tableau 2 : Valeurs et priorités occidentales de la 39<sup>e</sup> législature**

| Valeurs et priorités | Points totaux | % du total | MAMC | % du total | Ratio (Points totaux: MAMC) |
|----------------------|---------------|------------|------|------------|-----------------------------|
| Démocratie           | 72            | 20,8%      | 44   | 16,9%      | 1,64                        |
| Santé                | 67            | 19,4%      | 58   | 22,2%      | 1,16                        |
| Sécurité             | 53            | 15,3%      | 41   | 15,7%      | 1,29                        |
| Économie             | 41            | 11,8%      | 29   | 11,1%      | 1,41                        |
| Savoir               | 39            | 11,3%      | 29   | 11,1%      | 1,34                        |
| Altruisme            | 32            | 9,2%       | 27   | 10,3%      | 1,19                        |
| Environnement        | 30            | 8,7%       | 25   | 9,6%       | 1,20                        |
| Famille              | 12            | 3,5%       | 8    | 3,1%       | 1,50                        |
| Total                | 346           | 100,0%     | 261  | 100,0%     | 1,33                        |

Les 536 autres points (60,8 %) et 365 MAMC (58,3%) réfèrent à des valeurs et à des priorités qui, lorsque réunies, soulignent la dualité d'un Québec à la fois identitaire et libéral, et ce sur deux niveaux différents.

D'une part, les motions de la 39<sup>e</sup> législature offrent un portrait d'une société solidement collective et individualiste. Inglehart (2007) et Schwartz (2007) constatent tous les deux une opposition entre les valeurs collectives et individuelles dans les sociétés contemporaines sur l'axe « Secular-Rational – Traditional » d'Inglehart et sur l'axe « Embeddedness – Autonomy » de Schwartz. Sur une échelle planétaire, Ronald Inglehart (1990, 2007) a constaté une évolution marquée des valeurs intergénérationnelles dans les pays développés en analysant les résultats de sondages effectués dans divers pays par le *World Values Survey*. Depuis cinquante ans, les nouvelles générations de ces pays qui bénéficient d'un plus grand confort matériel que leurs parents, ainsi que les individus plus éduqués, tendent à s'identifier beaucoup plus à des valeurs individualisant, une conclusion qui s'applique tout autant au Canada vu dans son ensemble (Nevitte, 1996). À partir des mêmes enquêtes, Raymond Boudon (2002) affirme que ces changements dénotent une évolution continue des valeurs : on assiste à l'approfondissement des valeurs d'individualisme et d'autonomie des générations plus vieilles, sans pour autant qualifier cette tendance de relativisme moral. En effet, Boudon ressort de son analyse des résultats du *World Values Survey* une valorisation structurante de la dignité de la personne à partir d'une quête d'autonomie

marquée. Celle-ci se prête à une plus grande tolérance de comportements innés, telle l'orientation sexuelle, tout en rejetant des comportements manquant de respect pour l'individu même ou son entourage, comme la toxicomanie. Le courant individualiste, tout comme le courant pluraliste, s'inscrit dans cette conception moderne de tolérance de comportements innés, par rapport à la personne, ou au groupe auquel elle se rattache dans le cas du pluralisme.

La société québécoise, telle que représentée par les MAMC de la 39<sup>e</sup> législature, a su maintenir, toutefois, une orientation collective prononcée. Au tableau 3, nous pouvons constater que cette sous-catégorie regroupe à elle seule un quart de tous les points et 24,1% de tous les MAMC de la 39<sup>e</sup> législature. Sans permettre une analyse de l'évolution de ses valeurs et ses priorités durant différentes législatures, les résultats indiquent que le Québec a su freiner au moins en partie la montée de l'individualisme, qui, si l'on se fie aux tendances globales des sociétés occidentales, sont portés par les Québécois plus jeunes et plus éduqués. En effet, les valeurs et priorités collectives sont de loin dominantes, regroupant 3,5 fois plus de points que les valeurs et priorités individualistes, présentées dans le tableau 4. Néanmoins, leur coexistence n'est pas sans précédent au Québec. La relation historique entre la protection des droits de la personne au Québec, et au Canada, et les efforts de survivance des deux nations colonisatrices d'ascendance européenne qui les ont fondés influencent grandement le clivage particulier au Québec entre les valeurs et les priorités collectives et individualistes. En effet, la séparation des pouvoirs qui caractérise le système fédéral au Canada vise en grande partie la reconnaissance des droits individuels des membres de chaque nation fondatrice, équilibrant droits individuels et collectifs. Pour Charles Taylor, cette valorisation de droits à première vue contradictoires s'inscrit dans un courant de libéralisme souple, ouvert aux « puissants desseins collectifs » (1994 : 82). Quant à Jacques-Yvan Morin, les droits individuels peuvent contribuer à la réalisation des besoins collectifs du Québec, selon son analyse de la *Charte des droits et libertés* du Québec, qui protège « les droits et libertés en fonction des besoins ou des aspirations [du Québec, une société distincte] » (Morin, 1985: 196). Bien que les analyses de Morin et de Taylor portent plus d'importance aux valeurs et aux priorités

collectives et individuelles respectivement, ils s'accordent toutefois sur le fait qu'elles peuvent se compléter.

**Tableau 3 : Valeurs et priorités collectives**

| Valeurs et priorités | Points totaux | % du total | MAMC | % du total | Ratio (Points totaux: MAMC) |
|----------------------|---------------|------------|------|------------|-----------------------------|
| Culture              | 102           | 45,5%      | 70   | 46,4%      | 1,46                        |
| Sport                | 63            | 28,1%      | 40   | 26,5%      | 1,58                        |
| Gouvernement         | 34            | 15,2%      | 23   | 15,2%      | 1,48                        |
| Égalité sociale      | 25            | 11,2%      | 18   | 11,9%      | 1,39                        |
| Total                | 224           | 100,0%     | 151  | 100,0%     | 1,48                        |

**Tableau 4 : Valeurs et priorités individualistes**

| Valeurs et priorités | Points totaux | % du total | MAMC | % du total | Ratio (Points totaux: MAMC) |
|----------------------|---------------|------------|------|------------|-----------------------------|
| Féminisme            | 29            | 45,3%      | 18   | 40,0%      | 1,61                        |
| Justice              | 16            | 25,0%      | 13   | 28,9%      | 1,23                        |
| Excellence           | 11            | 17,2%      | 7    | 15,6%      | 1,57                        |
| Minorités sexuelles  | 8             | 12,5%      | 7    | 15,6%      | 1,14                        |
| Total                | 64            | 100,0%     | 45   | 100,0%     | 1,42                        |

D'autre part, les motions de la 39<sup>e</sup> législature soulignent la persistance de clivages importants au Québec entre le nationalisme et le pluralisme. Ce clivage suscite énormément d'intérêt au Québec, comme démontré par les audiences très courues de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, plus communément nommée la Commission Bouchard-Taylor. Dans son essai sur le *Nous* qui a paru à l'apogée des débats sur les accommodements raisonnables au Québec, Jean-François Lisée (2007) discute du devoir de reconnaître la contribution des différents groupes minoritaires qui composent la société dans l'élaboration d'une identité nationale. Sa définition de l'identité québécoise demeure tout de même marquée de manière prédominante par le groupe majoritaire, soit le peuple francophone colonisateur du Québec. En revanche, Jacques Beauchemin n'admet pas la possibilité d'un nationalisme composé de plusieurs minorités, stipulant qu'« il n'y a

pas de projet politique sans fondement communautariste. » (2001 : 218) Selon Will Kymlicka (2001), la coexistence entre le libéralisme et les revendications d'une nation subétatique est possible et même souhaitable. Utilisant le Québec comme exemple de cette cohabitation de valeurs, il la présente comme une : « 'distinct society', but it is a modern, liberal society ». Il précise que : « some of their members may wish to secede from a liberal democracy, but if they do, it is not to create an illiberal communitarian society, but rather to create their own modern liberal democratic society ». (2001: 20) Kymlicka reconnaît donc qu'une cohabitation est possible entre les valeurs et priorités nationalistes et pluralistes.

La controverse qui entoure toujours ces questions explique probablement le manque de cohésion sur ces enjeux dans les MAMC de la 39<sup>e</sup> législature. Tout d'abord, les valeurs et priorités nationalistes québécoises sont limitées principalement au domaine de la politique : au tableau 5, nous constatons que les nationalismes politiques fédéral et international regroupent la vaste majorité des points (81,2%) et des MAMC (81,6%) de cette sous-catégorie. Tout comme le clivage collectif-individualiste, le nationalisme demeure dominant par rapport au pluralisme, regroupant 3,4 fois plus de points. Les députés ont su tout de même reconnaître la contribution des membres de différentes communautés qui constituent la société, en promouvant des valeurs et priorités pluralistes, présentées au tableau 6.

**Tableau 5 : Valeurs et priorités nationalistes**

| Valeurs et priorités     | Points<br>totaux | % du<br>total | MAMC | % du total | Ratio (Points totaux:<br>MAMC) |
|--------------------------|------------------|---------------|------|------------|--------------------------------|
| Politique-Fédérale       | 93               | 48,4%         | 58   | 46,4%      | 1,60                           |
| Politique-Internationale | 63               | 32,8%         | 44   | 35,2%      | 1,43                           |
| Histoire                 | 20               | 10,4%         | 14   | 11,2%      | 1,43                           |
| Langue française         | 11               | 5,7%          | 7    | 5,6%       | 1,57                           |
| Laïcité                  | 5                | 2,6%          | 2    | 1,6%       | 2,50                           |
| Total                    | 192              | 100,0%        | 125  | 100,0%     | 1,54                           |

**Tableau 6 : Valeurs et priorités pluralistes**

| Valeurs et priorités | Points<br>totaux | % du<br>total | MAMC | % du total | Ratio (Points totaux:<br>MAMC) |
|----------------------|------------------|---------------|------|------------|--------------------------------|
| Anti-Haine           | 18               | 32,1%         | 13   | 29,5%      | 1,38                           |
| Inclusion            | 14               | 25,0%         | 11   | 25,0%      | 1,27                           |
| Communautés          | 14               | 25,0%         | 13   | 29,5%      | 1,08                           |
| Autochtones          | 10               | 17,9%         | 7    | 15,9%      | 1,43                           |
| Total                | 56               | 100,0%        | 44   | 100,0%     | 1,27                           |

### **Partie III : Interprétation des résultats**

Cette partie permet à la fois d'éclaircir le contenu des 25 valeurs et priorités identifiées et d'interpréter les résultats obtenus.

#### *Valeurs et priorités occidentales*

Les valeurs et les priorités qui sont incluses dans cette catégorie ne distinguent pas particulièrement le Québec d'autres sociétés occidentales.

Première en ordre d'importance, la **démocratie** inclut toute MAMC qui réfère à la culture démocratique du Québec. S'y retrouvent des éléments d'ordre plus traditionnel, tels le système électoral, la contribution de la presse et des médias, en tant que quatrième pouvoir garant de la liberté d'information, ainsi que des élus anciens et présents. D'autres éléments typiques d'une démocratie mature y font aussi figure, telle la liberté d'expression et de manifestation, la transparence et l'éthique au sein de l'administration gouvernementale et, finalement, l'éducation démocratique. Toujours d'actualité et sans aucun doute d'importance primordiale, le consensus des députés à propos des différentes facettes de la culture démocratique ne distingue pas particulièrement le Québec d'autres sociétés occidentales.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Fait plus ou moins remarquable, les députés démontrent un intérêt particulier pour la culture démocratique dans ses facettes dites traditionnelles. Acteurs de premier ordre du système politique, les députés soulignent à multiples reprises la contribution de leurs pairs et des journalistes qu'ils côtoient quotidiennement à l'essor de la société québécoise. Leurs fonctions leur permettent donc de mieux saisir

Tout comme la démocratie, les autres valeurs et priorités incluses dans cette catégorie n'offrent pas, au moins directement, une vision distincte du Québec. En effet, le consensus obtenu par les députés autour des enjeux suivants n'est ni surprenant ni particulièrement révélateur. En **santé**, les députés ont souligné d'une part la contribution des différents travailleurs de ce domaine, tels les pharmaciens, les médecins, etc., et d'autre part certaines menaces à la santé publique. Sont aussi incluses les MAMC qui font la promotion de saines habitudes de vie.

Ensuite, la **sécurité** englobe tout ce qui touche à la sécurité publique et individuelle. Très vaste, elle renvoie autant à la sécurité routière, aux soldats décédés au combat, à la lutte contre l'intimidation et aux phénomènes naturels dévastateurs, qu'aux règlements de la Ligue nationale de hockey contre la violence dans le sport.

L'**économie** réfère aux MAMC qui soulignent l'importance d'un domaine d'activité économique au Québec, ou les défis auxquels un secteur peut faire face. Certaines MAMC soulignent également l'excellence démontrée par certains acteurs économiques.

Dans le même ordre d'idées, le **savoir** renvoie aux personnes qui contribuent au progrès scientifique dans le monde académique, soulignant leur travail ainsi que ceux des acteurs du milieu de l'éducation et des organismes qui y œuvrent.

Les MAMC qui soulignent les dons des citoyens sont catégorisées **altruistes**. Les députés ont tenu à reconnaître les contributions des bénévoles et des philanthropes de tout ordre, ainsi que les donateurs d'organes et de sang.<sup>4</sup>

L'**environnement** réfère avant tout à l'importance des différentes composantes de la nature, soulignant le besoin de les protéger, ainsi que le travail d'acteurs dans le domaine.

---

l'importance de la démocratie, trop souvent tenue pour acquise, lui attribuant même une très grande importance relativement aux autres valeurs et priorités recensées.

<sup>4</sup> Ces dernières motions étaient incluses dans «altruisme» au lieu de «santé» lorsque l'emphase était mise d'abord sur la générosité des donateurs et non sur la santé publique.

Puis, les MAMC qui soulignent le rôle de la famille, de la jeunesse et des services qui leur sont destinés, tels les services de garde, sont incluses dans **famille**.

En somme, les valeurs et priorités de cette catégorie font consensus au Québec, sans avoir le mérite de distinguer celle-ci d'autres sociétés occidentales. À part la démocratie, dont les principes structurants sont reconnus par les députés, le consensus autour des autres valeurs et priorités reste limité à des terrains symboliques. La reconnaissance de divers acteurs non controversés de la société ou de valeurs quasi universelles, comme la nature, le progrès scientifique, la générosité et la sécurité individuelle, ne peut pas directement contribuer à notre compréhension des valeurs et priorités communes qui sont spécifiquement québécoises. Le bas ratio de cette catégorie entre les points totaux et les MAMC (1,33) indique, d'ailleurs, que les députés y attribuent une moindre importance symbolique.

#### *Valeurs et priorités québécoises*

Un consensus plus solide s'est établi autour des valeurs et priorités québécoises. Symboliques et non contraignantes, les MAMC permettent aux députés des différents partis politiques d'avancer des valeurs et priorités qui, lorsque réunies, peignent une image nuancée de la société québécoise, à la fois identitaire et libérale.

#### *Valeurs et priorités identitaires*

Les valeurs et priorités identitaires sont prédominantes, regroupant près de la moitié (47,2 %) des points totaux et 276 MAMC (44,1% du total) de la 39<sup>e</sup> législature. Les motions qui s'y rattachent font appel aux caractéristiques distinctives du Québec. Elles promeuvent d'une part une vision collective de la société dans les domaines de la culture, du sport, de l'État et de l'égalité sociale. Puis, les politiques fédérale et internationale, ainsi que l'histoire, la langue française et la laïcité, réfèrent plus directement à la spécificité nationaliste du Québec.

La **culture** constitue l'expression courante de la société québécoise et regroupe le plus grand nombre de points (102 ou 11,6%) et de MAMC (70 ou 11,2%) de toutes les valeurs et priorités répertoriées. Les députés y reconnaissent des artistes

d'envergure, des lauréats de prix artistiques et des institutions à vocation culturelle. De cette manière, ces motions ressemblent à celles trouvées dans la catégorie occidentale, mais se distinguent de celles-là par leur portée symbolique identitaire. Une MAMC du 31 mai 2011 exemplifie en particulier l'interdépendance entre la culture et l'identité québécoise, décrivant Alys Robi comme une « femme emblématique d'un peuple et d'une culture uniques en Amérique », et soulignant le fait que « des Québécois [...] se sont reconnus dans [son] talent, [sa] voix et [sa] vie ». Par sa contribution au rayonnement de la culture québécoise, Alys Robi a favorisé le développement d'une identité propre à cette société. Selon les députés, les créateurs culturels québécois jouent un rôle primordial, soit de réaliser une identité collective, unique au monde. M. Bédard a même réitéré l'importance identitaire de la culture lors des entretiens semi-dirigés. Les références aux artistes et aux institutions culturelles du Québec peuvent donc être interprétées comme une source de fierté qui sert à rallier la société autour d'une culture partagée.

Les MAMC du **sport** font l'éloge des athlètes ou des organisations sportives québécois, contribuant tout comme la culture à une vision collective de la société. En tant que source inépuisable de fierté, ces derniers éliminent les barrières entre les Québécois, amplement hétérogènes, créant plutôt des points de convergence entre eux. Selon Gunter Gebauer (1994), le sport contribue aussi au nationalisme en créant des différences artificielles entre les nations. Cela dit, les motions sportives de la 39<sup>e</sup> législature semblent plus directement promouvoir une vision commune de la société, que le nationalisme québécois. La charge symbolique portée par les sportifs québécois est très bien illustrée par cette MAMC du 25 mars 2009, alors que les députés appuient les « démarches entreprises et appuyées par la population québécoise afin que la direction des Canadiens de Montréal retire le chandail d'Émile "Butch" Bouchard ». Selon cette motion, la consécration d'un héros sportif est un événement qui rejoint l'ensemble des Québécois et est un projet porté par la collectivité. Bien que cette motion soit exceptionnelle par sa référence explicite à la nature collective du sport québécois, les 39 autres MAMC s'offrent vraisemblablement à une interprétation similaire, ralliant les Québécois derrière un projet collectif, le sport.

L'**État** québécois contribue aussi à des valeurs collectives, et indirectement au nationalisme québécois. L'excellence de certains fonctionnaires est soulignée, ainsi que la contribution des membres de la fonction publique, des organismes publics et des politiques publiques à la société québécoise en général. Comme noté par Léon Dion (1975), Louis Balthazar (1986) et Denis Monière (2001), parmi d'autres, l'évolution du nationalisme québécois dans le temps a mené à un changement constant de la perception du rôle de l'État, processus qui perdure à ce jour. Sans définir la relation courante entre l'État et le nationalisme québécois, les députés ont su porter une grande attention au service rendu par la fonction publique aux citoyens, dénotant une conception de l'État qui dessert la collectivité dans 17 des 23 MAMC adoptées à ce sujet.<sup>5</sup> Notons en même temps que cette reconnaissance de la contribution de l'État au bien-être commun distingue le Québec d'autres sociétés occidentales, soit par l'absence au parlement d'une droite affirmée, ou libertarienne, qui ne saurait appuyer une telle vision politique interventionniste. Bref, l'État sert tous les citoyens, selon les députés, réaffirmant de la sorte une vision collective de la société. Similairement, **l'égalité sociale** tend vers une conception toujours plus rassembleuse du Québec, et donc vers une société qui valorise la collectivité, sans être directement du ressort du nationalisme. Elle inclut toute référence aux regroupements syndicaux, aux différentes luttes pour une plus grande égalité socio-économique, au besoin de protéger les membres vulnérables de la société, ainsi qu'aux travailleurs sociaux qui œuvrent pour les individus qui n'atteignent pas leur plein potentiel. Elle regroupe un total de 25 points et 18 MAMC.

Le nationalisme, concept aux multiples définitions, est le plus approprié pour référer ensuite aux valeurs et priorités purement identitaires du Québec, car il correspond au cadre d'analyse des élus de l'ANQ. En effet, celle-ci se veut le lieu de rencontre d'une nation, si nous nous fions à son titre, et toute motion présentée en Chambre débute par la phrase « Que l'Assemblée nationale », soulignant l'importance de la nation dans les motions adoptées par les élus. Lorsque ses membres promeuvent la spécificité du Québec, ils le font sensiblement dans ce cadre de référence.

---

<sup>5</sup> Les 8 autres MAMC réfèrent soit à l'excellence des membres de la fonction publique, soit au succès de certaines politiques publiques, sans faire directement mention du concept du service rendu aux citoyens.

Les MAMC qui portent sur la **politique fédérale et la politique internationale** soulignent l'importance du nationalisme politique québécois. Les motions dites de politique fédérale sont adressées soit au gouvernement fédéral du Canada en référence aux différentes décisions qu'il prend, soit aux divers partis et élus fédéraux. À l'échelle internationale, les députés utilisent ces motions pour s'adresser ou se référer directement à un État étranger, ou à une organisation internationale, notamment la Francophonie, et pour commenter l'actualité. Ces motions traitent d'un très grand nombre d'enjeux; ce qui les réunit est l'attention portée par les députés aux relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec son pendant fédéral et les gouvernements étrangers, ainsi que les liens qui unissent les Québécois avec les différents peuples du monde.

Le désir de représenter les intérêts du Québec sur la scène internationale date des premiers jours de la Confédération, alors que le gouvernement provincial envoyait des agents d'immigration en Europe (Balthazar, 2003 : 7). C'est seulement à partir de la Révolution tranquille que naît le désir de projeter à l'étranger une nouvelle conception du Québec comme un « État national » (Balthazar, 2003 : 3). Ce nationalisme influence toujours les affaires étrangères du Québec. Bien que ses intérêts économiques dictent pour la plus grande partie ses affaires étrangères (Paquin, 2004), force est de constater que la nature symbolique des motions adoptées se prête à l'élévation du Québec comme un État proprement national, participant actif et de plein droit sur la scène internationale.

Quant aux MAMC qui s'adressent aux différents acteurs du niveau fédéral, elles portent davantage sur des enjeux précis, tel le registre des armes à feu, la protection de la langue française, l'octroi de contrats au chantier maritime Davie, etc. L'importance en nombre des MAMC (93 points) qui s'adressent aux acteurs fédéraux et le recours très élevé aux votes par appel nominal (19 fois) indiquent que le désir de défendre les intérêts du Québec, et donc de promouvoir une vision nationaliste du Québec, est d'une aussi grande portée, sinon plus grande, que les enjeux cités. L'existence d'un palier fédéral, élu, en partie représentatif de la population québécoise, ne sert qu'à appuyer cette interprétation : les députés de l'ANQ assument le rôle de défenseurs des intérêts

du Québec vis-à-vis les différents acteurs fédéraux, même si leurs homologues fédéraux québécois sont élus justement à cet effet. Cette détermination marque la volonté des députés de l'ANQ de rapatrier la légitimité de l'agence politique à Québec, réaffirmant de la sorte le nationalisme politique québécois.

L'**histoire** est à la source du nationalisme québécois. Jocelyn Létourneau (1997) note son importance dans la construction progressive de la nationalité québécoise, qui comme toute autre forme de nationalisme, dépend d'un récit historique. Un total de quatorze MAMC renvoient directement à l'histoire du Québec, soit à la mémoire d'événements historiques, ou de personnages marquants, ou des deux. Une MAMC du 17 mai 2011 qui souligne la contribution de Paul Gérin-Lajoie à la société québécoise reconnaît justement son influence sur « l'avènement du Québec moderne », illustrant bien l'interprétation de faits historiques à des fins de construction d'une identité nationale.

La **langue française** et la **laïcité**, deux aspects très distinctifs du Québec contemporain, ont attiré encore moins d'attention des parlementaires. La langue française ne fait directement l'objet que de sept MAMC. Pourtant, la première phrase du préambule de la *Charte de la langue française* énonce clairement qu'elle est la « [langue] distinctive d'un peuple majoritairement francophone [...] permet[tant] au peuple québécois d'exprimer son identité. » L'identité nationale du Québec s'exprime décidément en français. Les députés ont su souligner l'importance de travailler en français et de maintenir un diffuseur public francophone, ou encore la nomination d'un dirigeant francophone au Comité olympique canadien et la tenue des Francopubs.<sup>6</sup> Bien que la nature diffuse d'une langue puisse expliquer ce manque relatif de reconnaissance, cette pierre d'assise du nationalisme québécois demeure décidément une source de tensions politiques entre les députés. De même, la **laïcité** ne fait l'objet que de deux motions, soulignant la charge hautement controversée d'un enjeu qui pourrait pourtant faire plus consensus dans une société très peu religieuse.

---

<sup>6</sup> Les critères d'attribution de valeurs et de priorités de l'instrument de recherche expliquent en partie le nombre peu élevé de MAMC qui y sont associées. Le français est souvent moins déterminant que d'autres facteurs dans une motion : par exemple, les 12 MAMC qui réfèrent au rôle du Québec au sein de la Francophonie sont inscrites dans la catégorie de politique internationale, étant donné que le français y est secondaire à l'engagement diplomatique du Québec à l'étranger.

En somme, les valeurs et les priorités soulevées par les MAMC de cette sous-catégorie indiquent que, malgré d'importants points communs, un consensus sur les valeurs et priorités identitaires du Québec n'a pas été entièrement atteint lors de la 39<sup>e</sup> législature. Soit, les députés adhèrent à une vision collective de la société, telle qu'exprimée par la culture, le sport, l'État ou l'égalité sociale. Par contre, ils peinent à traduire cette volonté d'unicité en principes qui peuvent également les rallier sur le sujet du nationalisme québécois. L'histoire, la langue française et la laïcité sont largement mises de côté, ou traitées de manière superficielle. En revanche, l'affirmation politique du Québec dans ses relations étrangères et fédérales s'inscrit autant dans des courants de nationalisme politique que dans le réalisme politique, où un acteur tente d'accroître son influence par tous les moyens qui lui sont offerts. Faisant abstraction des motivations des députés, un nationalisme limité principalement au domaine politique manque de précision. Sans un consensus plus large qui touche à plusieurs facettes sociales, le nationalisme québécois, tel qu'exprimé par tous les députés, demeure vague, alors que la caractéristique fondamentalement collective de la société fait l'objet d'un solide consensus.

#### *Valeurs et priorités libérales*

Le Québec des députés de la 39<sup>e</sup> législature est collectif et plus ou moins nationaliste, mais aussi libéral. Le courant libéral est véhiculé par des motions qui se rattachent à l'individualisme et au pluralisme qui, eux, promeuvent une plus grande tolérance et une célébration des différences individuelles et minoritaires. Selon Kymlicka (2001), le libéralisme est une idéologie qui se base sur la primauté de la liberté de l'individu de faire ses propres choix et sur l'élimination de quelconques statuts imposés par la société. Les députés ont défendu par ces motions la liberté des individus par rapport à la société globale, et ont même valorisé l'existence de ces différences au sein d'une même société.

En nette opposition au collectivisme prédominant, l'individualisme réfère ici aux droits de la personne et à une tolérance plus marquée des différences selon les principes de la dignité de la personne, ainsi qu'aux exploits particuliers d'individus remarquables. Tandis que les valeurs et priorités collectives célèbrent les personnes,

organismes, activités ou causes qui rallient les Québécois, ces motions soulignent et défendent leurs différences, agissant comme contre-balancier idéologique. D'une part, elles véhiculent des valeurs **féministes** en faisant mention des droits des femmes, de l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes, et des réussites de certaines femmes exceptionnelles. De même, elles reconnaissent et font la promotion des droits des **minorités sexuelles**, tout en dénonçant des gestes d'homophobie. Elles réfèrent aussi aux acteurs du **système juridique** qui assurent la protection des droits des individus, et dénoncent des injustices passées commises contre des individus. Finalement, d'autres motions soulignent l'**excellence** de certains individus dans une variété de domaines qui sont, soit non spécifiés, telles les motions référant aux lauréats du Prix du Québec, ou soit très particuliers, telles les Forces armées canadiennes. En reconnaissant avant tout les exploits d'individus remarquables, les députés font état des différentes qualités qui peuvent distinguer certaines personnes et qui font d'eux des individus exceptionnels.<sup>7</sup>

Les députés de la 39<sup>e</sup> législature ont aussi reconnu l'importance du pluralisme dans l'univers des valeurs et priorités communes du Québec. Les valeurs d'**anti-haine** et d'**inclusion** témoignent de leur souci de protéger les regroupements d'individus qui sont distincts de la collectivité, soit par leur appartenance à une minorité ethnique, soit par leur statut socio-économique. En premier lieu, les motions qui dénoncent la perpétration d'actes de génocide, tel l'Holocauste, et la persécution de groupes distincts de la collectivité, s'inscrivent dans cette tendance de protection des droits des groupes minoritaires. La reconnaissance de la dignité des personnes démunies, qui sont distinctes du reste de la société par leur statut socio-économique, renvoie aussi à une vision ouverte et inclusive des différents groupes qui forment une collectivité. En effet,

---

<sup>7</sup> En fait, un grand nombre de motions incluses dans la catégorie des valeurs et des priorités occidentales et la sous-catégorie identitaire reconnaissent aussi les qualités exceptionnelles de certains artistes, entreprises, etc. À l'inverse, les valeurs et priorités individualistes peuvent être interprétées comme des causes rassembleuses qui servent à promouvoir une vision collective de la société. L'interprétation des résultats est encore une fois limitée par l'exactitude de l'instrument de recherche qui n'étudie que les valeurs et priorités prédominantes des MAMC. Bien que cette interprétation pourrait bénéficier d'une plus grande justesse, ses grandes lignes demeurent tout de même valides dans leur ensemble. En effet, qu'une motion soit partagée entre différentes interprétations possibles ne diminue en rien les mêmes grandes lignes de cette interprétation (société collective, individualiste, etc.), mais souligne plutôt le besoin de qualifier les conclusions qui peuvent en être tirées.

les MAMC d'**inclusion** encouragent les groupes d'individus à tisser des liens entre eux par le biais d'un plus grand contact avec des personnes traditionnellement exclues de la société, telles des personnes handicapées. Elles reconnaissent aussi le besoin d'assister ces personnes dans leurs efforts de réintégration dans la société. Les autres motions qui réfèrent à une vision pluraliste traitent des **communautés culturelles** et des **autochtones et Inuits**, soulignant leurs droits collectifs et les remerciant pour leurs contributions distinctes à la société plus large.

Relativement de faible importance (56 points ou 10,4 % des points de la catégorie de valeurs et priorités québécoises), le pluralisme qualifie la vision nationaliste du Québec, en valorisant l'existence de différences communautaires au sein d'une même société. Toutefois, l'absence de références directes à la communauté anglophone est remarquable, d'autant plus qu'il s'agit de la plus grande minorité linguistique du Québec et sans aucun doute la minorité la plus influente de la province. Cette absence soulève des questions et des enjeux identitaires familiers, telles l'intégration de cette minorité à la collectivité québécoise et sa pleine participation dans le processus politique provincial. Bien que son absence n'équivaille pas automatiquement à une exclusion, elle indique une priorisation moindre de la part des députés de la 39<sup>e</sup> législature et limite l'étendue de ce pluralisme.

## **Conclusion**

En conclusion, il est possible d'établir indirectement des valeurs et priorités communes à la société québécoise en analysant les motions adoptées de manière consensuelle à l'ANQ lors de la 39<sup>e</sup> législature. L'analyse de premier degré effectuée s'avère un exercice utile pour mieux comprendre les valeurs et priorités prédominantes qui font consensus au Québec. Notons également la pertinence du système de pointage utilisé, qui calibre les résultats de la recherche selon le temps dédié aux différents enjeux, et qui permet de mieux tenir compte des préférences des parlementaires.

Les 626 MAMC présentent une image d'un Québec moderne, qui partage des valeurs et des priorités avec l'ensemble des sociétés occidentales, mais qui se distingue par sa nature profondément hybride. Les députés ont effectivement su négocier et surmonter par moments des clivages importants entre valeurs et priorités identitaires et libérales. Les valeurs et priorités collectives et individualistes sont les plus clairement définies et donnent lieu à une société hybride, tel que conçu par Taylor, Morin et Kymlicka. Cet équilibre robuste contraste avec le peu de consensus sur le nationalisme qui n'est pas du ressort de la politique et l'aspect quelque peu limité du pluralisme. Ces constats soulignent le besoin de préciser le nationalisme québécois, ainsi que de bonifier le pluralisme québécois en assurant l'inclusion de la minorité anglophone au sein de cette nation afin de dépolitiser ses enjeux et de promouvoir une plus grande cohésion sociale.

Sur les autres enjeux plus généraux, le consensus demeure limité, à part sur le sujet de la démocratie. Non anodine, elle permet une négociation constante des clivages mentionnés ci-dessus, d'une manière qui favorise l'intégrité du tissu social dans une société bigarrée. Sans elle, de telles différences ne pourraient être tolérées, et mèneraient à l'imposition d'une seule vision sociale par un groupe dominant.

Source potentielle d'insécurités au sein de la population, l'hybridité de la société québécoise est sans aucun doute un de ses traits distinctifs que les députés de la 39<sup>e</sup> législature ont su mettre en évidence par le biais des MAMC. En fait, nous sommes choyés de pouvoir vivre dans une société qui tend à la fois vers une plus forte identité collective et vers la valorisation de la diversité, même si c'est de manière imparfaite. Dans le contexte de la mondialisation, nous nous devons de chérir et d'assurer l'essor de notre capacité particulière de négocier et d'outrepasser avec un certain succès nos visions conflictuelles de la société.

De plus amples informations sur les sources de cette hybridité, sur son importance relative par rapport à d'autres sociétés similaires et sur son application pourraient contribuer à sa consolidation : Comment a-t-elle évolué dans le temps? Comment se compare-t-elle à celle retrouvée dans d'autres parlements? Comment est-elle réalisée au quotidien? L'application de l'outil de recherche aux MAMC de

législatures antérieures et d'autres parlements au Canada et à l'étranger permettrait de répondre en grande partie aux deux premières questions. Des études beaucoup plus complexes sur la réalisation de cette hybridité dans la loi, dans l'administration publique et par les Québécois permettraient également de mieux apprécier son étendue.

En attendant, tâchons d'émuler l'ouverture et l'esprit de réconciliation des parlementaires de la 39<sup>e</sup> législature de l'ANQ, pour contribuer individuellement à la spécificité hybride du Québec et à son plein essor.

## **Annexe I : Exemple de questionnaire utilisé pour les entretiens semi-dirigés**

**QUESTIONS ADRESSÉES AU LEADER DU GOUVERNEMENT ET DÉPUTÉ DE CHICOUTIMI,  
STÉPHANE BÉDARD :**

1.  
Quelles sont les retombées politiques d'une motion qui la distinguent d'autres stratégies parlementaires et comment avez-vous su utiliser avantageusement les motions pour promouvoir la vision de votre parti en tant que leader de l'opposition officielle lors de la 39<sup>e</sup> législature?
2.  
Les formations politiques tentent souvent de dégager des positions communes dans l'élaboration des motions pour assurer leur adoption unanime. Comment pouvez-vous expliquer ou qualifier ce souci de collaboration?
3.  
Comment décririez-vous les négociations entre les formations politiques quant à la formulation exacte des motions pour assurer leur adoption unanime?
4.  
Croyez-vous que l'on peut déceler dans les motions adoptées unanimement des valeurs et priorités communes à la société québécoise?
5.  
Des 626 motions de fond unanimement adoptées lors de la 39<sup>e</sup> législature soit par vote à main levée ou par appel nominal, une pluralité (11 %) portait sur la culture, qui ne représente qu'environ 1 % des dépenses gouvernementales (année fiscale 2013-2014). Les valeurs et priorités véhiculées sont-elles de la poudre aux yeux de l'électorat?
6.  
Puis, selon vous, quelles sont les valeurs et priorités qui unissent tous les Québécois?

## Annexe II : 626 MAMC de la 39<sup>e</sup> législature

### 39 législature – 1<sup>ère</sup> session

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 14 janvier 2009 —<br>Vol. 41 N° 2  | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à M. Jean Pelletier, et qu'elle reconnaisse son importante contribution aux services publics, notamment comme maire de la ville de Québec pendant près de 12 ans;<br><br>«Qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | État               |
| 15 janvier 2009 —<br>Vol. 41 N° 3  | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il vienne en aide aux travailleurs, aux communautés et aux entreprises touchés par le ralentissement économique;<br><br>«Qu'elle insiste pour que le gouvernement fédéral soutienne financièrement les secteurs en difficultés, notamment les secteurs manufacturier et forestier, à l'instar de ce qu'il fait pour l'industrie automobile;<br><br>«Qu'elle demande au gouvernement fédéral de bonifier le programme de l'assurance-emploi en assouplissant les critères d'admissibilité et en permettant aux travailleurs en formation de continuer à recevoir leurs prestations;<br><br>«Qu'elle exige du gouvernement fédéral le maintien du Programme de péréquation dans sa formule actuelle;<br><br>«Qu'elle réclame l'augmentation et l'accélération des investissements dans les infrastructures, notamment par la réalisation des projets du programme Chantiers Canada, et enfin;<br><br>«Qu'elle réitère sa ferme opposition au projet de commission des valeurs mobilières pancanadienne». | Politique-Fédérale |
| 11 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 5 (a) | souligne le 10e anniversaire du décès du Dr Camille Laurin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Histoire           |
| 11 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 5 (b) | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Thérèse Lavoie-Roux et lui rende un dernier hommage en reconnaissant son apport exceptionnel au développement social du Québec; elle fut la première femme à occuper la fonction de ministre de la Santé et des Services sociaux; Mme Lavoie-Roux aura été une pionnière pour toute une génération de femmes dédiées à l'intérêt public.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Féminisme          |
| 11 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 5 (c) | «Que l'Assemblée nationale adresse ses condoléances à la famille et aux proches de M. André Langevin, grand écrivain québécois;<br><br>«Qu'elle rende hommage à l'homme et à sa contribution exceptionnelle à la littérature et à la culture québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture            |
| 11 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 5 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale du crédit communautaire, ce 11 mars 2009, reconnaissant l'apport du microcrédit québécois original, comme une solution à la crise, comme outil de développement des personnes et des communautés, comme moyen d'investissement social, responsable et de placement éthique, et comme outil de développement économique, alors que le Réseau québécois du crédit communautaire et ses 22 membres ont accordé plus de 5,5 millions de dollars en prêts qui ont permis la création et le maintien de 2 330 emplois avec un taux de survie des entreprises après cinq ans de 73 %.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Égalité sociale    |
| 11 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 5 (e) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars dernier;<br><br>«Qu'elle réaffirme l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes et des gains réalisés en ce sens.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Féminisme          |
| 11 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 5 (f) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 60e anniversaire de Contrôle routier Québec et l'apport de cette agence rattachée à la Société de l'assurance automobile du Québec; Contrôle routier Québec est un acteur indispensable au service de la sécurité routière qui s'assure de protéger notre réseau routier et de garantir une plus grande équité entre les transporteurs de personnes et de biens.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Sécurité           |
| 12 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 6 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la performance de tous les athlètes et des médaillés des Jeux du Québec d'hiver qui regroupe des jeunes de partout au Québec et fait la promotion d'une culture sportive: et<br><br>«Qu'elle salue l'excellent travail des milliers de bénévoles qui ont fait de cet événement un succès encore cette année.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sport              |
| 12 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 6 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des droits des consommateurs et souligne le travail exceptionnel de l'Office de la protection du consommateur dont la mission première est de protéger et de promouvoir les intérêts des consommateurs québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Système juridique  |
| 12 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 6 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la 21e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui se tient du 8 au 14 mars 2009 sous le thème Je te découvre... tu me ressembles!»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Santé              |
| 17 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 7 (a) | «Que l'Assemblée nationale se recueille en soutien à la profonde tristesse que vivent les parents, les familles et les proches des 16 victimes du tragique accident survenu jeudi dernier au large de Saint-Jean,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sécurité           |

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                            |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
|                                     | à Terre-Neuve-et-Labrador; en notre nom à nous et en celui de tous les Québécois, nous leur présentons nos plus sincères condoléances; nous saluons la force et la solidarité dont ils ont fait preuve ensemble pour traverser ces moments si difficiles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                            |
| 17 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 7 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de la fête de la Saint-Patrick, la contribution importante des Québécoises et Québécois d'origine irlandaise au développement du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Communautés<br>culturelles |
| 17 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 7 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la 4e édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes, qui a lieu du 16 au 21 mars 2009; c'est l'occasion de remercier les nombreux bénévoles qui servent pas moins de 1 million de repas chauds par année à des personnes en perte d'autonomie, dont une majorité d'ainés; grâce à leur générosité, toutes ces personnes peuvent ainsi demeurer à leur domicile et recevoir une visite.»                                                                                                                                                                                                                                                               | Altruisme                  |
| 17 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 7 (d)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 10e édition de la Semaine d'actions contre le racisme qui se déroule du 12 au 22 mars et invite la population du Québec à apprécier la richesse que nous offre la diversité humaine québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Anti-haine                 |
| 17 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 7 (e)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois national de la nutrition; et<br><br>«Qu'elle réitère l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Santé                      |
| 18 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 8 (a)  | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches du père Fernand Lindsay;<br><br>«Qu'elle rende hommage à cette figure marquante de Joliette et de Lanaudière, qui a consacré 50 ans de sa vie à transmettre l'amour de la musique, d'abord aux élèves du Séminaire de Joliette puis du cégep de Joliette, aux milliers d'enfants qui ont profité du Camp musical de Lanaudière ainsi qu'aux mélomanes qui se rendent chaque été au concert du Festival international de Lanaudière; grand pédagogue, personnalité attachante, accessible et généreuse, il laisse un legs impressionnant qui fait la fierté des Lanaudois et plus largement, des Québécois.» | Savoir                     |
| 18 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 8 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars;<br><br>«Qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie;<br><br>«Qu'elle exprime sa fierté pour tout ce que le Québec a accompli au sein de la Francophonie depuis sa création, notamment lors du XIIe sommet tenu à Québec en 2008; et<br><br>«Qu'elle profite de l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle de M. Jean-Pierre Ferland à la francophonie.»                                                                                                                                                                                             | Politique-<br>Internat.    |
| 18 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 8 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois national de l'épilepsie et souligne le travail de l'Association québécoise de l'épilepsie qui vise à changer les mentalités et à faire connaître davantage l'épilepsie au sein de la population québécoise, dans laquelle on retrouve environ 45 000 personnes épileptiques.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Inclusion                  |
| 18 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 8 (d)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui se tiendra le 21 mars prochain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Anti-haine                 |
| 18 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 8 (e)  | «Que l'Assemblée nationale souligne, à l'approche du vendredi 20 mars, la présence et la contribution de plusieurs dizaines de milliers de Québécoises et de Québécois originaires de l'Iran, du Kurdistan, de l'Afghanistan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, et du Kirghizistan ainsi que de nos concitoyens bahaïs et zoroastriens parsis qui fêtent le Norouz, le jour nouveau qui correspond à l'équinoxe du printemps.»                                                                                                                                                                                                                                    | Communautés<br>culturelles |
| 19 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 9 (a)  | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse le caractère économique et historique de l'industrie du phoque pour les Îles-de-la-Madeleine et de la Basse-Côte-Nord;<br><br>«Qu'elle déplore la récente décision de la commission du marché intérieur [...] du Parlement européen recommandant un embargo sur les produits dérivés du phoque, exception faite des produits provenant des Inuits du Canada et du Groenland; et<br><br>«Qu'elle demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du Parlement européen.»                                                                                                                                                                               | Politique-<br>Internat.    |
| 19 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 9 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'eau 2009 qui se tiendra le 22 mars prochain sous le thème Les eaux transfrontalières; et<br><br>«Qu'elle réitère l'importance de la protection, de la préservation et de la sauvegarde de cette ressource collective dans la perspective du développement durable de la planète.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Environnement              |
| 19 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 9 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois de la prévention de la fraude dont l'objectif est de sensibiliser et d'informer les consommateurs pour les aider à reconnaître la fraude, à l'éviter et à la dénoncer.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Système<br>juridique       |
| 25 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 11 (a) | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches du juge Jean Dutil; et<br><br>«Qu'elle lui rende un dernier hommage en reconnaissant sa contribution exceptionnelle dans le domaine de la justice québécoise, particulièrement pour son rôle à la tête de la Commission d'enquête sur le crime organisé et pour son apport aux communautés autochtones du Nord québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Système<br>juridique       |

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                            |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 25 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 11 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne, en ce 25 mars, la fête de l'indépendance de la Grèce et salue toute la communauté hellénique du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Communautés<br>culturelles |
| 25 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 11 (c) | «Que l'Assemblée nationale donne son appui aux démarches entreprises et appuyées par la population québécoise afin que la direction des Canadiens de Montréal retire le chandail d'Émile "Butch" Bouchard, défenseur émérite de 1941 à 1956 et capitaine de cette équipe pendant [8] ans.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Sport                      |
| 25 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 11 (d) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 100e anniversaire de la Fédération des chambres de commerce du Québec et invite [tous] les acteurs des milieux d'affaires et politiques à participer aux nombreuses activités à cette occasion.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Économie                   |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (a) | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Bernard Levac — père du journaliste Lionel Levac, commandeur de l'Ordre national du mérite agricole — et lui rende un dernier hommage en reconnaissant son apport exceptionnel à titre d'agronome au développement de l'apiculture au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Savoir                     |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux qui se tient cette année du 22 au 28 mars et félicite ces professionnels qui pratiquent dans le réseau de la santé et des services sociaux, en milieu scolaire, au sein d'organismes communautaires ou en cabinets privés, car ils interviennent avec cœur auprès des jeunes, des adultes, des familles, des groupes et des collectivités afin de les aider à retrouver leur équilibre et à atteindre leur plein potentiel.»                                                                                                                                               | Égalité sociale            |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la 4e Journée mondiale de la trisomie 21;<br><br>«Qu'elle encourage la poursuite des recherches et le développement dans les domaines de la médecine, de l'enseignement et de l'insertion sociale des personnes atteintes de ce syndrome et remercie tous ceux et celles qui, avec amour, soutiennent et oeuvrent auprès de ces familles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Santé                      |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la 12e Journée nationale des cuisines collectives, sous le thème Le Québec dans mon assiette!, qui invite la population à explorer la diversité et le plaisir d'une saine alimentation.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Santé                      |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (e) | «Que l'Assemblée nationale souligne les 20 ans de la FEUQ, la Fédération étudiante universitaire du Québec, et salue sa contribution à l'accessibilité et à la qualité de l'enseignement universitaire au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Savoir                     |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (f) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne l'activité l'Heure de la Terre, un mouvement mondial de sensibilisation à la lutte contre les changements climatiques et encourage les citoyens et entreprises du Québec à éteindre toutes leurs lumières non essentielles à 20 h 30 le samedi 28 mars.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Environnement              |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (g) | «Que l'Assemblée nationale souligne le record atteint du plus de victoires en carrière pour un gardien de but, soit Martin Brodeur, originaire de Montréal, joueur des Devils du New Jersey de la Ligue nationale de hockey qui a inscrit son nom dans l'histoire le 14 mars 2009; trois jours plus tard, le 17 mars 2009, dans une victoire de 3-2 contre les Blackhawks de Chicago, Martin Brodeur est devenu le gardien ayant obtenu le plus de victoires en carrière, soit 552.»                                                                                                                                                                                             | Sport                      |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (h) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 26 mars comme étant la Journée [de la] Lavande pour l'épilepsie;<br>et<br><br>«Qu'elle reconnaisse les difficultés que vivent les quelques 60 000 Québécois atteints de cette maladie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Santé                      |
| 26 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 12 (i) | «Que l'Assemblée nationale réitère à la suite de l'annonce des compressions à la Société Radio-Canada, la pertinence d'une diffusion publique francophone forte et de l'importance de l'information régionale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Langue<br>française        |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du théâtre qui se tient chaque année le 27 mars et rende hommage à toutes celles et à tous ceux qui, au Québec et à travers le monde, font vivre cette forme d'expression artistique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture                    |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (b) | «Que l'Assemblée nationale félicite tous les finalistes, ainsi que les lauréates et les lauréats des prix Jutra, qui ont été récompensés lors du gala du dimanche 29 mars.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Culture                    |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail et salue la tenue du 9e congrès annuel du commerce de détail qui se tient [présentement] à Montréal les 30 et 31 mars 2009.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Économie                   |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (d) | «Que cette Assemblée souligne la tenue, du 28 mars au 4 avril 2009, de la Semaine québécoise des adultes en formation et salue les efforts déployés par des milliers d'adultes à travers le Québec qui se sont engagés dans une démarche de formation;<br>«Que cette Assemblée remercie tous les acteurs et partenaires de l'éducation des adultes et de la formation continue qui, depuis des années, conjuguent leurs efforts afin d'améliorer constamment la qualité et l'étendue des services offerts à la population;<br>«Que cette Assemblée souligne aussi le travail accompli par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, coordonnateur de l'événement.» | Savoir                     |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (e) | «Attendu que le Québec a été la première province à s'harmoniser avec la taxe sur les produits et services — TPS — fédérale au début des années 1990;<br>«Attendu que depuis ce temps, trois provinces de l'Atlantique se sont harmonisées à la TPS en 1997 et qu'elles ont reçu à ce titre une compensation du gouvernement fédéral de près de 1 milliard de dollars;<br>«Attendu que le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il allait harmoniser sa taxe de vente à la TPS à                                                                                                                                                                                                | Politique-<br>Fédérale     |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                         |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                       | <p>compter du 1er juillet 2010;</p> <p>«Attendu que le gouvernement fédéral versera une compensation de 4,3 milliards de dollars à l'Ontario au titre de cette harmonisation, montant qui est justifié dans le protocole d'entente Canada-Ontario notamment par le désir de stimuler la croissance économique et la création d'emplois, et que le gouvernement fédéral administrera gratuitement cette nouvelle taxe provinciale au nom de l'Ontario;</p> <p>«Attendu que la taxe de vente ontarienne sera très similaire à la taxe de vente du Québec puisque certains biens, comme les livres, ne seront pas assujettis à la taxe provinciale et que les remboursements de la taxe sur les intrants en Ontario pourront être identiques à ceux consentis par le Québec pendant une période s'étalant sur 8 ans;</p> <p>«Attendu que l'Ontario est la quatrième province à recevoir du gouvernement fédéral une compensation au titre de l'harmonisation des taxes de vente provinciale et fédérale, alors que le Québec n'a reçu aucune compensation à ce jour bien qu'elle ait été la première province à harmoniser sa taxe de vente;</p> <p>«Il est résolu que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de traiter le Québec avec justice et équité, en lui versant une compensation comparable à celle offerte à l'Ontario pour l'harmonisation de sa taxe de vente à la TPS, ce qui représenterait un montant de 2,6 milliards de dollars pour le Québec.»</p> |                         |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (f)   | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux personnes et organisations s'étant illustrées lors de la dernière soirée Mérites et Francopub 2009 qui se tenait le 25 mars dernier dans le cadre de la 13e Francofête sous le thème Imaginer demain en français.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Langue française        |
| 31 mars 2009 —<br>Vol. 41 N° 13 (g)   | «Que l'Assemblée nationale du Québec exige le maintien du registre des armes à feu, incluant les armes de chasse, et dénonce le projet de loi privé C-301 du député fédéral de Yorkton-Melville, Garry Breitkreuz, qui en dilue l'application et la portée.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Politique-Fédérale      |
| 1er avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 14 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne en ce premier jour d'avril le mois de sensibilisation au cancer et qu'elle rappelle l'important message de la prévention, en soulignant qu'il importe d'agir sur les mauvaises habitudes alimentaires, le manque d'activité physique, l'obésité et l'usage du tabac.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Santé                   |
| 1er avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 14 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 30e anniversaire de fondation du Centre de conservation du Québec et souligne sa contribution exceptionnelle à la conservation du patrimoine.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Histoire                |
| 1er avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 14 (c) | «Que l'Assemblée nationale félicite M. Marcel Aubut pour son élection à la présidence du Comité olympique canadien et reconnaisse comme historique le fait qu'il soit le premier francophone à accéder à ce poste aussi prestigieux, et lui souhaite bon succès dans l'accomplissement de cette fonction.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Langue française        |
| 2 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 15 (a)   | «Que l'Assemblée nationale, suite au retrait de l'aide bilatérale au développement de l'ACDI en Afrique francophone annoncé le 23 février 2009, compte tenu des relations privilégiées du Québec avec l'Afrique francophone et de l'importance de la Francophonie dans la Politique internationale du Québec, demande au gouvernement du Canada de revoir cette décision et de reconnaître les besoins importants du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Niger et du Rwanda à titre de bénéficiaires de l'aide bilatérale canadienne au développement.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Politique-Fédérale      |
| 2 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 15 (b)   | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il ratifie les conventions fiscales bilatérales avec les juridictions qui se sont engagées auprès de l'OCDE à améliorer la transparence et à mettre en place des échanges effectifs de renseignements en matière fiscale, et cela, dans le but de permettre au gouvernement du Québec de mieux lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-Fédérale      |
| 2 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 15 (c)   | «Que l'Assemblée nationale affirme sa vive désapprobation envers le projet de loi afghan interdisant aux femmes de la minorité chiite de refuser des rapports sexuels à leurs maris; <p>«Qu'elle demande au gouvernement afghan de respecter ses obligations en matière de droits humains, particulièrement en ce qui concerne le droit des femmes et revienne sur son code de la famille qui brime leurs libertés fondamentales.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Internat.     |
| 2 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 15 (d)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois de la jonquille et salue particulièrement les bénévoles de la fondation qui, par leur dévouement et leur implication, rendent, depuis 1938, le combat contre le cancer plus tolérable pour les gens qui sont atteints de la maladie ainsi que pour leurs proches; <p>«Que leur mission d'éradiquer le cancer se concrétise le plus rapidement possible.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Altruisme               |
| 2 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 15 (e)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de sensibilisation [de] l'autisme; <p>«Par cette occasion, qu'elle témoigne notre attachement et notre solidarité à l'égard des hommes, des femmes et des enfants qui, au sein de notre société, présentent un trouble [envahissement] du [comportement].»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Inclusion               |
| 2 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 15 (f)   | «Que l'Assemblée nationale félicite "Aliments du Québec", qui est un organisme voué à la promotion des produits agroalimentaires québécois par le biais du label "Aliments du Québec"; <p>«Qu'elle souligne l'efficacité de ce label qui, par son utilisation, fait augmenter les parts de marché des produits agroalimentaires fabriqués et vendus au Québec, augmentation qui profite à de petites entreprises dont les parts de marché sont limitées.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Économie                |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (a)   | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à M. Daniel Bienvenue en soulignant sa contribution remarquable au service de ses concitoyens et à l'État québécois, et ce, pendant près de 30 ans. <p>«Qu'elle présente ses plus sincères condoléances à sa conjointe Danielle Langlois, à sa fille Andréanne, à son fils Philippe, ainsi qu'à tous les membres de sa famille et à ses proches.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | État                    |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (b)   | «Que l'Assemblée nationale exprime sa profonde sympathie à tous les membres de la communauté italo-québécoise, au peuple italien et aux familles éprouvées par le violent tremblement de terre qui a secoué la région des Abruzzes, hier, le 6 avril 2009;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Communautés culturelles |

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                         |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                     | «Que l'Assemblée nationale assure à la communauté italo-qubécoise ainsi qu'au gouvernement et au peuple d'Italie la solidarité du peuple québécois en ces heures difficiles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                         |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne l'excellente performance de la médaillée d'argent des Championnats du monde de patinage artistique, Joannie Rochette, qui est devenue la première patineuse canadienne à monter sur le podium depuis 1988.»                                                                                                                                                                                                                                                      | Sport                   |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne le Jour du tartan et reconnaisse une fois de plus la présence significative des Écossais dans l'essor économique, social et culturel du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Communautés culturelles |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (e) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la santé qui est, cette année, consacrée à la sécurité des établissements de santé et à la préparation des soignants qui traitent les populations en situation d'urgence;<br>«Qu'elle réitère que les objectifs de l'Organisation mondiale de la santé doivent être atteints afin de sauver des vies et d'améliorer la santé partout dans le monde.»                                                                                      | Santé                   |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (f) | «Que l'Assemblée nationale souligne la 9e Journée du travail invisible;<br>«Que l'on salue le travail non rémunéré qui trop souvent passe sous silence, bien que l'ONU et d'autres instituts statistiques montrent qu'il constitue une grande richesse pour les pays;<br>«Que l'on souligne l'apport important à la société de ces heures données.»                                                                                                                                                  | Économie                |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (g) | «Que l'Assemblée nationale du Québec commémore le 15e anniversaire du génocide rwandais et rende hommage aux martyrs rwandais.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Anti-haine              |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (h) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 200e anniversaire de fondation de la Chambre de commerce de Québec, première chambre francophone en Amérique du Nord, active depuis le 21 février 1809, en reconnaissant son apport et sa contribution à la vie économique des entreprises de Québec par son dynamisme et son rayonnement.»                                                                                                                                                                   | Économie                |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (i) | «Que l'Assemblée nationale souligne la nomination de la ville de Sherbrooke qui accueillera les Jeux du Canada à l'été 2013; la population de tout le Québec pourra, quant à elle, venir applaudir notre relève sportive pour ensuite profiter des améliorations qui seront apportées aux installations sportives de la région.»                                                                                                                                                                     | Sport                   |
| 7 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 16 (j) | «Considérant que l'observatoire du mont Mégantic est le plus important du genre dans l'est de l'Amérique du Nord;<br>«Considérant qu'il est un important laboratoire de recherche pour l'Université Laval et l'Université de Montréal;<br>«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revoir sa décision quant à la coupure de la subvention accordée à l'observatoire du mont Mégantic par le biais du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.»       | Politique-Fédérale      |
| 8 avril 2009<br>Vol. 41 N° 17 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne les dix années de vie politique de Mme Monique Jérôme-Forget, qu'elle salue...<br>le temps consacré au service des citoyennes et citoyens de Marguerite-Bourgeoys par cette femme de tête et qu'elle note particulièrement le fait que cette dernière ait contribué à l'ouverture de la voie aux femmes à des postes politiques importants.»                                                                                                                     | Démocratie              |
| 8 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 17 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois de la sensibilisation à la maladie de Parkinson et la Journée mondiale de la maladie de Parkinson qui aura lieu le 11 avril prochain;<br>«Que soit reconnu l'apport de tous ceux et celles qui travaillent au mieux-être des gens atteints de cette maladie et leur famille.»                                                                                                                                                                            | Santé                   |
| 8 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 17 (c) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux organisations lauréates des Grands Prix québécois de la qualité, qui ont été remis le 24 octobre 2008, soit: la filiale montréalaise de Johnson & Johnson[...], l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, les Centres relation client de la Banque Nationale du Canada, la Caisse populaire Desjardins de Farnham, Teknika HBA, le Groupe Lacasse et le Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais.» | Économie                |
| 8 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 17 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne l'élection de M. Adam Atlas à la présidence du congrès juif québécois;<br>«Qu'elle reconnaisse également, par le changement de nom de l'organisme, une volonté de marquer son appartenance à la nation québécoise et sa volonté de participer pleinement à son développement.»                                                                                                                                                                                   | Communautés culturelles |
| 8 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 17 (e) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 20e anniversaire de la Caserne de jouets Saguenay et reconnaisse le dévouement de M. Mario Gagnon, président et fondateur, et le travail [de] nombreux bénévoles qui, par leur implication, ont apporté du bonheur à plus de 50 000 enfants au fil des ans; environ 10 000 jouets [ont été] distribués à chaque année aux familles défavorisées, immigrantes, sinistrées et aux enfants hospitalisés du Saguenay—Lac-Saint-Jean.»                   | Altruisme               |
| 9 avril 2009<br>Vol. 41 N° 18 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la conservation de la faune, qui se tient actuellement, et dont le thème est Les plantes indigènes: un lien vital avec la faune; ce thème nous rappelle l'importance que les Québécois accordent à la protection des habitats fauniques et des différentes espèces qui y vivent; les plantes indigènes sont à la base d'un écosystème en santé et contribuent à la biodiversité, mécanisme naturel essentiel à la vie.»                  | Environnement           |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |               |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |               |
| 9 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 18 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois de la santé dentaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Santé         |
| 9 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 18 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne les quarante ans de l'Université du Québec, la première université publique d'État du Québec, devenue au fil des ans le plus important réseau universitaire au Canada avec 9 universités et écoles à travers le Québec et près de 500 000 diplômés;<br>«Qu'elle souligne, par la même occasion, les quarante ans de l'Université du Québec à Montréal et salue son important apport au développement social[, culturel] et économique du Québec;<br>«Que l'Assemblée nationale souligne son apport à la recherche universitaire qui fait rayonner son réseau sur la scène internationale et la qualité de son personnel enseignant et de ses diplômés.» | Savoir        |
| 9 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 18 (d)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite les docteurs Pascal-André Vendittoli, Martin Lavigne et Alain Roy de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, récipiendaires du prix John-Charnley décerné par l'American Hip Society. Il s'agit de la plus haute distinction dans le domaine de la chirurgie de la hanche.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Santé         |
| 9 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 18 (e)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le talent des deux finalistes de Star Académie 2009, Maxime Landry, originaire de Saint-Gédéon de Beauce, ainsi que Carolanne D'Astous-Paquet, originaire de Sayabec, dans ma circonscription de Matapédia. Qu'elle leur souhaite à tous les deux la meilleure des chances pour la finale de lundi prochain.» Merci, Mme la Présidente.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Culture       |
| 21 avril 2009<br>Vol. 41 N° 19 (a)   | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de madame Karine Blais, originaire de Les Méchins, décédée en Afghanistan le 13 avril dernier.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sécurité      |
| 21 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 19 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne [aujourd'hui le] 21 avril 2009 est Yom Hashoah, soit la journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.»<br>«That the National Assembly recognizes that [today] April 21 2009 is Yom Hashoah, the International Day of Commemoration for the Victims of the Holocaust.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Anti-haine    |
| 21 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 19 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'hémophilie qui avait lieu le 17 avril dernier sous le thème: Solidaires pour votre bien-être.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Santé         |
| 21 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 19 (d) | «Que l'Assemblée nationale félicite le gagnant de l'édition 2009 de Star Académie, M. Maxime Landry, un fier Beauceron de Saint-Gédéon — qui d'ailleurs est ici avec nous dans l'estrade; qu'elle souligne sa détermination, son courage et sa persévérance à développer son talent; que ses efforts et son travail puissent servir d'exemples et d'inspiration pour les jeunes de tout le Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Culture       |
| 22 avril 2009<br>Vol. 41 N° 20 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le Jour de la Terre qui a pour thématique cette année de stimuler et de valoriser l'action positive à l'égard de l'environnement auprès des individus, organismes et entreprises: la célébration par l'action, le 22 avril et tous les jours!»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Environnement |
| 22 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 20 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 25e anniversaire du festival Vues d'Afrique qui, bon an, mal an, contribue à atomiser les préjugés ethniques, la xénophobie et le racisme en tenant des activités culturelles pour les tout-petits, les jeunes et les aînés par le biais de la découverte des autres cultures en général, des cultures africaines et créoles en particulier, tout en développant des partenariats entre le Québec et les pays du Sud au plan des industries culturelles.»                                                                                                                                                                                            | Anti-haine    |
| 22 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 20 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne le cinquième anniversaire de l'Institut du Nouveau Monde et profite de l'occasion pour reconnaître l'excellent travail d'éducation citoyenne [qu'elle a fait et qu'elle] continue de faire auprès des milliers de jeunes du Québec et d'ailleurs depuis le 22 avril 2004.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Démocratie    |
| 23 avril 2009<br>Vol. 41 N° 21 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, et qu'elle s'efforce de promouvoir la lecture, l'industrie éditoriale et la protection de la propriété intellectuelle à travers le droit d'auteur.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Culture       |
| 23 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 21 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'action bénévole et le travail remarquable fait par tous les travailleurs et toutes les travailleuses bénévoles du Québec chaque jour de l'année.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Altruisme     |
| 23 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 21 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la semaine des dons d'organes et rappelle que le geste de confirmer à ses proches son intention de faire un don d'organe ne prend que quelques secondes qui peuvent sauver une vie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Altruisme     |
| 23 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 21 (d) | «Que l'Assemblée nationale félicite Kim Yaroshevskaya, Hélène Girard, Laurence Leboeuf, Annie Piérard, et Josée Vallée, toutes couronnées lors du gala annuel des Femmes du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias et qu'elle reconnaisse l'apport exceptionnel à la culture québécoise de toutes les femmes oeuvrant dans le domaine culturel.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Féminisme     |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                         |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| 23 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 21 (e) | «Que l'Assemblée nationale déplore la décision de la ministre fédérale de Pêches et Océans Canada qui n'a pas respecté les parts historiques du Québec dans l'attribution des quotas de pêche à la crevette du golfe, une décision préjudiciable qui vient à l'encontre des intérêts économiques des pêcheurs québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                       | Politique-<br>Fédérale  |
| 28 avril 2009<br>Vol. 41 N° 22 (a)   | «Que l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires des prix Artis et qu'elle souligne l'hommage rendu par le public aux personnalités du monde de la télévision québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Culture                 |
| 28 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 22 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée des préposés aux bénéficiaires et qu'elle réitère l'apport des préposés aux bénéficiaires dans le réseau de la santé et des services sociaux.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Santé                   |
| 28 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 22 (c) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine nationale de promotion de la vaccination, qui se tient cette année du 25 avril au 2 mai, sous le thème Une affaire de famille.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Santé                   |
| 28 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 22 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui, en ce 28 avril 2009, le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents et de maladies professionnelles; cette commémoration doit nous rappeler que la santé et la sécurité des travailleurs [est] une priorité pour notre société et que le gouvernement doit continuer d'encourager les efforts consacrés au renforcement d'une culture de prévention, et ce, dans le meilleur intérêt des travailleurs et des employeurs du Québec.»                                                                             | Sécurité                |
| 28 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 22 (e) | «Que l'Assemblée nationale souligne les festivités entourant le 150e anniversaire de l'école secondaire Sophie-Barat, anciennement le Pensionnat du Sacré-cœur du Sault-au-Récollet, nommée en mémoire de soeur Madeleine-Sophie Barat;<br>«Qu'elle souligne l'implication de l'équipe de direction, du personnel, des [enseignants] qui a permis à cette école de se tailler une place [de choix] dans le milieu scolaire de Montréal, par le rendement scolaire [de ses] élèves et par leur participation aux nombreuses activités offertes à l'école et dans la communauté.» | Savoir                  |
| 28 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 22 (f) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 35e anniversaire de la naissance du groupe Beau Dommage et qu'elle reconnaisse la contribution remarquable de Marie Michèle Desrosiers, Pierre Bertrand, Réal Desrosiers, Pierre Huet, Robert Léger, Michel Hinton et Michel Rivard au patrimoine culturel et artistique du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                     | Culture                 |
| 29 avril 2009<br>Vol. 41 N° 23 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le 94e anniversaire de commémoration du génocide arménien en mémoire des victimes, et transmette toute notre compassion et notre solidarité à l'égard de nos compatriotes d'origine arménienne.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Anti-haine              |
| 29 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 23 (b) | «Que l'Assemblée nationale donne son appui au projet de loi C-241 visant à abolir le délai de carence de l'assurance-emploi voté aujourd'hui en deuxième lecture à la Chambre des communes; qu'elle réitère l'importance de l'abolition de ce délai pour les travailleurs et les travailleuses sans revenus d'emploi.»                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-<br>Fédérale  |
| 30 avril 2009<br>Vol. 41 N° 24 (a)   | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 175e anniversaire de la présence consulaire américaine au Québec, et reconnaisse la contribution des consulats généraux des États-Unis d'Amérique au maintien et au développement de liens harmonieux et mutuellement bénéfiques entre le Québec et les États-Unis.»                                                                                                                                                                                                                                                           | Politique-<br>Internat. |
| 30 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 24 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la fête des Travailleurs qui se tient le 1er mai; qu'elle profite de cette journée pour rendre hommage à celles et ceux qui ont lutté pour améliorer la qualité de vie des travailleurs et de cette occasion pour porter une réflexion et faire le point sur l'évolution du monde du travail.»                                                                                                                                                                                                                                              | Égalité sociale         |
| 30 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 24 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 90e anniversaire de l'Union des municipalités du Québec qui tiendra ses assises annuelles du 13 au 16 mai prochain;<br>«Qu'elle rende un hommage tout particulier aux personnes ainsi qu'aux organismes-partenaires qui travaillent quotidiennement à assurer l'autonomie des municipalités, pour et au nom de chaque citoyenne et citoyen du Québec;<br>«Qu'elle salue l'énergie de cet organisme qui, depuis neuf décennies, donne une voix à l'expression de la diversité municipale au Québec.»                                      | État                    |
| 30 avril 2009 —<br>Vol. 41 N° 24 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels qui se déroule du 26 avril au 2 mai et note l'importance que les victimes soient accompagnées et soutenues dans leur cheminement personnel et judiciaire; qu'elle souligne également le travail remarquable accompli par les organismes de sensibilisation, de soutien et d'aide aux victimes d'actes criminels.»                                                                                                                                                              | Système<br>juridique    |
| 5 mai 2009<br>Vol. 41 N° 25 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le lancement des activités du Mois de l'arbre et des forêts qui se déroule cette année sous le thème Je choisis la forêt, afin d'amener chaque citoyen à se sentir concerné par la forêt, à y étudier, y travailler, y bouter, et                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Environnement           |

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                | «Qu'elle rappelle l'importance d'utiliser et d'exploiter les ressources forestières dans une optique de développement durable afin de ne pas épuiser la ressource et d'assurer de meilleurs retombées et bénéfices pour les communautés du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                     |
| 5 mai 2009 — Vol. 41 N° 25 (b) | «Que cette Assemblée souligne la tenue du Mois de l'éducation physique et du sport étudiant; «Qu'elle félicite et remercie la Fédération québécoise du sport étudiant pour les efforts déployés, année après année, pour animer la scène scolaire en faisant notamment la promotion des bienfaits de la pratique régulière du sport et de l'activité physique et de l'adoption de saines habitudes alimentaires; «Que cette Assemblée invite les écoles du Québec à participer activement aux différentes activités organisées dans le cadre de ce mois, notamment le Grand Défi Pierre-Lavoie, parce qu'au Québec, on aime la vie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Savoir              |
| 5 mai 2009 — Vol. 41 N° 25 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la sécurité civile qui se tient du 3 au 9 mai et qui vise à sensibiliser la population sur l'importance de se préparer pour faire face à diverses situations d'urgence.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Sécurité            |
| 5 mai 2009 — Vol. 41 N° 25 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire et qu'elle réitère l'apport exceptionnel de ces femmes et de ces hommes qui jouent un rôle essentiel dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Santé               |
| 5 mai 2009 — Vol. 41 N° 25 (e) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'asthme qui se déroule cette année sous le thème Asthmatiques, vous pouvez mieux contrôler votre asthme!»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Santé               |
| 5 mai 2009 — Vol. 41 N° 25 (f) | «Que l'Assemblée nationale félicite Mme Phyllis Lambert pour son important prix d'architecture et souligne l'importante contribution de cette grande dame au rayonnement et à notre compréhension de cet art dans son articulation à travers le temps.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Culture             |
| 5 mai 2009 — Vol. 41 N° 25 (g) | «Que l'Assemblée nationale condamne la décision du Parlement européen de bannir la mise en marché des produits du phoque sur le territoire de l'Union européenne; «Qu'elle réaffirme son soutien à l'industrie de la chasse aux phoques et demande au gouvernement fédéral de contester à l'OMC l'embargo européen sur les produits du phoque.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-Internat. |
| 6 mai 2009 Vol. 41 N° 26 (a)   | «Que l'Assemblée nationale observe une minute de silence à la mémoire de MM. Georges Boyer, Camille Lepage et Roger Lefrançois, décédés lors de la tragédie survenue en ces murs, il y a 25 ans le 8 mai 1984, et honore le courage des blessés et des proches de toutes les victimes de cette infiniment triste journée.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Sécurité            |
| 6 mai 2009 — Vol. 41 N° 26 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la semaine nationale de la santé mentale, qui se tient cette année du 4 au 10 mai; «Qu'elle souligne le travail exceptionnel réalisé par tout le réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que ses partenaires, auprès des clientèles de tout âge car il ne faut pas oublier qu'une personne sur cinq risque d'être un jour atteinte d'une maladie mentale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Santé               |
| 6 mai 2009 — Vol. 41 N° 26 (c) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine nationale des soins palliatifs, qui se tient du 3 au 9 mai et qui vise à sensibiliser, reconnaître et partager les réalisations en matière de soins palliatifs.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Santé               |
| 6 mai 2009 — Vol. 41 N° 26 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales et invite [...] les citoyens à reconnaître la dignité à tous les membres de la société ainsi que leurs droits à l'égalité, à la justice, à l'épanouissement et à la participation au développement social et économique du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Inclusion           |
| 6 mai 2009 — Vol. 41 N° 26 (e) | «Que l'Assemblée nationale souligne le couronnement du fromage "Le Kénogami" de la Fromagerie Lehmann, à Hébertville, comme Grand champion du sixième Grand Prix des fromages canadiens le 23 avril dernier; «Que l'Assemblée nationale souligne également les récompenses obtenues par "Le Marquis de Témiscouata", de la Fromagerie Le Détour, "Le Ciel de Charlevoix" de La Maison d'affinage Maurice Dufour[...], "la Raclette de Compton au poivre" de la Fromagerie La Station, "le cheddar doux Riviera" de la Laiterie Chalifoux[...], "le cheddar Île-aux-Grues médium" de la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues et "Le Baluchon" de la Fromagerie F.X. Pichet; «Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de cette industrie et la nécessité de la soutenir et de contribuer à son développement, puisque les artisans fromagers du Québec enrichissent notre patrimoine gastronomique.» | Économie            |
| 6 mai 2009 — Vol. 41 N° 26 (f) | «Que l'Assemblée nationale souligne le modèle de persévérance qu'incarne M. Bernard Lachance, originaire de Montmagny, depuis une quinzaine d'années dans le milieu du spectacle en Amérique du Nord, persévérance qui l'a conduit récemment dans l'antre de l'oracle de la télévision américaine en participant à l'émission d'Oprah Winfrey.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture             |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (a) | «Que l'Assemblée nationale réitère l'importance de la diffusion d'information locale et régionale à Québec, ainsi que la production d'émissions dites "réseau" depuis la capitale nationale et qu'elle demande au                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Démocratie          |

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                  | CRTC le maintien des heures de production locale pour la station de TVA Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                     |
| 7 mai 2009<br>Vol. 41 N° 27 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne avec fierté le quarantième anniversaire du Protecteur du citoyen, en saluant le travail et les résultats de cette institution indépendante, dont la mission est de s'assurer du respect des droits des citoyens ainsi que de conseiller les parlementaires pour maintenir la qualité des services publics et concourir à leur amélioration.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | État                |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (c)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le 30e anniversaire de Starmania, l'opéra rock de Luc Plamondon et de Michel Berger, et qu'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de tous les artisans et artistes qui, au fil des ans, au Québec et en France, ont marqué du sceau de l'excellence les différentes productions de cette oeuvre unique dans l'espace francophone contemporain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Culture             |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (d)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le mois de mai, [le] mois de l'ouïe et de la communication, afin de rendre hommage aux efforts et à la persévérance des personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles et celles présentant des troubles de langage ou de traitement auditif dans leur processus d'adaptation et de réadaptation en vue d'une plus grande participation sociale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Santé               |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (e)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des orphelins du sida qui a pour but d'attirer l'attention sur les besoins de près de 25 millions d'enfants à travers le monde.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Santé               |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (f)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée mondiale de la liberté de [...] presse dont le thème est cette année: Dialogue, compréhension mutuelle et réconciliation.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Démocratie          |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (g)   | «Que l'Assemblée nationale félicite Daniel Leblanc, journaliste d'enquête qui a fait la lumière sur le scandale des commandites, pour avoir obtenu le Prix annuel de la liberté de la presse remis par le comité [...] pour la liberté de [...] presse mondiale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Démocratie          |
| 7 mai 2009 — Vol. 41 N° 27 (h)   | «Que l'Assemblée nationale félicite la fromagerie Au gré des champs de Saint-Jean-sur-Richelieu qui produit le fromage "Le Péningouin", premier fromage québécois au lait cru de moins de 60 jours d'affinage recevant l'approbation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | État                |
| 12 mai 2009<br>Vol. 41 N° 28 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la 14e Semaine québécoise des familles qui se tient du 11 au 17 mai 2009 sous le thème Pour un Québec famille.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Famille             |
| 12 mai 2009 — Vol. 41 N° 28 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 375e anniversaire de la ville de Trois-Rivières, deuxième plus vieille ville française en Amérique;<br>«Qu'elle salue son dynamisme hors du commun et les projets d'envergure menés depuis sa fondation par les Tri-fluviens et les Tri-fluviennes;<br>«Qu'elle félicite les organisateurs des festivités qui nous offrent une programmation haute en couleur et fort prometteuse, telle que nous l'avons vue lors de l'ouverture des festivités samedi [passé] le 9 mai;<br>«Que l'Assemblée nationale souligne l'épanouissement et les projets d'avenir tous plus dynamiques les uns que les autres de cette ville, portés par les Tri-fluviens et Tri-fluviennes dans le cadre de ces célébrations, notamment le projet [de] Trois-Rivières sur le Saint-Laurent, projet qui devrait voir sa réalisation complète en 2010, incluant son amphithéâtre.» | Histoire            |
| 13 mai 2009<br>Vol. 41 N° 29 (a) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 15e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec qui se réunit aujourd'hui, 13 mai et demain 14 mai 2009 pour sa 15e assemblée générale annuelle;<br>«Qu'elle salue l'engagement de ces hommes et de ces femmes qui ont servi la population du Québec à titre de député de leur région;<br>«Qu'elle signale particulièrement le travail de MM. Jean-Pierre Saintonge, Michel Bissonnet ainsi que François Gendron qui ont participé à l'élaboration et à la présentation de la loi créant l'Amicale des anciens parlementaires du Québec en décembre 1993.»                                                                                                                                                                                                                                                                   | Démocratie          |
| 13 mai 2009 — Vol. 41 N° 29 (b)  | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral et de Postes Canada qu'ils prennent des engagements clairs et fassent connaître rapidement leurs intentions relativement au maintien des services postaux pour les communautés rurales du Québec et qu'elle demande "que le gouvernement [fédéral] déclare explicitement que les services postaux ruraux font partie intégrante de l'obligation d'assurer un service universel", tel que le stipule le rapport de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes rendu public le 30 avril dernier.<br>«Que l'Assemblée signifie également au gouvernement fédéral que le service postal fait partie intégrante des éléments nécessaires à une politique dynamique d'occupation des territoires»                                                                                                                               | Politique-Fédérale  |
| 14 mai 2009<br>Vol. 41 N° 30 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la contribution du Collectif pour un Québec sans pauvreté dans l'évolution et l'avancement des politiques québécoises en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Égalité sociale     |
| 14 mai 2009 — Vol. 41 N° 30 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale contre l'homophobie, qui a pour thème cette année L'homosexualité n'a pas de frontières et qui a pour objectif de sensibiliser la population en général, et plus particulièrement les communautés ethnoculturelles de toutes origines, aux réalités homosexuelles et à la diversité sexuelle.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Minorités sexuelles |
| 19 mai 2009<br>Vol. 41 N° 31 (a) | «Que l'Assemblée nationale offre son réconfort aux familles éprouvées par la tragédie maritime qui a eu lieu hier soir au large de Rivière-au-Renard ainsi qu'à toute la communauté gaspésienne.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Sécurité            |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                        |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                        |
| 19 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 31 (b) | «Que l'Assemblée nationale réitère ses requêtes auprès du gouvernement fédéral et exige qu'il prenne, dans les meilleurs délais, des engagements clairs et fasse connaître rapidement ses intentions afin que les aînés du Québec soient traités de manière juste et digne et obtiennent: [premièrement] la majoration de 110 \$ par mois du supplément de revenu garanti, [deuxièmement] la poursuite pour une période de 6 mois de la pension de vieillesse et du supplément à la personne dont l'époux ou le conjoint de fait est décédé, [troisièmement] l'inscription automatique des personnes de 65 ans ayant droit au supplément de revenu garanti [et finalement] le paiement de la pleine rétroactivité du supplément de revenu garanti aux aînés ayant été lésés.» | Politique-<br>Fédérale |
| 20 mai 2009<br>Vol. 41 N° 32 (a)   | «Que l'Assemblée nationale transmette aux soldats du 22e Régiment de Valcartier en Afghanistan notre reconnaissance pour le travail effectué auprès de la population afghane.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Sécurité               |
| 20 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 32 (b) | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il poursuive des démarches auprès du gouvernement du Canada afin que l'ensemble des terrains formant la colline Parlementaire, que le gouvernement du Québec loue au gouvernement fédéral depuis 1881, lui soient cédés.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Politique-<br>Fédérale |
| 21 mai 2009<br>Vol. 41 N° 33 (a)   | «Que l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Bernard Derome pour sa contribution exceptionnelle au journalisme, à la télévision et à la culture québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Culture                |
| 21 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 33 (b) | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères sympathies à la famille de M. Marcel Robidas, maire de Longueuil de 1966 à 1982, décédé dimanche dernier à Longueuil;<br>«Qu'elle souligne son travail rigoureux et acharné pendant les 16 années où il a occupé ses fonctions de premier magistrat ainsi que son dévouement pour le développement de la Montérégie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Démocratie             |
| 26 mai 2009<br>Vol. 41 N° 34 (a)   | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la plus importante délégation de films et d'artisans québécois de l'histoire lors de la Quinzaine des réalisateurs qui avait lieu lors du Festival de Cannes 2009 et qu'elle félicite M. Xavier Dolan, ainsi que son équipe, pour les trois prix obtenus pour son film J'ai tué ma mère.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Culture                |
| 26 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 34 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 22e édition de la Semaine des services de garde du Québec qui se tient du 24 au 30 mai 2009.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Famille                |
| 27 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 35     | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de prendre acte du rapport du Commissaire aux langues officielles, de redoubler d'efforts pour rencontrer les objectifs de la politique et de la loi canadienne sur les langues officielles, et qu'elle réitère sa volonté que la langue française soit présente sur un pied d'égalité avec la langue anglaise à l'occasion des Jeux olympiques de Vancouver 2010.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Politique-<br>Fédérale |
| 28 mai 2009<br>Vol. 41 N° 36 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale des transports, qui se déroulera du 28 mai au 6 juin 2009; cette semaine, qui se tient au Québec sous l'égide de l'Association québécoise du transport et des routes, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, aura comme thème Les voies d'avenir.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Économie               |
| 28 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 36 (b) | «Que l'Assemblée nationale réitère sa volonté [...] de mener une lutte efficace et diligente à l'évitement et à l'évasion fiscale, notamment par des moyens concrets...» «...une lutte efficace et diligente à l'évitement et à l'évasion fiscale, notamment par des moyens concrets pour mettre fin aux [politiques] fiscales agressives, au moment où le gouvernement Obama entend s'attaquer aux paradis fiscaux par une ambitieuse réforme [...] qui vise à injecter une bonne dose d'éthique dans une économie, dans un monde] qui, aux États-Unis comme au Québec, en a bien besoin.»                                                                                                                                                                                   | Égalité sociale        |
| 29 mai 2009<br>Vol. 41 N° 37 (a)   | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse la situation critique que vivent les travailleurs québécois de l'industrie forestière, leurs familles et leurs communautés et exhorte le gouvernement fédéral à fournir une aide significative et pressante aux travailleurs de même qu'à l'industrie, secteur névralgique de l'économie québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Économie               |
| 29 mai 2009 —<br>Vol. 41 N° 37 (b) | «Que l'Assemblée nationale transmette ses plus sincères condoléances à la famille de M. Marcel Béliveau;<br>«Qu'elle souligne sa carrière de chroniqueur au Montréal-Matin, d'humoriste et d'animateur de talent qui a divertifié les téléspectateurs du Québec et de la France pendant plus de quinze ans avec son émission Surprise sur prise, sans jamais oublier de recommander de garder le sourire!»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Culture                |
| 2 juin 2009<br>Vol. 41 N° 38 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la 13e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tient du 1er au 7 juin 2009 sous le thème Vivre à part entière et qu'elle réitère l'importance de faire du Québec une société toujours plus inclusive, afin que les personnes handicapées puissent participer pleinement à la société.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Inclusion              |
| 2 juin 2009 — Vol.<br>41 N° 38 (b) | «Que l'Assemblée nationale salue et félicite Mme Josée Bouchard pour son élection à titre de présidente de la Fédération des commissions scolaires.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Démocratie             |
| 3 juin 2009 — Vol.<br>41 N° 39     | «Que l'Assemblée nationale du Québec témoigne de ses plus sincères condoléances aux personnes touchées de près ou de loin par l'écrasement dans la nuit de dimanche à lundi [...] d'un Airbus 330 d'Air France au large des côtes brésiliennes — qui a fait plus de 248 victimes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Sécurité               |
| 4 juin 2009 — Vol.<br>41 N° 40     | «Que l'Assemblée nationale souligne le 475e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé à travers les célébrations qui se tiendront tout au long de l'année 2009 et qui marquent le début de l'Amérique française.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Histoire               |
| 5 juin 2009<br>Vol. 41 N° 41 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la 37e édition de la Journée mondiale de l'environnement qui a pour mission cette année de donner un visage humain aux problèmes environnementaux, d'amener les                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Environnement          |

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                       |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|                                   | peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable, de promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes en ce qui concerne les problèmes environnementaux et de défendre le partenariat qui assurera à toutes les nations et les peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère;<br>«Qu'elle rappelle notamment que la lutte contre les changements climatiques est une lutte que nous devons mener efficacement et sans relâche.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |
| 5 juin 2009 — Vol. 41 N° 41 (b)   | «Qu'en cette Semaine québécoise des personnes handicapées qui vise la sensibilisation à l'intégration à part entière, que l'Assemblée nationale rende hommage à Marco Doucet, Mélanie Giroux, Simone Goyette-Holm, Jean-François Hupé, Shawn McKenna et Karl Medeiros, six jeunes adultes ayant une trisomie 21, qui, accompagnés de six étudiants en éducation spécialisée, de professeurs et de guides sous la direction de Jean-François Martin et Jean-Marie Lapointe, ont relevé avec brio deux grands défis, soit l'ascension du Machu Picchu au Pérou, et la participation à un projet communautaire auprès de villageois de la cordillère des Andes;<br>«Qu'elle souligne l'exploit inspirant, accompli par ces jeunes qui démontrent par leur exemple de dépassement, les possibilités et la contribution de tous et qu'elle souligne l'invitation qui nous est lancée à éliminer les barrières que nous nous érigeons souvent nous-mêmes.» | Inclusion             |
| 9 juin 2009<br>Vol. 41 N° 42 (a)  | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux frères d'armes du soldat Alexandre [Poliquin], membre du 3e bataillon du 22e [Royal Régiment] de Valcartier, mort en service hier à Nakhoney dans le district [du] Panjwaii, au sud de la province de Kandahar, en Afghanistan.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Sécurité              |
| 9 juin 2009 — Vol. 41 N° 42 (b)   | «Que l'Assemblée nationale apporte son appui à toute initiative visant à sensibiliser le grand public aux besoins de Radio-Canada, afin de lui permettre de remplir pleinement son mandat d'information régionale, nationale et internationale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Démocratie            |
| 9 juin 2009 — Vol. 41 N° 42 (c)   | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de fournir tous les efforts nécessaires afin d'assurer le rapatriement immédiat de Nathalie Morin et ses trois enfants, Samir, Abdullah et Sarah, retenus contre leur gré en Arabie Saoudite, victimes de violence et privés de nourriture régulièrement; en réitérant les principes de justice fondamentale qui guident la société québécoise, que l'Assemblée nationale réitère les principes de justice sociale et de respect des droits fondamentaux qui guident son action gouvernementale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Politique-Fédérale    |
| 10 juin 2009 — Vol. 41 N° 43      | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale du don de sang qui se déroule du 8 au 14 juin ainsi que la Journée mondiale du don de sang qui se tiendra dimanche prochain;<br>«Qu'elle remercie d'abord tous les donneurs et qu'elle rende hommage à tous les bénévoles qui permettent ce don humanitaire;<br>«Qu'elle réitère l'importance pour tous les Québécoises et les Québécois de donner du sang car rappelons qu'à toutes les 80 secondes une personne quelque part au Québec a besoin de sang.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Altruisme             |
| 11 juin 2009 — Vol. 41 N° 44      | «Que l'Assemblée nationale souligne les 35 ans de carrière artistique de Georges Hamel, chanteur reconnu et grandement [aimé] par les amateurs de musique country, sa contribution exceptionnelle dans le paysage musical québécois et qu'elle salue son implication à la Société de gestion collective de l'Union des artistes — ARTISTI — pour la défense et la promotion des droits des artistes interprètes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Culture               |
| 12 juin 2009<br>Vol. 41 N° 45 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées qui [a lieu le lundi] 15 juin prochain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Sécurité              |
| 12 juin 2009 — Vol. 41 N° 45 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le premier anniversaire des excuses officielles du Canada qui a, par la voix de son premier ministre Stephen Harper, demandé pardon aux anciens élèves des pensionnats indiens pour les souffrances subies et l'effet néfaste des pensionnats sur leur culture, leur patrimoine et sur les langues autochtones.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Autochtones et Inuits |
| 16 juin 2009<br>Vol. 41 N° 46 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 200e anniversaire de naissance de François-Xavier Garneau, poète, notaire et historien du Québec et du Canada.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Histoire              |
| 16 juin 2009 — Vol. 41 N° 46 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le courage et la détermination de Pierre Lavoie, triathlète originaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est un exemple d'accomplissement pour la jeunesse québécoise;<br>«Qu'elle félicite M. Lavoie pour la réussite de son défi auquel ont participé 500 cyclistes provenant de plusieurs sphères québécoises et qui avait pour objectif de sensibiliser les jeunes de partout à travers le Québec à l'importance de faire de l'activité physique pour améliorer leur santé.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sport                 |
| 16 juin 2009 — Vol. 41 N° 46 (c)  | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au caporal Martin Dubé, du 5e Régiment du génie de combat basé à Valcartier, mort en service dimanche dans le district de Panjwaii, au sud de la province de Kandahar, en Afghanistan;<br>«Qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa mère Marie-Paule, son père Roger, son frère Vincent et sa compagne Julie, ainsi qu'à ses proches et ses frères d'armes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Sécurité              |
| 16 juin 2009 — Vol. 41 N° 46 (d)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec exprime son inquiétude à l'égard de la situation en Iran et les allégations de fraude électorale au cours des élections présidentielles du 12 juin dernier et qu'elle offre au gouvernement fédéral son appui ferme à une enquête transparente sur les anomalies du scrutin afin de s'assurer, à l'instar des Nations unies, que la volonté [...] du peuple iranien soit pleinement respectée;<br>«Qu'elle exprime sa vive préoccupation relativement à l'interdiction de toute manifestation d'opposition et la répression violente de ces manifestations pacifiques par les forces de l'ordre [et] demande le respect de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit en Iran et assure la                                                                                                                                                                              | Politique-Internat.   |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|                                        | communauté iranienne du Québec de sa solidarité.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                       |
| 17 juin 2009<br>Vol. 41 N° 47 (a)      | «Que l'Assemblée nationale salue l'initiative du festival Présence autochtone qui se tient à Montréal du 11 au 21 juin et qu'elle transmette aux nations autochtones du Québec ses vœux fraternels à l'occasion de la Journée nationale des autochtones célébrée le 21 juin, jour du solstice et de la lumière.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Autochtones et Inuits |
| 17 juin 2009 —<br>Vol. 41 N° 47 (b)    | «Attendu que l'entente de principe sur la fusion de certaines institutions publiques et la création du gouvernement régional [de] Nunavik a été signée le 5 décembre 2007 par la Société Makivik, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada et que cette entente prévoit l'élaboration d'une entente finale;<br>«Attendu que la table de négociation tripartite, composée de représentants de la Société Makivik, du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, a commencé l'élaboration de l'entente finale;<br>«Attendu que les articles 6.2.4 et 6.2.7 de l'entente de principe stipulent que les règles et les procédures nécessaires pour la première élection de l'Assemblée du Nunavik seront établies dans l'entente finale sur proposition du Directeur général des élections et que la première élection sera tenue avec l'aide du Directeur général des élections sous réserve d'un mandat à lui être confié par l'Assemblée nationale du Québec;<br>«Attendu que l'article 6.2.6 de l'entente de principe prévoit que les élections seront soumises à des règles et des normes reconnues par le gouvernement du Québec;<br>«Attendu que l'article 12.3 de l'entente de principe énonce que l'entente finale doit être approuvée par les résidents du Nunavik au moyen d'un référendum à être organisé avec l'aide du Directeur général des élections sous réserve d'un mandat à lui être confié par l'Assemblée nationale du Québec;<br>«En conséquence, [qu'il soit] résolu par l'Assemblée nationale du Québec:<br>«Que soit confié au Directeur général des élections, conformément aux dispositions de l'article 485 de la Loi électorale, le mandat [premièrement] d'assister la table de négociation tripartite en proposant les règles et les procédures nécessaires pour la première élection de l'Assemblée du Nunavik et si nécessaire pour les élections subséquentes, [deuxièmement] d'aider à l'organisation du référendum en vue de l'approbation de l'entente finale par les résidents du Nunavik et [troisièmement et finalement] d'aider à l'organisation de la première élection de l'Assemblée du Nunavik.» | Démocratie            |
| 17 juin 2009 —<br>Vol. 41 N° 47 (c)    | «Que l'Assemblée [nationale] réaffirme sa volonté, exprimée dans la motion adoptée le 27 mai 2009 et dans le cadre du débat qui a précédé l'adoption de la motion, d'approuver l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du royaume de Belgique de même que les arrangements administratifs relatifs à cette entente;<br>«Que la présente motion soit réputée avoir été adoptée le 27 mai 2009, en conformité avec l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Politique-Internat.   |
| 18 juin 2009 —<br>Vol. 41 N° 48        | «Que l'Assemblée nationale presse la ministre fédérale des Pêches pour que celle-ci lève le moratoire sur la pêche à la morue imposé dans la partie sud du golfe du Saint-Laurent, et qu'elle s'assure qu'elle prenne en compte les impacts socioéconomiques d'une telle décision sur les pêcheurs québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Politique-Fédérale    |
| 15 septembre 2009<br>Vol. 41 N° 49 (a) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux militaires morts en service en participant à la mission canadienne en Afghanistan: [le] caporal-chef Charles-Philippe Michaud, [le] caporal-chef Patrice Audet, [le] caporal Martin Joannette, [le] soldat Sébastien Courcy, [le] caporal Christian Bobbitt, [le] sapeur Matthieu Allard, [le] major Yannick Pépin, [le] caporal Jean-François Drouin, [le] soldat Patrick Lormand», et qu'elle offre ses plus sincères condoléances à leurs familles et amis.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Sécurité              |
| 15 septembre 2009 — Vol. 41 N° 49 (b)  | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux collègues et aux proches de Mme Mélanie Roy, policière du Service de police de la ville de Lévis, décédée tragiquement le 7 septembre 2009 dans l'exercice de ses fonctions.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sécurité              |
| 15 septembre 2009 — Vol. 41 N° 49 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le courage du peuple chilien dans le cadre du 100e anniversaire de naissance de M. Salvador Allende, ancien président du Chili pour qui un monument a été inauguré à Montréal vendredi dernier.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Politique-Internat.   |
| 16 septembre 2009<br>Vol. 41 N° 50 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne l'engagement et l'implication de M. Jean-Michel Ancil depuis plus de 10 ans auprès des jeunes décrocheurs grâce notamment à la Fondation Jean-Michel Ancil.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Savoir                |
| 16 septembre 2009 — Vol. 41 N° 50 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de l'alphabétisation, qui avait lieu le 8 septembre dernier;<br>«Qu'elle fasse mention des efforts réalisés par les personnes analphabètes et leurs proches qui les soutiennent au quotidien, de même que de l'engagement et de la qualité du travail du personnel oeuvrant en alphabétisation;<br>«Qu'elle invite les ministères et organismes gouvernementaux, aussi bien que les entreprises et les organismes de la société civile, à renforcer le travail en partenariat pour faire de la lutte contre l'analphabétisme et le décrochage scolaire une responsabilité collective.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Savoir                |
| 17 septembre 2009 — Vol. 41 N° 51      | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 42e édition du Festival western de Saint-Tite qui se déroule du 11 au 20 septembre et salue les organisateurs qui chaque année en mettent plein la vue aux centaines de milliers de visiteurs grâce à leurs activités uniques à caractère western.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Culture               |
| 22 septembre 2009<br>Vol. 41 N° 53 (a) | «Que l'Assemblée nationale félicite les lauréates et les lauréats, ainsi que toutes les personnes mises en nomination lors de la 24e édition des prix Gémeaux 2009.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Culture               |
| 22 septembre 2009 — Vol. 41 N° 53 (b)  | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au soldat Jonathan Couturier, 23 ans, du 2e bataillon basé à Valcartier, mort en service le 17 septembre 2009, en Afghanistan;<br>«Qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à ses proches et ses frères d'armes;<br>«Qu'elle souhaite un prompt rétablissement aux onze autres soldats blessés lors du même attentat.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Sécurité              |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| 24 septembre 2009<br>Vol. 41 N° 55 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la troisième Journée mondiale des sourds afin de sensibiliser les élus et la population aux droits et aux besoins des personnes sourdes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Inclusion           |
| 24 septembre 2009 — Vol. 41 N° 55 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne les Journées de la culture, qu'elle invite les Québécoises et Québécois à participer en grand nombre aux différentes activités proposées et que l'État réitère son appui à la création, la production, la diffusion et au rayonnement de la culture québécoise à travers le monde.»                                                                                                                                                                                                | Culture             |
| 24 septembre 2009 — Vol. 41 N° 55 (c)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec joigne sa voix à celle des milliers de personnes, dont de nombreux citoyens québécois d'origine iranienne, qui se sont réunis cette semaine devant le siège de l'ONU à New York pour protester contre la violation des droits humains en Iran, pour réclamer la libération des prisonniers d'opinion et pour que les aspirations démocratiques du peuple iranien soient respectées.»                                                                                              | Politique-Internat. |
| 29 septembre 2009 — Vol. 41 N° 56      | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Nelly Arcand, et qu'elle souligne sa contribution à l'oeuvre littéraire contemporaine québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Culture             |
| 30 septembre 2009<br>Vol. 41 N° 57 (a) | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Pierre Falardeau et souligne son apport à la société québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Culture             |
| 30 septembre 2009 — Vol. 41 N° 57 (b)  | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Ghislain Bouchard, homme de théâtre et père de La fabuleuse histoire d'un royaume, pilier du domaine des arts au Saguenay—Lac-Saint-Jean.»                                                                                                                                                                                                                                                                           | Culture             |
| 30 septembre 2009 — Vol. 41 N° 57 (c)  | «Que l'Assemblée nationale condamne le renversement du gouvernement démocratiquement élu du Honduras et qu'elle joint sa voix à celle des gouvernements des Amériques qui exigent que le président Manuel Zelaya, qui est maintenant rentré d'exil, soit reconduit au pouvoir et qu'ainsi l'ordre constitutionnel soit rétabli; «Que l'Assemblée nationale encourage aussi tous les secteurs de la société hondurienne au dialogue pacifique menant à une réconciliation nationale.»                                   | Politique-Internat. |
| 6 octobre 2009 — Vol. 41 N° 59         | souligner la Journée mondiale des enseignants et des enseignantes et souligner leur immense contribution auprès de tous les enfants québécois.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Savoir              |
| 7 octobre 2009<br>Vol. 41 N° 60 (a)    | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il renonce à déposer tout projet de loi ayant pour conséquence de diminuer le poids du Québec à la Chambre des communes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Politique-Fédérale  |
| 7 octobre 2009 — Vol. 41 N° 60 (b)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale de la santé mentale qui aura lieu le 10 octobre prochain sous le thème La santé mentale en soins primaires: améliorer le traitement et promouvoir la santé mentale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Santé               |
| 7 octobre 2009 — Vol. 41 N° 60 (c)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine pour l'école publique initiée par la Fédération autonome de l'enseignement et de nombreux partenaires du milieu de l'éducation — j'en profite, par exemple, pour souligner la présence de Mme Line Deschamps et M. David Lemelin, tous deux représentants de la Fédération des comités de parents du Québec, donc — afin de reconnaître la contribution exceptionnelle de l'école publique au développement de la société québécoise et de tous ses talents.» | État                |
| 8 octobre 2009<br>Vol. 41 N° 61 (a)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la participation remarquable des 70 athlètes et artistes qui ont fièrement représenté le Québec aux VIe Jeux de la Francophonie, à Beyrouth au Liban, en remportant huit médailles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Sport               |
| 8 octobre 2009 — Vol. 41 N° 61 (b)     | «Que l'Assemblée nationale souligne le 25e anniversaire de la Clinique médicale L'Actuel qui a su, pendant toutes ces années, offrir des soins et des services de qualité aux personnes qui doivent vivre avec le VIH-sida;<br>«Qu'elle rappelle le formidable travail de son équipe en matière de sensibilisation, de prévention et d'information au sujet des infections [transmises] sexuellement et par le sang;<br>«Qu'elle félicite le Dr Réjean Thomas pour son audace et sa persévérance.»                     | Santé               |
| 20 octobre 2009<br>Vol. 41 N° 62 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, la nécessité de poursuivre nos actions et de mobiliser l'ensemble des forces vives de toutes les régions du Québec dans ce formidable défi de faire du Québec, d'ici 2013, l'une des sociétés industrialisées où l'on compte le moins de personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale.»                                                                                                  | Égalité sociale     |
| 20 octobre 2009 — Vol. 41 N° 62 (b)    | «Que l'Assemblée nationale souligne le 60e anniversaire de fondation de la SARTEC, la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma, dont les membres ont, bon an, mal an, avec passion et constance fait preuve de souffle et contribué à modeler une identité culturelle québécoise riche et variée à travers nos ondes, nos petits et grands écrans, des oeuvres éclectiques qui ont pétri notre paysage audiovisuel au cours des six dernières décennies.»                                                    | Culture             |
| 21 octobre 2009                        | «Que l'Assemblée nationale souligne la victoire efficace de l'Impact de Montréal qui a décroché pour la                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Sport               |

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Vol. 41 N° 63 (a)                          | troisième fois de son histoire le championnat de la United Soccer League.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                     |
| 21 octobre 2009<br>— Vol. 41 N° 63<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale profite de la Semaine nationale de la sécurité scolaire pour saluer les initiatives visant à sensibiliser les élèves du Québec à l'importance de développer des pratiques sécuritaires;<br>«Que l'Assemblée encourage les jeunes à continuer d'agir de manière responsable dans leur milieu scolaire afin que l'école demeure un lieu où il fait bon vivre et il fait bon apprendre.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Sécurité            |
| 22 octobre 2009<br>— Vol. 41 N° 64         | «Que l'Assemblée nationale félicite M. Patrice Brisebois pour [les 10 000]...» «...les 1 009 matchs — un peu trop! — en saison régulière et les 98 matchs en séries éliminatoires qui ont marqué sa carrière dans la Ligue nationale de hockey et qu'elle souligne son engagement et son implication sociale, notamment auprès des jeunes du hockey mineur et surtout de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Sport               |
| 27 octobre 2009<br>— Vol. 41 N° 65         | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la neuvième édition de la Journée maritime québécoise et reconnaisse l'importance de l'industrie maritime au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Économie            |
| 28 octobre 2009<br>— Vol. 41 N° 66         | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne qu'au 27 octobre 2009 103 États ont déjà ratifié la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO;<br>«Qu'elle rappelle que cet instrument majeur en droit international dans le domaine de la culture a été adopté le 20 octobre 2005 [dans l'enceinte de l'ONU], soit il y a à peine quatre ans;<br>«Qu'elle réitère son appui unanime à d'autres ratifications et à la mise en oeuvre efficace de cette convention, tout comme elle l'avait fait en novembre 2005.»                                                                                                                                                                                                                                                              | Politique-Internat. |
| 29 octobre 2009<br>— Vol. 41 N° 67         | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine annuelle des proches aidants, qui se déroule cette année du 1er au 7 novembre, et que, par la même occasion, elle reconnaisse l'apport inestimable de ces personnes qui consacrent une partie de leur vie à un être cher.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Altruisme           |
| 3 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 68 (a)       | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des mineurs Marc Guay, Dominico Bollini et Bruno Goulet, décédés tragiquement dans la mine d'or du lac Bachelor.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Sécurité            |
| 3 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 68<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux 11 lauréates et lauréats qui recevront aujourd'hui les Prix du Québec 2009, la plus haute distinction remise par le gouvernement du Québec, pour leur exceptionnelle contribution à la science et à la culture, soit [d'abord] M. Gabor Szilasi [...] prix Paul-Émile-Borduas, M. Roland Lepage pour le prix Denise-Pelletier, [et] Mme Denise Desautels pour le prix Athanase-David, M. Marcel Moussette pour le prix Gérard-Morisset, Mme Paule Baillargeon pour le prix Albert-Tessier, Mme Monique [...] Cormier pour le prix Georges-Émile-Lapalme, M. Gilles Bibeau pour le prix Léon-Gérin, M. Luc Vinet pour le prix Armand-Frappier, M. Otto Kuchel pour le prix Wilder-Penfield, M. André Gosselin pour le prix Lionel-Boulet et Mme Victoria Kaspi pour le prix Marie-Victorin.» | Excellence          |
| 4 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 69 (a)       | «Que l'Assemblée nationale réitère sa position du 18 octobre 2006 et du 31 mars 2009, en exigeant le maintien intégral du registre des armes à feu, incluant l'enregistrement des armes de chasse et demande aux députés fédéraux le rejet du projet de loi d'initiative parlementaire C-391.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Politique-Fédérale  |
| 4 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 69<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale salue le talent et la contribution de l'ensemble des finalistes de toutes les catégories de musique honorés dans le cadre du Gala de l'ADISQ 2009, et réitère dans le même élan son indéfectible soutien à la culture québécoise et à toutes celles et ceux qui contribuent à son rayonnement national et international.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Culture             |
| 5 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 70 (a)       | «Que l'Assemblée nationale souligne le Prix de l'alphabétisation 2009 du Conseil de la fédération remis cette année à Mme Francine Guindon en reconnaissance de l'importance de l'alphabétisation comme composante fondamentale du développement d'une société dynamique et d'une économie prospère.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Savoir              |
| 5 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 70<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale félicite les finalistes et lauréats de la 7e édition des prix Reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | État                |
| 10 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 71        | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la sécurité des aînés qui se déroule du 6 au 12 novembre 2009, et qu'à cette occasion nous puissions démontrer notre solidarité envers les personnes âgées et, avec l'ensemble de nos partenaires, leur permettre de vivre dans un environnement pleinement sécuritaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Sécurité            |
| 11 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 72 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du jour du Souvenir, honore la mémoire des femmes et des hommes du Québec et du Canada qui ont donné leur vie pour maintenir la paix, pour défendre la liberté, la démocratie, la justice et la tolérance;<br>«Qu'elle exprime aux militaires québécois et canadiens en mission en Afghanistan, de même qu'à leurs familles, son respect et son soutien;<br>«Qu'elle observe un moment de recueillement afin d'exprimer solennellement son respect pour toutes les infirmières, brancardiers, marins et soldats du Québec et du Canada entraînés dans des guerres au sacrifice de leur vie.»                                                                                                                                                                                          | Altruisme           |
| 11 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 72<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la remise du [prix prestigieux] Médicis à M. Dany Laferrière pour son roman L'énigme du retour et qu'elle reconnaisse l'ensemble de son oeuvre et sa contribution remarquable au rayonnement de la littérature québécoise dans toute la francophonie et au-delà.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture             |
| 12 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 73 (a)      | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de tenir compte dans son projet de réforme de la Loi électorale des engagements de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale pour assurer une juste représentation du pluralisme politique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Démocratie          |

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                   |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                   |
| 12 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 73<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale souligne les 30 ans de la pièce Broue et qu'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle des auteurs et comédiens Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Louis Saïa, Michel Côté, Marcel Gauthier, Marc Messier à l'histoire du théâtre et de l'humour au Québec.»                                                                                | Culture           |
| 12 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 73<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale souligne l'intronisation des athlètes Caroline Brunet, Nicolas Fontaine, Mélanie Turgeon, Maurice "Mad Dog" Vachon et Marc Tardif ainsi que du bâtisseur Claude Mouton au Panthéon des sports du Québec.»                                                                                                                                                        | Sport             |
| 17 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 74        | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux organisations lauréates des Grands Prix québécois de la qualité qui ont été remis le 12 novembre 2009.»                                                                                                                                                                                                                                        | Économie          |
| 18 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 75 (a)      | «Que l'Assemblée nationale souligne la carrière sportive du médaillé olympique Bruny Surin ainsi que son engagement envers la jeunesse et les saines habitudes de vie.»                                                                                                                                                                                                                     | Sport             |
| 18 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 75<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui la Journée nationale du souvenir des victimes de la route.»                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sécurité          |
| 19 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 76 (a)      | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la prévention de la toxicomanie, qui se déroule du 15 au 21 novembre 2009 et réitère l'importance de la prévention et de la sensibilisation face aux risques liés à la consommation d'alcool et de drogues.»                                                                                                                              | Santé             |
| 19 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 76<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la participation des 10 athlètes québécois ayant récolté 16 médailles lors de la tenue des Jeux mondiaux d'hiver 2009 d'Olympiques spéciaux, du 7 au 13 février dernier, en Idaho, aux États-Unis, et rappelle la contribution des personnes atteintes de déficience intellectuelle à la société québécoise.»                                           | Sport             |
| 19 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 76<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale demande au ministre de la Santé et des Services sociaux d'améliorer les services préhospitaliers dans la région des Laurentides, notamment dans la région d'Oka.»                                                                                                                                                                                                | Santé             |
| 19 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 76<br>(d) | «Que l'Assemblée nationale exprime la gratitude du peuple québécois pour le dévouement et le professionnalisme démontrés par le personnel du réseau de la santé, particulièrement les milliers d'infirmières qui sont sur la première ligne de la vaste campagne de vaccination qui [se déroule actuellement]; le Québec leur doit une fière chandelle!»                                    | Santé             |
| 24 novembre 2009<br>Vol. 41 N° 77 (a)      | «Que l'Assemblée nationale souligne le 20e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et rappelle [...] d'en assurer la mise en oeuvre au Québec.»                                                                                                                                      | Système juridique |
| 24 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 77<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale invite la direction du Journal de Montréal et les quelques 250 syndiqués en lock-out depuis plus de 10 mois à négocier de bonne foi afin que les familles touchées puissent retrouver leur juste revenu avant l'arrivée de Noël.»                                                                                                                                | Économie          |
| 25 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 78        | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. ;<br>«Qu'elle unisse sa voix à celle des groupes de femmes qui amorcent aujourd'hui, et jusqu'au 6 décembre, la campagne des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes [...] portant le ruban blanc et en appuyant l'Opération Tendre la main.» | Féminisme         |
| 26 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 79        | «Que l'Assemblée nationale félicite M. Michel Louvain pour ses 52 ans de carrière artistique et qu'elle souligne son implication sociale exemplaire auprès des personnes aînées.»                                                                                                                                                                                                           | Culture           |
| 27 novembre 2009<br>— Vol. 41 N° 80        | «Que l'Assemblée nationale souligne la 13e édition de l'Opération Tendre la main organisée par l'AFEAS; sous le thème La violence ça nous regarde, cette campagne de distribution de rubans blancs et d'ateliers de formation se déroule jusqu'au 6 décembre à travers toute la province de Québec.»                                                                                        | Sécurité          |
| 1er décembre 2009<br>Vol. 41 N° 81 (a)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la 22e Journée mondiale de la lutte contre le sida qui a lieu le 1er décembre de chaque année;<br>«Qu'elle reconnaisse toute l'importance de la prévention et de la recherche dans la lutte au sida, puisque 40 millions de personnes dans le monde vivent avec cette maladie et plus de 14 000 personnes contractent le VIH chaque jour.»    | Santé             |
| 1er décembre 2009 — Vol. 41 N° 81 (b)      | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Gilles Carle et qu'elle souligne son apport exceptionnel au cinéma québécois.»                                                                                                                                                                                                            | Culture           |
| 2 décembre 2009<br>Vol. 41 N° 82 (a)       | «Que l'Assemblée nationale félicite le comité organisateur de la coupe Vanier;<br>«Qu'elle souligne la qualité et le professionnalisme de l'organisation de l'Université Laval ainsi que le succès exceptionnel qu'ils ont su créer avec cet événement qui était présenté pour la première fois au Québec.»                                                                                 | Sport             |

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                         |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                         |
| 2 décembre 2009<br>— Vol. 41 N° 82<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la sécurité routière qui se tient du 1er au 7 décembre 2009; et<br>«Qu'elle rappelle que la sécurité routière est une responsabilité collective et réitère l'importance d'adopter des comportements sécuritaires sur la route afin que chacun contribue à l'amélioration du bilan routier.»                                                                                                                                                                                                      | Sécurité                |
| 2 décembre 2009<br>— Vol. 41 N° 82<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'agir suite à l'incendie majeur qui a lourdement endommagé le manège militaire de Québec, situé au coeur de la colline Parlementaire et de la cité patrimoniale de la capitale nationale, et lui demande de s'engager le plus rapidement possible dans un projet de reconstruction du manège afin de redonner à Québec un édifice essentiel à sa vie militaire et civile.»                                                                                                                        | Politique-<br>Fédérale  |
| 2 décembre 2009<br>— Vol. 41 N° 82<br>(d) | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de s'engager à mettre à la disposition des retraités d'AbitibiBowater et de Papiers Fraser un comité composé de fiscalistes, d'actuaire et d'avocats visant à protéger leurs intérêts et à les aider à prendre une décision éclairée relativement à la gestion de leur fonds de retraite.»                                                                                                                                                                                                      | Égalité sociale         |
| 3 décembre 2009<br>Vol. 41 N° 83 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec se souvienne aujourd'hui de la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal il y a déjà de cela 20 ans, le 6 décembre 1989; et<br>«Que chacune et chacun de ses membres contribue à faire du Québec une société dans laquelle les femmes peuvent vivre sans craindre qu'on atteigne à leur dignité et à leur sécurité.»                                                                                                                                                                                        | Féminisme               |
| 3 décembre 2009<br>— Vol. 41 N° 83<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale félicite les Alouettes de Montréal pour avoir remporté de façon spectaculaire la coupe Grey face aux Roughriders de la Saskatchewan.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Sport                   |
| 4 décembre 2009<br>Vol. 41 N° 84 (a)      | «Que l'Assemblée nationale souligne en ce 4 décembre 2009 le centenaire du Canadien de Montréal;<br>«Qu'elle souligne également l'attachement indéfectible des Québécois à ses glorieux depuis un siècle.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sport                   |
| 4 décembre 2009<br>— Vol. 41 N° 84<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse la contribution et l'implication exemplaire des médecins, des infirmiers et infirmières, de tous les professionnels de la santé, des bénévoles, du personnel de soutien et de tous les partenaires gouvernementaux pour le travail exceptionnel accompli au cours des dernières semaines lors de l'épisode de la grippe A (H1N1).»                                                                                                                                                                                    | Santé                   |
| 4 décembre 2009<br>— Vol. 41 N° 84<br>(c) | «Considérant la recrudescence des violations des droits fondamentaux dont les femmes iraniennes font l'objet, notamment par l'imposition plus stricte du port du voile et le harcèlement dont est victime la récipiendaire du prix Nobel de la paix Shirin Ebadi et sa famille;<br>«Que l'Assemblée nationale affirme son soutien aux femmes iraniennes qui luttent contre la violence dont elles font l'objet et en appelle au respect des droits fondamentaux de toutes les personnes.»                                                                    | Politique-<br>Internat. |
| 9 février 2010<br>Vol. 41 N° 85 (a)       | «Que l'Assemblée nationale:<br>«Exprime ses sincères condoléances au peuple haïtien ainsi qu'aux membres de la communauté d'origine haïtienne vivant au Québec et particulièrement aux familles touchées par le puissant séisme du 12 janvier 2010;<br>«Partage sa peine à l'égard des pertes de vies humaines, des blessés et sinistrés;<br>«Souligne le courage remarquable de la population face aux épreuves qu'elle doit surmonter;<br>«Assure sa solidarité et son soutien au peuple haïtien et à la grande communauté d'origine haïtienne du Québec.» | Politique-<br>Internat. |
| 9 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 85 (b)     | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Kate McGarrigle;<br>«Qu'elle reconnaisse la remarquable contribution de Kate McGarrigle au patrimoine culturel québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Culture                 |
| 10 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 86        | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Serge Maril et lui rende un dernier hommage en reconnaissant son engagement exceptionnel pour sa communauté et pour les causes dans lesquelles il s'est investi au Québec comme en Haïti.»                                                                                                                                                                                                                                                                      | Démocratie              |
| 11 février 2010<br>Vol. 41 N° 87 (a)      | «Que l'Assemblée nationale félicite Éduc'alcool pour [leurs] 20 ans d'existence et [leur] contribution exemplaire à la responsabilisation et la sensibilisation des Québécois face à leur consommation d'alcool.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Santé                   |
| 11 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 87 (b)    | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Anne Chabot, fonctionnaire à l'emploi du gouvernement du Québec, qui contribuait par son savoir-faire et son talent au développement des technologies de l'information pour le gouvernement haïtien, au moment des événements du 12 janvier [dernier].»                                                                                                                                                                                                        | État                    |
| 11 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 87 (c)    | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Pierre Vadeboncoeur, grand écrivain, essayiste et avocat québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture                 |
| 11 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 87 (d)    | «Que l'Assemblée nationale, ainsi que la population du Québec, soutienne et encourage les athlètes québécois participant aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, et leur souhaite de vivre de grands moments à la hauteur de leur talent.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sport                   |
| 11 février 2010 —                         | «Que l'Assemblée nationale du Québec exprime sa vive inquiétude devant la vague de procès et                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Politique-              |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                         |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Vol. 41 N° 87 (e)                      | d'exécutions sommaires d'opposants politiques en Iran et demande au président du Parlement iranien d'intervenir auprès des autorités compétentes afin de protéger les droits fondamentaux de la population iranienne, de respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'Iran est signataire et de permettre l'expression de la dissidence politique pacifique du peuple iranien.»                                                                                | Internat.               |
| 16 février 2010<br>Vol. 41 N° 88 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue cette semaine, dans plusieurs régions du Québec, de différentes activités visant à sensibiliser la population à la cause de la persévérance scolaire;<br>«Qu'à la suite de la Semaine des enseignantes et des enseignants qui a eu lieu la semaine dernière, cette Assemblée souligne leur rôle central dans la réussite scolaire des jeunes et qu'elle les remercie pour leur apport inestimable au développement du Québec.»         | Savoir                  |
| 16 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 88 (b) | «Que l'Assemblée nationale exige d'Hydro-Québec qu'elle applique sa politique adoptée le 14 août dernier stipulant que la société d'État doit "utiliser son pouvoir d'achat pour favoriser le maintien et le développement de l'activité économique du Québec", et ce, dans tous ses contrats et plus particulièrement dans ceux impliquant l'industrie du câble au Québec, afin de sauver l'expertise québécoise dans le domaine et les centaines d'emplois y étant reliés.»       | Économie                |
| 17 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 89     | «Que l'Assemblée nationale souligne le 100e anniversaire du journal Le Devoir et qu'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de cet organe de presse indépendant qui, depuis un siècle, contribue à l'affirmation des valeurs et de l'identité des Québécoises et des Québécois.»                                                                                                                                                                                            | Démocratie              |
| 18 février 2010<br>Vol. 41 N° 90 (a)   | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Anne Labelle, fonctionnaire à l'emploi du gouvernement du Québec depuis 35 ans, qui était à Haïti au moment des événements du 12 janvier pour y partager ses connaissances et son talent en contribuant au développement des technologies de l'information du gouvernement haïtien.»                                                                                                  | État                    |
| 18 février 2010 —<br>Vol. 41 N° 90 (b) | «Que l'Assemblée nationale félicite la performance exceptionnelle de [Myriam] St-Gelais de Saint-Félicien, qui hier, en plus de célébrer ses vingt ans, a raflé la médaille d'argent au 500 mètres de patinage aux Jeux olympiques de Vancouver.»                                                                                                                                                                                                                                   | Sport                   |
| 9 mars 2010<br>Vol. 41 N° 91 (a)       | «Que l'Assemblée nationale [du Québec] souligne la Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars dernier et qu'elle réaffirme l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes, valeur fondamentale de la société québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                  | Féminisme               |
| 9 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 91 (b)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la remise du prodigieux prix de la chanson de l'année à [...] Béatrice Martin, alias Coeur de pirate, qui a été élue, dans la catégorie Chanson de l'année aux 25e Victoires de la musique en France avec sa chanson Comme des enfants; qu'elle reconnaisse la détermination et la persévérance de cette jeune artiste et sa contribution remarquable au rayonnement de la culture québécoise dans toute la francophonie et au-delà.» | Culture                 |
| 10 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 92        | «Que l'Assemblée nationale du Québec offre ses condoléances aux proches des victimes du séisme survenu au Chili ainsi qu'à la communauté chilienne du Québec. L'Assemblée nationale est de tout coeur avec celles et ceux qui sont touchés de près ou de loin par cette catastrophe naturelle.»                                                                                                                                                                                     | Politique-Internat.     |
| 11 mars 2010<br>Vol. 41 N° 93 (a)      | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui se déroule du 7 au 13 mars 2010 sous le thème Je te découvre... tu me ressembles! et qu'elle encourage la poursuite de la recherche et du développement dans le but de favoriser la participation sociale et professionnelle des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.»                                                                                          | Santé                   |
| 11 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 93 (b)    | «Que l'Assemblée nationale du Québec réitère le caractère laïque des établissements de service de garde éducatif québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Laïcité                 |
| 11 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 93 (c)    | «Que l'Assemblée nationale du Québec exprime sa reconnaissance pour le travail exemplaire de l'organisation Droits et Démocratie au niveau international et souhaite voir préserver l'indépendance de cette institution afin d'en protéger la crédibilité et la pérennité.»                                                                                                                                                                                                         | Politique-Fédérale      |
| 11 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 93 (d)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du rein.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Santé                   |
| 16 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 94        | «Que l'Assemblée nationale [...] demande au gouvernement fédéral que la Commission de la capitale nationale soit impliquée dans les discussions relatives aux travaux de restauration et d'aménagement du Manège militaire.»                                                                                                                                                                                                                                                        | Politique-Fédérale      |
| 17 mars 2010<br>Vol. 41 N° 95 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la fête de la Saint-Patrick et qu'elle reconnaisse la contribution importante des Québécois d'origine irlandaise au développement de la nation québécoise»                                                                                                                                                                                                                                                                            | Communautés culturelles |
| 17 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 95 (b)    | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne la Journée internationale de la Francophonie [...] et également les 40 ans de l'Organisation internationale de la Francophonie. Qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie et sa fierté de la contribution du Québec à cette organisation fondée sur le partage de la langue française et des valeurs universelles [de plus de] 70 États et gouvernements qui la composent.»                                   | Politique-Internat.     |
| 23 mars 2010<br>Vol. 41 N° 97 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le centenaire du journal La Tribune et qu'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la ville de Sherbrooke et de la région des Cantons-de-l'Est et du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                | Culture                 |
| 23 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 97 (b)    | «Que l'Assemblée nationale du Québec confirme, par une reconnaissance officielle, sa vision du Saint-Laurent comme un patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur conformément à ce                                                                                                                                                                                                                                                                          | Environnement           |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                         |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                       | que recommande notre Politique nationale de l'eau.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                         |
| 24 mars 2010<br>Vol. 41 N° 98 (a)     | «Que l'Assemblée nationale [...] demande au gouvernement fédéral d'accorder de façon prioritaire des visas aux ressortissants haïtiens ayant obtenu leur certificat de sélection du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-<br>Fédérale  |
| 24 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 98 (b)   | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne la Semaine d'actions contre le racisme qui s'est tenue du 11 au 21 mars 2010.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Anti-haine              |
| 24 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 98 (c)   | «En cette semaine des travailleuses et travailleurs sociaux du Québec, sous le thème Passionnement vôtre, que l'Assemblée nationale, au nom de la population du Québec, témoigne de toute notre reconnaissance pour la compétence, le professionnalisme et le dévouement du personnel du secteur public: [soit] les enseignantes, le personnel de nos écoles, les travailleuses sociales, les techniciennes de laboratoire, les pharmaciennes d'hôpitaux, les infirmières, les auxiliaires et les préposées, [mais aussi] les secrétaires, les fonctionnaires consciencieuses, qui tous les jours rendent des services de qualités que nous réclamons à notre administration publique.»                                                                                                                                  | État                    |
| 25 mars 2010<br>Vol. 41 N° 99 (a)     | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne la Journée mondiale de l'eau, qui se tenait le 22 mars dernier sur le thème De l'eau propre pour un monde sain et qu'elle réaffirme l'importance de protéger cette ressource essentielle à la vie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Environnement           |
| 25 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 99 (b)   | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne le travail exceptionnel accompli par les bénévoles des Popotes roulantes du Québec et qu'elle salue leur engagement constant depuis plus de 44 ans.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Altruisme               |
| 25 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 99 (c)   | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne le remarquable parcours de l'humaniste et artiste Dany Laferrière, qu'elle reconnaisse l'ensemble de son oeuvre et sa contribution notable au rayonnement de la littérature québécoise à travers le monde.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Culture                 |
| 30 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 100      | «Que l'Assemblée nationale [...] dénonce le refus du gouvernement fédéral d'offrir au Québec une compensation comparable à celles obtenues [pour] la Colombie-Britannique et l'Ontario en 2009 pour l'harmonisation de leurs taxes de vente avec la taxe sur les produits et services;<br>«Qu'elle rappelle que le Québec a été la première province à s'harmoniser avec la taxe sur les produits et services fédérale au début des années 1990 et n'a toujours pas obtenu de compensation à cet effet malgré que cinq provinces aient obtenu une compensation pour leur harmonisation postérieure à celle du Québec;<br>«Que l'Assemblée dénonce également le fait que depuis un an, malgré une demande officielle similaire, le gouvernement fédéral refuse toujours de traiter les Québécois avec justice et équité.» | Politique-<br>Fédérale  |
| 31 mars 2010<br>Vol. 41 N° 101 (a)    | «Que l'Assemblée nationale [...] reconnaisse la réussite sportive exceptionnelle de M. Luc Robitaille comme hockeyeur et membre du Temple de la renommée du hockey.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Sport                   |
| 31 mars 2010 —<br>Vol. 41 N° 101 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le mois de sensibilisation au cancer qui se déroule tout le mois d'avril sous le thème Ensemble pour vaincre le cancer.<br>«Qu'elle rappelle qu'il s'agit de la première cause de mortalité au Québec et qu'environ 40 % des Québécois en seront atteints au cours de leur vie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Santé                   |
| 1er avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 102    | «Que l'Assemblée nationale [...] souligne le 15e anniversaire du Réseau de l'information[...], première chaîne d'information continue de langue française en Amérique du Nord.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Démocratie              |
| 13 avril 2010<br>Vol. 41 N° 103 (a)   | «Que l'Assemblée nationale [...] exprime sa profonde sympathie aux proches du président de la Pologne, de son épouse ainsi que des membres de la délégation polonaise officielle et des membres de l'équipage ayant perdu la vie dans l'écrasement de leur avion le 10 avril dernier;<br>«Qu'au-delà de la consternation face à cette tragédie les Québécois témoignent de leur solidarité au peuple polonais et à la communauté polonaise vivant au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Politique-<br>Internat. |
| 13 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 103 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne que, dimanche le 11 avril 2010, a eu lieu le Yom Hashoah, soit la journée internationale [en] commémoration des victimes de l'Holocauste.»<br>«That the National Assembly recognizes that Sunday April 11th, 2010 was Yom Hashoah, [...] International Day of Commemoration for the Victims of the Holocaust.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Anti-haine              |
| 14 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 104     | «Que l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'autisme qui vise à informer et sensibiliser le grand public sur l'autisme et les autres troubles envahissants du développement.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Santé                   |
| 15 avril 2010<br>Vol. 41 N° 105 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne les performances extraordinaires des athlètes québécois lors des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver et les félicite d'avoir démontré au monde entier que l'excellence se développe chez nous;<br>«Que l'Assemblée nationale souligne également que la délégation olympique québécoise a remporté plus que la moitié des médailles gagnées par le Canada.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sport                   |
| 15 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 105 (b) | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères sympathies à la famille et aux proches de M. Michel Chartrand, grand Québécois, qui aura été tout au long de sa vie active un formidable éveilléur de consciences et un défenseur sans compromis du respect des droits des travailleurs et des travailleuses du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Égalité sociale         |
| 20 avril 2010<br>Vol. 41 N° 106 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la 5e édition de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2010 dont le thème est Chaque victime compte;<br>«Qu'à cette occasion, l'Assemblée nationale salue l'apport de tous les intervenants du Québec auprès des                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Système<br>juridique    |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                        |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                                       | victimes d'actes criminels, notamment des intervenants du réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels, les CAVAC, créé par le gouvernement du Québec en 1988 lors de l'adoption de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels.»                                                                                                                                                                                                    |                        |
| 20 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 106 (b) | «À l'occasion de la Journée internationale des luttes paysannes, qui a eu lieu le 17 avril, que l'Assemblée nationale salue les mouvements sociaux qui, au Québec comme partout dans le monde, luttent pour une agriculture écologique à l'échelle humaine qui passe par une représentation démocratique des agriculteurs et des agricultrices.»                                                                                                      | Environnement          |
| 20 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 106 (c) | «Que l'Assemblée nationale reconnait le rôle fondamental que jouent les télévisions communautaires autonomes dans l'implication des différentes collectivités au niveau de la programmation télévisuelle. Elle invite le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à trouver une solution qui permettrait de rééquilibrer le financement de la programmation d'accès communautaire afin de garantir l'expression citoyenne.» | Culture                |
| 20 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 106 (d) | «Que l'Assemblée nationale appuie le projet de loi fédéral C-429 et privilégie l'utilisation du bois comme matériau de construction dans les bâtiments municipaux, provinciaux et fédéraux.»                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-<br>Fédérale |
| 21 avril 2010<br>Vol. 41 N° 107 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le 70e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Féminisme              |
| 21 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 107 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 95e anniversaire de la commémoration du génocide arménien, qui aura lieu le 24 avril prochain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Anti-haine             |
| 22 avril 2010<br>Vol. 41 N° 108 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le Jour de la Terre qui célèbre son 40e anniversaire cette année.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Environnement          |
| 22 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 108 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se déroule cette année du 18 au 25 avril, sous le thème Signez don!<br>«Qu'elle rappelle à tous l'importance d'exprimer son consentement et d'en parler à ses proches, car le don d'organes sauve des vies.»                                                                                                                                     | Santé                  |
| 22 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 108 (c) | «Que l'Assemblée nationale réaffirme que le Québec, en tant que nation, doit pouvoir bénéficier d'une protection spéciale du poids de sa représentation à la Chambre des communes;<br>«Que l'Assemblée nationale demande aux élus de tous les partis politiques de renoncer à adopter tout projet de loi ayant pour effet de diminuer le poids de la représentation du Québec à la Chambre des communes.»                                             | Démocratie             |
| 27 avril 2010<br>Vol. 41 N° 109 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne [le 10e]...» «...la 19e édition — dis-je — de la Semaine minière du Québec sous le thème L'industrie minière au cœur de notre quotidien et rappelle l'importance d'un développement minier respectueux de l'environnement et des collectivités afin d'assurer la prospérité économique du Québec.»                                                                                                                | Économie               |
| 27 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 109 (b) | «Que l'Assemblée nationale demande formellement au gouvernement canadien d'inclure, dans le cadre de son initiative de santé maternelle qui sera présentée lors de la prochaine réunion du G8 en juin, des mesures relatives à la santé des femmes dans les pays en voie de développement, lesquelles peuvent s'étendre à la régulation des naissances, la contraception et l'avortement.»                                                            | Politique-<br>Fédérale |
| 27 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 109 (c) | «Que l'Assemblée nationale salue les 20 000 représentants de groupes et délégués qui ont participé à la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques qui a eu lieu à Cochabamba, [du 20 au 22 avril 2010, en Bolivie.] afin d'élaborer des propositions d'actions pour tous les gouvernements de la planète.»                                                                                                                      | Environnement          |
| 28 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 110     | «Que l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui, en ce 28 avril 2010, le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et qu'elle observe en conséquence une minute de silence.»                                                                                                                                                                                                              | Sécurité               |
| 29 avril 2010<br>Vol. 41 N° 111 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le 40e anniversaire de l'élection du premier gouvernement de Robert Bourassa à qui l'on reconnaît son immense contribution à l'édification d'un Québec moderne.»                                                                                                                                                                                                                                                  | Démocratie             |
| 29 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 111 (b) | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec que toute étude ou tout projet d'investissement dans un train rapide ou un TGV au Québec inclue le corridor Québec-Montréal.»                                                                                                                                                                                                                                                            | Économie               |
| 29 avril 2010 —<br>Vol. 41 N° 111 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la fête internationale des travailleurs qui se tient le 1er mai et profite de l'occasion pour rendre hommage à tous les Québécois qui, par leur travail et leur engagement social, contribuent à construire un Québec plus prospère et plus juste.»                                                                                                                                                               | Égalité sociale        |
| 4 mai 2010 — Vol.<br>41 N° 112        | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée mondiale de la liberté de presse dont le thème est cette année La liberté d'information: le droit de savoir.»                                                                                                                                                                                                                                                                              | Démocratie             |
| 5 mai 2010<br>Vol. 41 N° 113 (a)      | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des sages-femmes qui se déroule cette année sous le thème Le droit de choisir.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Santé                  |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |
| 5 mai 2010 -- Vol. 41 N° 113 (b)     | «Que les membres de l'Assemblée nationale du Québec soulignent le Mois de l'arbre et des forêts qui se tiendra tout au long du mois de mai, ainsi que la Journée du matériau bois qui aura lieu le 11 mai prochain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Environnement       |
| 5 mai 2010 -- Vol. 41 N° 113 (c)     | «Que l'Assemblée nationale souligne l'implication de soeur Lucie Dugas -- qui est présente ici, dans les tribunes -- une femme qui a consacré sa vie à aider les malades et les démunis de notre société, et qu'elle reconnaisse son dévouement, son humanité et sa générosité par la remise de la Médaille de l'Assemblée [nationale].»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Altruisme           |
| 6 mai 2010<br>Vol. 41 N° 114 (a)     | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales qui a pour thème Notre pauvreté nous combattons, notre dignité nous affirmons en reconnaissant le droit à la dignité, à l'égalité, à la justice, à l'épanouissement et à la participation au développement social et économique du Québec à tout le monde.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Égalité sociale     |
| 6 mai 2010 -- Vol. 41 N° 114 (b)     | «Que l'Assemblée nationale [du Québec] souligne la 59e Semaine de la santé mentale qui se déroule cette année du 3 au 9 mai, sous le thème La santé mentale: une question de soutien;<br>«Qu'elle rappelle à tous l'importance d'entretenir un bon réseau social afin de maintenir un bon état de santé mentale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Santé               |
| 6 mai 2010 -- Vol. 41 N° 114 (c)     | «Que l'Assemblée nationale félicite Daniel Gélinas, Dominique Goulet, directrice de la programmation, et le Festival d'été de Québec, ainsi que leurs partenaires pour l'organisation de l'édition 2010 et qu'elle se joigne aux plus de 60 000 personnes qui, à ce jour, en ont approuvé la programmation.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Culture             |
| 11 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 115     | «Que l'Assemblée nationale appuie la Marche Amun, qui vise à interpeller le gouvernement canadien pour qu'il corrige la discrimination basée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens en adoptant la Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens.<br>«Qu'elle félicite particulièrement les instigatrices de la marche, Mmes Michèle Audette et Viviane Michel, qui se joignent aux milliers de voix de femmes autochtones à travers le Québec et le Canada afin d'établir l'égalité entre les sexes dans les dispositions relatives à l'inscription de la Loi sur les Indiens.»                                                                                                                                                                                                                                    | Système juridique   |
| 12 mai 2010<br>Vol. 41 N° 116 (a)    | «Que suite aux événements survenus à Saint-Jude où une famille -- la famille Préfontaine, soit Richard Préfontaine, Line Charbonneau, Amélie Préfontaine et Anaïs Préfontaine -- [ont] péri suite à [l']important glissement de terrain [que nous avons connu];<br>«Que l'Assemblée nationale exprime sa profonde consternation devant cette catastrophe naturelle et également [évidemment] ses sympathies aux proches des victimes;<br>«Que tous les citoyens de [la] municipalité [de Saint-Jude] soient assurés de la solidarité de la population face à cette tragédie -- bien sûr, celle des membres de l'Assemblée nationale du gouvernement; et<br>«Que l'Assemblée observe une minute de silence en mémoire [pour les] victimes.»                                                                                                                   | Sécurité            |
| 12 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 116 (b) | «Que l'Assemblée nationale condamne l'arrestation et la détention arbitraire depuis janvier dernier du réalisateur iranien Jafar Panahi, président du jury du Festival des films du monde de Montréal en 2009, ainsi que la recrudescence très inquiétante de la répression, de la torture et des exécutions politiques en Iran, comme en fait foi l'exécution sommaire de cinq opposants dimanche matin -- dimanche dernier -- en Iran, dont 4 Kurdes et une femme qui avaient pour accusation "l'inimitié à l'égard de Dieu".»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Internat. |
| 12 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 116 (c) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale de l'infirmière et de l'infirmier et par la même occasion la 17e Semaine de l'infirmière et de l'infirmier qui se déroule cette année du 9 au 15 mai, sous le thème: des Professionnels au coeur de l'action.<br>«Qu'elle rappelle à tous l'importance de ces professionnels qui, jour après jour, mettent tout leur coeur et leur dévouement au service des citoyens.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Santé               |
| 13 mai 2010<br>Vol. 41 N° 117        | «Que l'Assemblée nationale souligne la 15e Semaine québécoise des familles qui se tient du 10 au 16 mai 2010 sous le thème: Pour un Québec famille... partageons nos coups de coeur.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Famille             |
| 18 mai 2010<br>Vol. 41 N° 118 (a)    | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'apporter les modifications nécessaires au projet de loi C-4, afin que la philosophie québécoise de réhabilitation et de réinsertion sociale qui prévaut en matière de justice pénale pour adolescents soit préservée;<br>«Que l'Assemblée nationale réaffirme le bien-fondé et l'importance du maintien du modèle québécois de traitement des jeunes contrevenants qui a fait l'unanimité au Québec et permis au Québec d'afficher l'un des taux les plus faibles de criminalité juvénile en Amérique au cours des 25 dernières années.»                                                                                                                                                                                                                                                        | Politique-Fédérale  |
| 18 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 118 (b) | «Qu'en cette semaine canadienne de la sécurité routière, l'Assemblée nationale rappelle à tous les usagers de la route l'importance d'assurer un partage équitable et sécuritaire de la chaussée en adaptant leurs comportements afin de protéger les usagers les plus vulnérables, notamment les cyclistes et les piétons, qu'elle réitère l'importance, pour tous les piétons, les automobilistes et les cyclistes, du respect des règles de circulation et de sécurité;<br>«Et qu'elle offre ses condoléances, au nom de tous les Québécois [et Québécoises], aux familles et aux proches des cyclistes qui ont perdu la vie cette fin de semaine lors de deux tragédies survenues à Rougemont, en Montérégie, et à Val-Morin, dans les Laurentides et ses vœux de [prompt] rétablissement au cycliste de Trois-Rivières qui lutte toujours pour sa vie.» | Sécurité            |
| 19 mai 2010<br>Vol. 41 N° 119 (a)    | «Que l'Assemblée nationale réaffirme le droit des femmes au libre choix et à des services d'avortement gratuits et accessibles et demande au gouvernement fédéral et au premier ministre du Canada de mettre fin à l'ambiguïté qui subsiste relativement à cette question, et que l'Assemblée nationale réaffirme que le fait de soutenir le droit des femmes à l'avortement ne doit en aucun cas être invoqué par le gouvernement fédéral pour couper les subventions aux groupes de femmes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Féminisme           |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                        |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                        |
| 19 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 119 (b)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, dont le slogan est: Le 17 mai, une campagne de tous les jours;<br>«Qu'à cette occasion, l'Assemblée nationale salue l'apport de toutes les personnes et de toutes les organisations qui ont contribué et qui contribuent encore à faire échec à l'homophobie et à favoriser l'entière inclusion des personnes des minorités sexuelles au sein de la société québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                       | Minorités<br>sexuelles |
| 19 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 119 (c)   | «Que l'Assemblée nationale félicite Mme Marie Coyea qui a convaincu l'astronaute Pier Sellers d'embarquer à bord de la navette spatiale Atlantis, mission [STT]-132, [avec] la bannière de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile et qui, par ce moyen original, contribue à sensibiliser la population à cette affection chronique qui touche plus de 3 millions de Canadiens, dont 300 000 par le diabète de type 1.»                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Santé                  |
| 19 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 119 (d)   | «Qu'à la suite de l'invalidation de la loi n° 104 par la Cour suprême du Canada, [...] l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral qu'il rejette toute solution qui aurait pour effet de permettre à des parents d'enfants actuellement non admissibles à l'école anglaise d'acheter pour leurs enfants un droit d'accès à l'école anglaise par le biais d'un passage dans une école privé non subventionnée.»                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Langue<br>française    |
| 20 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 120       | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la diversité biologique, qui se tiendra le 22 mai 2010 sur le thème: Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté;<br>«Cette année, la Journée internationale de la diversité biologique est d'autant plus digne d'être soulignée que 2010 a été proclamée Année internationale de la diversité biologique par l'Organisation des Nations unies. L'Assemblée nationale reconnaît l'importance de protéger la biodiversité, qui assure à la fois l'équilibre des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins et le bien-être des communautés humaines, et convient que sa protection compte parmi les grands enjeux de société du 21e siècle.» | Environnement          |
| 26 mai 2010<br>Vol. 41 N° 122 (a)      | «Que l'Assemblée nationale félicite le pianiste Alain Lefèvre pour sa prestation du concerto d'André Mathieu à l'Exposition universelle de Shanghai;<br>«Qu'elle souligne sa contribution à faire connaître et reconnaître le talent, voire le génie de feu André Mathieu, pianiste virtuose et compositeur québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Culture                |
| 26 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 122 (b)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la 4e édition de la Marche de la mémoire Rona qui se tiendra ce dimanche 30 mai au profit des sociétés Alzheimer du Québec; depuis plus de 20 ans, ces organismes dispensent gratuitement de nombreux services d'aide et de soutien aux personnes atteintes de cette maladie ainsi qu'à leurs proches, en se rappelant que 120 000 personnes sont atteintes de cette maladie ou d'une affection connexe en 2010.»                                                                                                                                                                                                                                                                      | Altruisme              |
| 27 mai 2010<br>Vol. 41 N° 123 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale sans tabac qui se déroulera le 31 mai prochain;<br>«Qu'elle rappelle à tous qu'à l'échelle mondiale, le tabagisme représente la deuxième cause de décès, provoquant ainsi la mort d'un adulte sur dix, c'est pourquoi il est important d'en poursuivre la lutte.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Santé                  |
| 27 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 123 (b)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la contribution des médecins résidents à l'accessibilité aux soins, en cette journée du médecin résident qui, pour la 9e année consécutive, vise à sensibiliser la population au rôle des médecins résidents du Québec au sein du réseau de la santé et à reconnaître qu'ils [...] sont un maillon essentiel.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Santé                  |
| 27 mai 2010 --<br>Vol. 41 N° 123 (c)   | «Que l'Assemblée nationale dénonce l'entêtement du gouvernement fédéral à déposer unilatéralement un projet de loi créant une commission canadienne des valeurs mobilières;<br>«Qu'elle dénonce cette invasion des juridictions fondamentales du Québec;<br>«Qu'elle rappelle l'opposition du milieu des affaires du Québec;<br>«[Enfin, qu'elle] demande instamment au gouvernement canadien de revenir sur cette décision et, à défaut, au Parlement canadien de ne pas adopter une telle loi.»                                                                                                                                                                                                                          | Politique-<br>Fédérale |
| 1er juin 2010<br>Vol. 41 N° 124 (a)    | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Robert Middlemiss, député libéral de la circonscription de Pontiac de 1981 à 2003 et qui fut ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries [et] à l'Alimentation, ministre délégué aux Transports et ministre de la Sécurité publique;<br>«Qu'elle lui rende un dernier hommage en respectant une minute de silence.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Démocratie             |
| 1er juin 2010 --<br>Vol. 41 N° 124 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 150e anniversaire du journal Le Canada Français et qu'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de la région du Haut-Richelieu et du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Culture                |
| 1er juin 2010 --<br>Vol. 41 N° 124 (c) | «Que l'Assemblée nationale honore la mémoire du colonel Jean-Charles Forbes, héros québécois de la Deuxième Guerre mondiale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Sécurité               |
| 1er juin 2010 --<br>Vol. 41 N° 124 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la 23e édition de la Semaine des services de garde du Québec 2010, qui se tient cette année du 30 mai au 5 juin sur le thème Près de toi, prêt pour toi;<br>«Qu'elle réitère son engagement à placer les familles au coeur de son action et à travailler pour assurer l'excellence des services de garde du Québec;<br>«Enfin, qu'elle rende hommage aux artisans du réseau qui contribuent à créer des conditions favorables au développement harmonieux des enfants.»                                                                                                                                                                                                                | Famille                |
| 2 juin 2010<br>Vol. 41 N° 125 (a)      | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'environnement, qui se tiendra le 5 juin 2010 sur le thème Des millions d'espèces -- Une planète -- Un avenir commun et qu'elle réaffirme, en cette Année internationale de la diversité biologique, la nécessité d'agir pour protéger la vie sur terre.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Environnement          |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                         |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                         |
| 2 juin 2010 -- Vol. 41 N° 125 (b)  | «Que l'Assemblée nationale dénonce l'utilisation des mines antipersonnel et demande au gouvernement du Québec et à ses sociétés d'État qu'ils respectent la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Sécurité                |
| 3 juin 2010<br>Vol. 41 N° 126 (a)  | «Que l'Assemblée nationale célèbre 110 ans de présence russe en terre québécoise;<br>«Que l'Assemblée nationale salue les liens d'amitié entre les peuples russes et québécois qui dépassent les seules considérations d'ordre économique, culturel [et] institutionnel.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Communautés culturelles |
| 3 juin 2010 -- Vol. 41 N° 126 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des océans qui se tiendra le 8 juin prochain;<br>«Reconnaissant la gravité du déversement pétrolier en cours dans le golfe du Mexique, l'Assemblée nationale convient que l'actuel moratoire sur la délivrance de permis de recherche de pétrole et de gaz naturel dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent doit permettre la réflexion sur la nécessité de protéger la biodiversité marine au Québec;<br>«Qu'elle reconnaît les aires marines protégées comme d'importants outils pour protéger les milieux marins québécois;<br>«Et que l'Assemblée nationale souligne la tenue à Rimouski, les 10 et 11 juin prochains, du premier Symposium sur les aires marines protégées au Québec.» | Environnement           |
| 4 juin 2010<br>Vol. 41 N° 127 (a)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 100e anniversaire de l'enseignement de la foresterie à l'Université Laval;<br>«Qu'elle profite de l'occasion pour reconnaître le rôle déterminant de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique dans l'évolution et dans le développement de l'aménagement des forêts et des connaissances forestières au Québec;<br>«Et qu'elle salue la contribution exceptionnelle de M. Gustave-Clodomir Piché à la fondation de l'École forestière de l'Université Laval, la première institution [...] francophone en Amérique à offrir une formation en sciences forestières.»                                                                                                                              | Savoir                  |
| 4 juin 2010 -- Vol. 41 N° 127 (b)  | «Que l'Assemblée nationale apporte son soutien à la 4e édition de la Marche pour la guérison du diabète qui se tiendra à Québec, dimanche le 6 juin, à l'invitation de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile;<br>«Et qu'elle invite les citoyens à participer en grand nombre à cette activité de sensibilisation au fléau que constitue cette maladie tant sur le plan humain que médical.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Santé                   |
| 8 juin 2010 -- Vol. 41 N° 128      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale du donneur de sang qui se déroulera le 14 juin prochain sous le thème: Le monde a besoin de sang neuf;<br>«Qu'elle rappelle à tous que le don de sang permet de sauver chaque année des milliers de vies; et<br>«Qu'elle incite jeunes et adultes à être des donneurs actifs.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Altruisme               |
| 9 juin 2010<br>Vol. 41 N° 129 (a)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 50e anniversaire de l'élection du gouvernement de Jean Lesage et du début de la Révolution tranquille, le 22 juin 1960, dont l'esprit et les actions ont changé le visage de l'État québécois pour en faire un formidable instrument politique et économique au service de la seule nation francophone d'Amérique du Nord.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Démocratie              |
| 9 juin 2010 -- Vol. 41 N° 129 (b)  | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral que toutes les femmes québécoises travaillant sous juridiction fédérale aient droit au retrait préventif prévu à la Loi sur la santé et la sécurité du travail.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Fédérale      |
| 10 juin 2010<br>Vol. 41 N° 130 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite [du] journaliste [...] Jean Dussault; et<br>«Qu'elle lui témoigne sa grande reconnaissance pour son importante contribution au domaine de l'information au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Démocratie              |
| 10 juin 2010 -- Vol. 41 N° 130 (b) | «Que l'Assemblée nationale salue le départ du journaliste Alexis Deschênes, qui a pratiqué sa profession pendant 12 ans, dont 4 années à la Tribune de la presse du Parlement de Québec pour le réseau TVA; et<br>«Qu'elle lui souhaite du succès dans ses nouveaux défis, notamment ses études en droit à l'Université Laval.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Démocratie              |
| 10 juin 2010 -- Vol. 41 N° 130 (c) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à M. Pat Burns, qui recevra la Médaille [...] de l'Assemblée nationale aujourd'hui pour sa grande contribution sportive et communautaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Sport                   |
| 10 juin 2010 -- Vol. 41 N° 130 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 20e anniversaire du Club de natation CSQ -- Cap-Rouge, Saint-Augustin, Québec -- qui, au fil de son histoire, a amené plus d'une centaine de nageuses et de nageurs au niveau national, dont quelques-uns se sont qualifiés pour joindre différentes équipes nationales.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Sport                   |
| 11 juin 2010<br>Vol. 41 N° 131 (a) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au journaliste John Grant qui prendra sa retraite [au mois d'août et qui connaît aujourd'hui sa dernière période de questions].»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Démocratie              |
| 11 juin 2010 -- Vol. 41 N° 131 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la création, hier, à Québec, de la Fondation Les Petits Arcs-en-ciel. Cette oeuvre vise à aider les enfants qui vivent le deuil d'un proche. La fondation, née de l'initiative de Madame Karine Delarosbil, aidera financièrement les familles qui souhaitent que leurs enfants suivent des ateliers de groupe avec le centre d'intervention Deuil-Jeunesse.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Altruisme               |
| 11 juin 2010 -- Vol. 41 N° 131 (c) | «Que l'Assemblée nationale exprime, dans les mêmes termes que le 17 novembre dernier, la gratitude du peuple québécois pour le dévouement et le professionnalisme démontré par le personnel du réseau de la                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Santé                   |

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|                                         | <p>santé, particulièrement les milliers d'infirmières qui sont sur la première ligne;</p> <p>«Que l'Assemblée nationale reconnaisse à sa pleine valeur la contribution professionnelle des techniciennes et pharmaciennes d'hôpital, des puéricultrices, perfusionnistes, inhalothérapeutes, auxiliaires et infirmières qui mettent au monde, sauvent et soignent aujourd'hui nos enfants et nos parents et qui nous soigneront demain quand nous serons vieux ou malades;</p> <p>«Que l'Assemblée nationale invite le gouvernement à traiter avec reconnaissance la valeur de leur travail en négociant avec bonne foi et vision d'avenir les demandes de ces professionnelles qui cherchent à renverser la détérioration de leurs conditions de travail, afin d'améliorer la qualité des soins attendus par notre société.»</p> |                       |
| 21 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 133     | <p>«Que l'Assemblée nationale exprime ses sincères condoléances au peuple pakistanais ainsi qu'aux Québécois d'origine pakistanaise et particulièrement aux familles touchées par les inondations survenues depuis le début de la mousson;</p> <p>«[...]partage sa peine à l'égard des pertes de vies humaines, des blessés et sinistrés;</p> <p>«[...]souligne le courage remarquable de la population face aux épreuves qu'elle doit surmonter; et</p> <p>«[...]assure sa solidarité au peuple pakistanais ainsi qu'aux Québécois d'origine pakistanaise.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                  | Politique-Internat.   |
| 22 septembre 2010 Vol. 41 N° 134 (a)    | «Que l'Assemblée nationale réitère sa position du 18 octobre 2006, du 31 mars 2009 et du 4 novembre 2009, en exigeant le maintien intégral du Registre canadien des armes à feu, incluant l'enregistrement des armes de chasse, et demande aux députés fédéraux de voter en faveur de la motion recommandée à la Chambre des communes par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale à l'effet de ne pas poursuivre l'examen du projet de loi C-391, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Politique-Fédérale    |
| 22 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 134 (b) | «Dans la perspective d'avoir un Code du travail qui reflète les nouvelles réalités du monde du travail, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité de moderniser le Code du travail, particulièrement en ce qui concerne les dispositions antigrève de grève, afin notamment de tenir compte de l'impact des nouvelles technologies.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Égalité sociale       |
| 23 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 135     | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la marche des premières nations entre Kitigan Zibi Anishinabeg et la colline du parlement, qui a pour objectif la sensibilisation et l'appui à l'éducation pour les premières nations;</p> <p>«Qu'elle félicite cette initiative des partenaires du secteur de l'éducation de Kitigan Zibi, d'étudiants et de membres de la collectivité de Kitigan Zibi Anishinabeg dans le cadre de la semaine nationale de sensibilisation pour l'éducation des premières nations.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Autochtones et Inuits |
| 28 septembre 2010 Vol. 41 N° 136 (a)    | «Pour répondre aux besoins essentiels en termes de données socioéconomiques, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revoir sa décision d'éliminer le questionnaire long et obligatoire du Recensement de la population et l'invite à s'assurer que celui-ci continue d'être utilisé.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Politique-Fédérale    |
| 28 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 136 (b) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au talent du dramaturge et metteur en scène originaire de la Capitale-Nationale, M. Robert Lepage, qui a fait rayonner jusqu'au prestigieux Metropolitan Opera de New York, et ainsi à travers [toute] l'Amérique, le talent et la créativité québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Culture               |
| 29 septembre 2010 Vol. 41 N° 137 (a)    | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne l'expertise, la diversité des produits et la reconnaissance internationale dont nous font bénéficier les producteurs fromagers artisans québécois;</p> <p>«Qu'elle rappelle également leur courage face à la récente crise de la listériose.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Économie              |
| 29 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 137 (b) | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'assurer le financement des projets d'infrastructures dans le cadre du programme PRECO au-delà du 31 décembre 2010, et d'assurer le financement des projets d'infrastructures dans le cadre du plan de relance économique au-delà du 31 mars 2011.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Politique-Fédérale    |
| 29 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 137 (c) | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée nationale des maisons [des] jeunes du Québec qui se [déroule] le samedi 2 octobre dans le cadre de leur 30e anniversaire.</p> <p>«Qu'elle rappelle que grâce au réseau des maisons des jeunes du Québec les jeunes usagers y développent un sentiment d'appartenance et y acquièrent un réseau d'échange et d'écoute.</p> <p>«Que l'Assemblée nationale confirme la Journée des maisons des jeunes comme un impératif pour la visibilité et la reconnaissance du projet Maisons de jeunes qui, grâce à cette journée, développent des liens avec la communauté en stimulant les échanges avec la population sur les réalisations, les besoins et les réalités de notre jeunesse.»</p>                                                                                 | Inclusion             |
| 29 septembre 2010 -- Vol. 41 N° 137 (d) | «Que l'Assemblée nationale exige d'Hydro-Québec qu'elle transmette à l'Assemblée dans les plus brefs délais les informations relatives à tous les contrats octroyés de 2000 -- de l'an 2000 -- à 2010, notamment le nom de toutes les entreprises qui ont soumissionné, le mode d'attribution, le montant de chacune de leur soumission ainsi que le montant réel des déboursés, incluant les dépassements de coûts, pour chacun des contrats octroyés et que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Démocratie            |
| 5 octobre 2010 Vol. 41 N° 139 (a)       | <p>«Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Billy Diamond, ancien grand chef du Grand Conseil des Cris et co-signataire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, ainsi qu'aux membres de la communauté de Waskaganish et à toute la nation crie;</p> <p>«Qu'elle salue le travail, la détermination et l'ouverture de cet homme rassembleur et visionnaire, qui a contribué au développement socio-économique de la nation crie et de l'ensemble du Québec.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Autochtones et Inuits |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                         |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                         |
| 5 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 139 (b)  | «Que l'Assemblée nationale félicite M. Mario Roy, citoyen de Lévis et instigateur de la Marche bleue, ainsi que tous les bénévoles qui se sont dévoués pour le succès de l'événement;<br>«Qu'elle reconnaisse aussi la contribution de cet événement pour favoriser la construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel dans la ville de Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Démocratie              |
| 5 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 139 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Marche mondiale des femmes 2010, qui tiendra ses activités au Québec du 12 au 17 octobre prochain;<br>«Qu'elle appuie l'esprit de leurs 5 revendications principales ainsi que leur combat continu contre la pauvreté et pour leur autonomie économique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Féminisme               |
| 5 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 139 (d)  | «Que l'Assemblée nationale souligne l'oeuvre du Dr Yves Lamontagne à titre de président du Collège des médecins du Québec au cours des 12 dernières années;<br>«Qu'elle salue sa détermination et sa sagesse qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'amélioration du réseau de la santé et à l'avancement dans la pratique de la médecine au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Santé                   |
| 6 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 140      | «Que l'Assemblée nationale félicite la ville de Québec qui sera l'hôte du Forum universel des cultures en 2016 en compagnie de la ville d'Amman, en Jordanie, ainsi que les partenaires, dont le gouvernement du Québec, qui ont contribué à la préparation de la candidature qui a mené à ce succès.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture                 |
| 7 octobre 2010<br>Vol. 41 N° 141 (a)     | «Que l'Assemblée nationale se souvienne, 40 ans après, des circonstances tragiques qui ont mené à la mort du ministre Pierre Laporte, et qu'elle se rappelle les tristes événements de la crise d'Octobre 1970.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Histoire                |
| 7 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 141 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 40e anniversaire des événements tragiques touchant la crise d'Octobre 1970;<br>«Qu'elle se rappelle d'abord de la mort du ministre Pierre Laporte et qu'elle se rappelle l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre et la suspension des libertés civiles et individuelles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Histoire                |
| 19 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 143     | «Que l'Assemblée nationale souligne la canonisation du frère André.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Communautés culturelles |
| 20 octobre 2010<br>Vol. 41 N° 144 (a)    | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il respecte son engagement de 2002 de partager à 50 % la facture de construction de la route 175 reliant [la ville de Québec à la ville] de Saguenay.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Politique-Fédérale      |
| 20 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 144 (b) | «Que dans le cadre du cinquième anniversaire de l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, l'Assemblée nationale réitère son appui à cette convention et appelle la poursuite de sa ratification par le plus grand nombre de pays possible;<br>«Qu'elle souligne la tenue à Québec, les 2 et 3 février 2011, de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles organisée conjointement par l'Assemblée nationale du Québec, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie et l'UNESCO.» | Politique-Internat.     |
| 20 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 144 (c) | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral, au gouvernement de Terre-Neuve ainsi qu'à l'Office Canada--Terre-Neuve-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers d'attendre les résultats des évaluations environnementales stratégiques demandées par le gouvernement du Québec avant d'émettre tout permis de levées sismiques et de forages pour la structure Old Harry et de suspendre les autorisations en cours.<br>«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de prendre tous les moyens à sa disposition pour que les ressources naturelles du Québec présentes dans le golfe du Saint-Laurent lui soient réservées.»            | Politique-Fédérale      |
| 21 octobre 2010<br>Vol. 41 N° 145 (a)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 10e conférence de l'Organisation des Nations unies sur la biodiversité, qui se déroule à Nagoya, au Japon, du 18 au 29 octobre 2010;<br>«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Canada, qui est présent à Nagoya, d'y partager la vive préoccupation du Québec face à la dégradation accélérée de la diversité biologique, ici comme partout sur la planète.»                                                                                                                                                                                                                                           | Environnement           |
| 21 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 145 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la troisième journée annuelle de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer organisée par la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Santé                   |
| 21 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 145 (c) | «Que l'Assemblée nationale réaffirme l'importance stratégique du pont de Québec pour l'économie de la capitale nationale et en conséquence demande au Canadien National et au gouvernement fédéral de rassurer la population sur la sécurité du pont et sur la viabilité de la structure à long terme.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sécurité                |
| 26 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 146     | «Que l'Assemblée nationale souligne les récipiendaires des Prix d'excellence de l'administration publique décernés le 13 octobre dernier par l'Institut d'administration publique de Québec et également tous ceux et celles qui ont récolté des mentions spéciales;<br>«Qu'elle félicite les lauréats et finalistes de la sixième édition des prix Reconnaissance de l'Association des cadres du gouvernement du Québec, rendant ainsi hommage aux efforts et au dévouement des employés de l'État qui, au quotidien, mettent leur coeur au service des citoyens.»                                                                                                      | État                    |
| 27 octobre 2010<br>Vol. 41 N° 147 (a)    | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de faire en sorte que la composition des classes soit équilibrée pour assurer la réussite de tous les élèves dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et que tous les acteurs du milieu de l'éducation, y compris les écoles privées et les écoles à vocation particulière, soient mis à contribution dont le gouvernement du                                                                                                                                                                                                                                            | Savoir                  |

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                     |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                              | Québec qui fournira un encadrement et des ressources adéquates.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                     |
| 27 octobre 2010 --<br>Vol. 41 N° 147 (b)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre des Affaires municipales le dépôt, au plus tard le 17 mars 2011, d'un projet de loi devant solutionner de façon juste et équitable le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse subséquente des taxes foncières affectant leurs propriétaires.»                                                                                | Économie            |
| 2 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 149 (a)        | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 50e anniversaire de l'École nationale de théâtre du Canada et qu'elle souligne la contribution de cette institution de rayonnement culturel qui depuis un demi siècle a permis de former de nombreux professionnels du théâtre et des arts de la scène au Québec et à l'international.»                                                                                                       | Culture             |
| 2 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 149<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances à la famille d'Édouard Carpentier, véritable légende de la lutte québécoise [et] qui s'est éteint samedi à l'âge de 84 ans; «Qu'elle salue le courage de cet homme, sa contribution au cinéma, à la lutte sportive de même qu'à la télévision.»                                                                                                                      | Sport               |
| 3 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 150 (a)        | «Que l'Assemblée nationale appuie officiellement le projet d'inscription de la candidature du fjord du Saguenay sur la liste indicative canadienne de 2014, en prévision d'une reconnaissance comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses qualités exceptionnelles et uniques»                                                                                                                                                       | Environnement       |
| 4 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 151 (a)        | «Que l'Assemblée nationale souligne la 12e édition de la Semaine de l'efficacité énergétique qui se déroule du 1er au 7 novembre 2010, tout en rappelant l'importance et l'impact de chacun de nos gestes et comportements sur notre consommation d'énergie.»                                                                                                                                                                                  | Environnement       |
| 4 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 151<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale exprime sa vive préoccupation à l'égard de la situation des droits de la personne en Iran, comme en fait foi l'arrestation et la condamnation à la peine de mort de deux pasteurs, messieurs Youcef Nadarkhani et Behrouz Sadegh-Khandjani, ainsi que certaines informations circulant dans les médias concernant le sort de mesdames Sakineh Mohammadi Ashtiani et Zeynab Jalalian, actuellement emprisonnées.»    | Politique-Internat. |
| 9 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 152         | «Que l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires des Félix du gala de l'ADISQ et de L'Autre gala de l'ADISQ ainsi que tous les candidats aux prix Félix; «Qu'elle souligne le talent des artistes et artisans québécois.»                                                                                                                                                                                                                | Culture             |
| 10 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 153 (a)       | «Que l'Assemblée nationale félicite les finalistes et lauréats de la 8e édition des prix Reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                               | État                |
| 10 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 153<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale souligne les 50 ans du magazine Châtelaine, acteur important et témoin clé de l'évolution des femmes au sein de la société québécoise, et qu'elle rende hommage aux rédactrices, éditrices et journalistes qui ont, depuis 5 décennies, fait connaître et rayonner de nombreuses générations de femmes et de bâtisseuses.»                                                                                          | Culture             |
| 11 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 154<br>(a) | «Que l'Assemblée nationale honore la mémoire des femmes et des hommes du Québec ayant donné leur vie pour le maintien de la paix, [de] la défense de la liberté en ce jour du Souvenir, et qu'elle observe un moment de recueillement afin d'exprimer son respect pour tous ceux et celles qui ont perdu la vie au combat.»                                                                                                                    | Altruisme           |
| 11 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 154<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du diabète, qu'elle rappelle l'importance de poursuivre la recherche qui permet d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes.»                                                                                                                                                                                                                                                | Santé               |
| 16 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 155        | «Que l'Assemblée nationale souligne le Prix de l'alphabétisation 2010 du Conseil de la fédération remis cette année à Mme Danielle Beaudry...», en reconnaissance de l'importance de l'alphabétisation comme composante fondamentale du développement d'une société dynamique et d'une économie prospère.»                                                                                                                                     | Savoir              |
| 17 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 156 (a)       | «Que l'Assemblée nationale souligne les 30 ans de vie parlementaire du député de Brome-Missisquoi.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Démocratie          |
| 17 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 156<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine des centres jeunesse qui se déroule cette année du 14 au 20 novembre, sous le thème Contribuer à faire briller sa vie; et «Qu'elle rappelle [également] à tous l'importance de s'engager auprès des jeunes, considérant que la protection de la jeunesse est une responsabilité collective et enfin, qu'elle souligne le travail des intervenants qui oeuvrent auprès de ces jeunes.» | Inclusion           |
| 18 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 157 (a)       | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux organisations lauréates 2010 des Grands Prix québécois de la qualité, qui ont été décernés [jeudi le] 4 novembre [en présence du premier ministre du Québec] et qui sont [destinés à reconnaître et] saluer l'innovation de nos entreprises [et nos] organismes qui visent les plus hauts sommets.»                                                                                               | Économie            |
| 18 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 157<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères sympathies à la famille de l'ancien député de Charlevoix, M. Daniel Bradet.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Démocratie          |

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                    |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 18 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 157<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale souligne le talent et la reconnaissance obtenue par le groupe Karkwa qui s'est mérité le prix Polaris décerné au Canada pour le meilleur album de l'année, et le prix Félix lors du récent Gala de l'ADISQ pour le meilleur album alternatif;<br>«[...]l'Assemblée nationale félicite les auteurs, compositeurs, interprètes et artisans qui ont su atteindre ce niveau d'excellence et de reconnaissance pour la créativité québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                       | Culture            |
| 23 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 158 (a)       | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle crucial des créateurs de contenus et l'importance de la propriété intellectuelle dans le modèle économique des arts et de la culture québécois;<br>«Qu'elle fasse siennes les préoccupations du milieu des arts, en particulier de la musique et de l'édition littéraire, et demande au gouvernement fédéral de modifier autant qu'il le faudra l'actuel projet de loi C-32 sur le droit d'auteur afin d'assurer aux créateurs québécois une pleine reconnaissance de leurs droits, une protection adéquate contre la copie illégale de leurs oeuvres, l'application du principe de la copie privée, et un revenu conséquent à la valeur de leur propriété intellectuelle.» | Culture            |
| 23 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 158<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la carrière exceptionnelle de Pat Burns et offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Sport              |
| 23 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 158<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle de Guy Laliberté pour faire rayonner le Québec à l'étranger grâce au Cirque du Soleil, ainsi que pour sa récente distinction, soit d'être devenu le troisième Québécois à voir son nom gravé sur une étoile du trottoir d'Hollywood Boulevard à Los Angeles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Culture            |
| 25 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 160 (a)       | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et qu'elle salue l'implication de l'AFEAS pour l'Opération Tendre la main.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Féminisme          |
| 25 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 160<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale affirme que la polygamie ne fait pas partie des valeurs fondamentales de la société québécoise;<br>«Qu'elle estime que cette pratique va à l'encontre du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes, et qu'elle salue la position exprimée en ce sens par le Conseil du statut de la femme.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Féminisme          |
| 25 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 160<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale appuie l'ordre de la Chambre des communes adopté hier stipulant que devront être fournies les copies des rapports d'analyses du système d'aqueduc de la base militaire de Valcartier, Québec, à partir de 1970.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Politique-Fédérale |
| 30 novembre 2010<br>Vol. 41 N° 161 (a)       | «Que l'Assemblée nationale souligne la victoire des Alouettes de Montréal, qui se sont méritées la coupe Grey pour une deuxième année consécutive, [et] la victoire du Rouge et Or de l'Université Laval, qui a remporté la coupe Vanier 2010, symbole d'excellence au football universitaire canadien.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sport              |
| 30 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 161<br>(b) | «Que l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires des prix Judith-Jasmin, remis par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec aux meilleures oeuvres journalistiques de l'année au Québec attribués cette année à Alain Gravel, Marie-Maude Denis, Emmanuel Marchand, Claudine Blais, André Noël, Michèle Ouimet, Francis Vailles, Luc Chartrand, Yanic Lapointe, Carl Marchand, Benoît Jobin, Danielle Laurin, Annick Poitras, Marian Scott, Catherine Kovacs et France Dauphin.»                                                                                                                                                                                                                     | Démocratie         |
| 30 novembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 161<br>(c) | «Que l'Assemblée nationale félicite les gagnants du prix Antoine-Desilets 2010 qui récompense les meilleures photos de presse de l'année.<br>«Qu'elle souligne particulièrement le travail d'Ivanoh Demers, de Sébastien St-Jean, de Bernard Brault, d'André Pichette et de M. François Pesant -- qui est dans nos tribunes actuellement.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Démocratie         |
| 1er décembre 2010<br>Vol. 41 N° 162 (a)      | «Que l'Assemblée nationale salue le succès remarquable de la série La petite vie, choisie à titre d'émission préférée des 25 dernières années par le public lors du gala des Gémeaux de septembre 2010;<br>«Qu'elle souligne l'importance de l'humour comme manifestation culturelle à part entière et comme véhicule privilégié de notre identité collective, et à ce titre, la contribution des créateurs, comédiens et artisans de La petite vie.»                                                                                                                                                                                                                                                                      | Culture            |
| 1er décembre 2010 -- Vol. 41 N° 162 (b)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des personnes handicapées qui se tient le 3 décembre de chaque année;<br>«Qu'elle rappelle à tous l'importance de l'intégration des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle du Québec et qu'elle souligne leur apport.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Inclusion          |
| 1er décembre 2010 -- Vol. 41 N° 162 (c)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la victoire des Capitales de Québec au cours de la série finale de la ligue de baseball Can-Am, faisant de cette équipe les champions 2010.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sport              |
| 2 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 163<br>(a)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 25e anniversaire de l'élection du deuxième gouvernement de Robert Bourassa qui a eu lieu le 2 décembre 1985;<br>«Qu'elle souligne aussi le 25e anniversaire de vie parlementaire de nos collègues la députée de Saint-François et ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie ainsi que le député de Westmount--Saint-Louis et deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.»                                                                                                                                                                                                                                                             | Démocratie         |
| 2 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 163<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la journée mondiale du sida qui se déroule cette année sous le thème de la place des personnes vivant avec le VIH dans la société.<br>«Qu'elle réaffirme l'engagement dans la lutte au VIH et que l'on rappelle à tous l'importance de poursuivre notre combat contre cette maladie qui touche plusieurs milliers de Québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Santé              |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                       |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 3 décembre 2010<br>Vol. 41 N° 164 (a)    | «Que l'Assemblée nationale commémore le 35e anniversaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, signée le 11 novembre 1975;<br>«Qu'elle souligne l'importance de cette entente qui a établi de nouvelles bases dans les relations avec les premières nations du Québec [et les Inuits] et qui a contribué de manière considérable au progrès social et économique non seulement des régions de la Baie-James/Eeyou Istchee et du Nunavik, mais aussi de toute la société québécoise.»                                                                                                                                                                                    | Autochtones et Inuits |
| 3 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 164 (b) | «Que l'Assemblée nationale salue la décision du gouvernement du Canada de prolonger les programmes d'infrastructures dans le cadre du Plan d'action économique jusqu'au 31 octobre 2011 afin d'aider les municipalités du Québec à terminer leurs projets tel que l'Assemblée nationale le demandait dans une motion adoptée à l'unanimité le 29 septembre 2010.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Politique-Fédérale    |
| 3 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 164 (c) | «Que l'Assemblée nationale demande aux membres du BAN de considérer l'élimination progressive de la vente ainsi que l'achat de bouteilles d'eau embouteillées dans l'hôtel du Parlement et ce, dans le cadre du plan de développement durable dont s'est doté l'Assemblée nationale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Environnement         |
| 3 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 164 (d) | «Que l'Assemblée nationale salue le courage du député de Vimont, M. Vincent Auclair, celui de l'ex-député de Laval-des-Rapides, M. Serge Ménard, ainsi que celui de ceux et celles qui encourent des risques personnels importants lorsqu'ils dénoncent des situations relatives à la corruption, la collusion ou le financement illégal des partis politiques.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Démocratie            |
| 7 décembre 2010<br>Vol. 41 N° 165 (a)    | «Que l'Assemblée nationale du Québec se souvienne de la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal il y a 21 ans, le 6 décembre 1989;<br>«Qu'elle demande à chacun et à chacune de ses membres de s'engager à promouvoir, au sein de la société québécoise, l'égalité, le respect et la non-violence à l'égard des femmes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Féminisme             |
| 7 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 165 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le caractère historique des ententes de principe survenues entre le gouvernement du Québec et les deux associations représentatives des responsables d'un service de garde en milieu familial: la Fédération de la santé et des services sociaux, affiliée à la centrale des syndicats nationaux -- FSSS-CSN -- et la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec, affiliée à la Centrale des syndicats du Québec.»                                                                                                                                                                                                                      | Égalité sociale       |
| 7 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 165 (c) | «Que l'Assemblée nationale offre au Mouvement des caisses Desjardins, à sa présidente, [Mme] Monique F. Leroux, à ses 5 800 000 membres ainsi qu'à ses dirigeants élus et à l'ensemble de son personnel, ses plus sincères félicitations pour l'obtention du titre convoité d'institution bancaire de l'année 2010 au Canada, décerné par le magazine britannique The Banker.<br>«Qu'elle souligne le 110e anniversaire de la fondation de la Caisse populaire de Lévis qui est à l'origine du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada et fleuron du Québec moderne par sa contribution à la prospérité durable des communautés et au rayonnement du Québec.» | Économie              |
| 8 décembre 2010<br>Vol. 41 N° 166 (a)    | «Que l'Assemblée nationale souligne le Prix des Nations unies en matière de service public décerné à Revenu Québec pour son projet Assurer l'équité fiscale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | État                  |
| 8 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 166 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite de [M.] Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps.<br>«Qu'elle lui témoigne sa grande reconnaissance pour son importante contribution à l'enseignement supérieur au cours des 25 dernières années.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Savoir                |
| 9 décembre 2010<br>Vol. 41 N° 167 (a)    | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le cinquantenaire de l'indépendance du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo-Brazzaville, de la République de Centrafrique, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, de la Mauritanie, de Madagascar, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Somalie, du Tchad et du Togo, un événement parmi les plus marquants de l'histoire politique et sociale de l'Afrique moderne;                                                                                                                                                                                                                   | Politique-Internat.   |
| 9 décembre 2010<br>-- Vol. 41 N° 167 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le travail exceptionnel de M. Marcel Blanchet qui, depuis le 3 mai 2000, assume les fonctions de Directeur général des élections et de président de la Commission de la représentation électorale;<br>«Qu'à l'occasion de son départ, qu'elle l'assure de sa reconnaissance pour avoir assuré la tenue des élections et des référendums, d'avoir veillé à l'application des lois électorales, d'avoir garanti le plein exercice des droits électoraux en plus d'avoir assuré la promotion des valeurs démocratiques de la société québécoise.»                                                                                                        | État                  |
| 8 février 2011<br>Vol. 41 N° 169 (a)     | «Que l'Assemblée nationale appelle à l'établissement d'une démocratie durable en Égypte qui, comme membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, doit adhérer aux principes de consolidation de la paix, de promotion de la culture démocratique et de protection et de respect des droits humains;<br>«Que l'Assemblée nationale déplore la perte de vies humaines au cours des dernières semaines en Égypte; et<br>«Que l'Assemblée nationale dénonce tout recours à la violence que ce soit envers les manifestants pacifiques, les défenseurs des droits humains et les journalistes et souhaite un retour au calme en Égypte.»                                         | Politique-Internat.   |
| 8 février 2011 --<br>Vol. 41 N° 169 (b)  | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse la contribution remarquable de M. Jacques Paquin, un véritable ambassadeur du don de sang au Québec et au Canada, et qu'elle souligne son 1000e don de sang, ce qui en fait le deuxième seulement à atteindre une telle marque au pays;<br>«Que l'Assemblée nationale réitère toute l'importance du don de sang et reconnaisse également l'apport social de tous les Québécois qui font ce don de vie.»                                                                                                                                                                                                                                            | Altruisme             |

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                         |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| 9 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 170 (a)  | «Que les membres de l'Assemblée nationale du Québec soulignent l'Année internationale des forêts.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Environnement           |
| 9 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 170 (b)  | «Que l'Assemblée nationale appelle à l'établissement d'une démocratie durable en Tunisie qui, comme membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, doit adhérer aux principes de consolidation de la paix, de promotion de la culture démocratique et de protection et de respect des droits humains;<br>«Que l'Assemblée nationale déplore la perte de vies humaines et dénonce tout recours à la violence envers les manifestants pacifiques, les défenseurs des droits humains et le peuple tunisien;<br>«Que l'Assemblée nationale demande – finalement – au gouvernement du Canada de traiter avec diligence, et dans le respect des législations canadiennes internationales, la requête des autorités tunisiennes concernant le gel des avoirs de l'ancien président tunisien Ben Ali et [de] son entourage.» | Politique-Internat.     |
| 9 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 170 (c)  | «Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Gaston L'Heureux.<br>«Qu'elle exprime son profond regret devant le départ de ce grand communicateur qui a été une figure marquante du paysage télévisuel québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Culture                 |
| 9 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 170 (d)  | «Que l'Assemblée nationale appuie sans réserve la décision prise par sa Direction de la sécurité à l'effet d'interdire le port du kirpan lors des consultations portant sur le projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements, appliquant ainsi le principe de la neutralité de l'État.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Laïcité                 |
| 15 février 2011<br>Vol. 41 N° 172 (a)   | «Que l'Assemblée nationale félicite le groupe montréalais Arcade Fire pour son prix du meilleur album de l'année, reçu lors de la 53e remise des [...] Grammy, le 13 février dernier à Los Angeles;<br>«Qu'elle reconnaisse la contribution de nos artistes francophones et anglophones au rayonnement de notre culture sur la scène internationale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Culture                 |
| 15 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 172 (b) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à M. Jean-Marc Léger qui a porté pendant cinquante ans les plus hautes aspirations du Québec dans la construction d'une Francophonie dynamique et dont la vision d'avenir reflète nos valeurs;<br>«Que l'Assemblée nationale reconnaisse la contribution exceptionnelle de M. Léger au rayonnement de la langue française sur tous les continents.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Politique-Internat.     |
| 15 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 172 (c) | «Que l'Assemblée nationale se souvienne, en ce 15 février, de l'épisode héroïque et douloureux du soulèvement des Patriotes en 1837 et de sa répression sanglante;<br>«Qu'elle rende hommage à ceux qui, au sein de la nation québécoise, ont sacrifié leur vie pour leur peuple, à la défense de leurs convictions, des institutions, de la démocratie et des valeurs universelles telles la liberté et la responsabilité.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Histoire                |
| 16 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 173     | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue des Journées de la persévérance scolaire, qui se déroulent du 14 au 18 février dans 14 régions du Québec, et invite la population à se joindre à elle afin de manifester sa reconnaissance envers les gens du réseau scolaire et de leurs partenaires pour leurs initiatives et projets mobilisateurs visant à soutenir les jeunes du Québec dans leurs efforts pour réussir.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Savoir                  |
| 17 février 2011 –<br>Vol. 41 N° 174     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le Mois de l'histoire des Noirs, l'année 2011 marquant le 20e anniversaire de [cet événement] qui, en février, contribue à promouvoir l'histoire et la culture des communautés noires et qu'elle reconnaisse les contributions positives de celles-ci à la société québécoise.<br>«Qu'elle salue également l'initiative de l'Assemblée générale des Nations unies qui a proclamé l'année 2011, Année internationale des personnes d'ascendance africaine.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Communautés culturelles |

## 39 législature - 2e session

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 24 février 2011 -<br>Vol. 42 No 2 (a) | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite les victoires [des] deux équipes québécoises lors [des] deux grandes finales du 52e Tournoi international de hockey pee-wee de Québec.<br><br>«Qu'elle souligne la victoire des petits Remparts de Québec dans la classe internationale AA, première équipe du Québec à remporter les grands honneurs dans cette catégorie depuis 1998. Et<br><br>«Qu'elle félicite aussi les As de Thetford qui ont remportés quant à eux les honneurs dans la classe internationale C.»                                                                           | Sport               |
| 24 février 2011 -<br>Vol. 42 No 2 (b) | «Que l'Assemblée nationale condamne fortement le recours à [...] la force meurtrière contre les civils innocents qui réclament de véritables réformes en Libye;<br><br>«Qu'elle exprime sa vive inquiétude face aux menaces proférées par le colonel Kadhafi et rappelle l'obligation de respecter les droits et les aspirations du peuple libyen.»                                                                                                                                                                                                                                               | Politique-Internat. |
| 15 mars 2011 –<br>Vol. 42 No 3 (a)    | «Que l'Assemblée nationale exprime sa profonde tristesse devant les effets dévastateurs du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le Japon le vendredi 11 mars 2011;<br><br>«Qu'elle adresse au peuple japonais représenté ici aujourd'hui par l'ambassadeur du Japon au Canada, en visite officielle au Québec, et par le consul général du Japon à Montréal, un message de condoléances pour les très nombreuses pertes en vies humaines occasionnées par cette catastrophe;<br><br>«Qu'elle exprime également sa compassion pour toutes les familles et les populations directement | Politique-Internat. |

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                 | <p>touchées;</p> <p>«Qu'elle est préoccupée par le sort des Québécoises et Québécois se trouvant présentement au Japon et qu'elle appelle le gouvernement du Québec à tout mettre en oeuvre en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour assurer leur sécurité, notamment à travers les services de la Délégation générale du Québec à Tokyo;</p> <p>«Qu'elle souligne enfin le courage et la dignité du peuple japonais face à cette dure épreuve.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                     |
| 15 mars 2011 – Vol. 42 No 3 (b) | «Que l'Assemblée nationale salue l'initiative Kanpe; «Qu'elle salue le dynamisme et l'altruisme des membres de l'organisme mis sur place -- dans le... mis en place -- dans le but de créer un nouveau programme global qui accompagne et soutient les Haïtiens les plus vulnérables dans leur quête d'un avenir meilleur.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Altruisme           |
| 15 mars 2011 – Vol. 42 No 3 (c) | <p>«Que l'Assemblée nationale félicite le fondeur Alex Harvey, qui a remporté les grands honneurs aux championnats du monde de ski de fond tenus à Oslo en Norvège le 2 mars dernier avec son coéquipier Devon Kershaw;</p> <p>«Qu'elle souligne le caractère exceptionnel de la performance d'Alex Harvey qui, à l'âge de 22 ans seulement, remporte la première médaille d'or de l'histoire canadienne lors de l'épreuve du sprint par équipe. Cet exploit le fait ainsi passer à l'histoire et fait de lui une source d'inspiration majeure pour tous les jeunes skieurs du Québec.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                            | Sport               |
| 15 mars 2011 – Vol. 42 No 3 (d) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la 100e Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars dernier et qu'elle réaffirme l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes comme valeur fondamentale de la société québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Féminisme           |
| 16 mars 2011 - Vol. 42 No 4 (a) | <p>Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la journée de l'aérospatiale ici, à Québec, organisée par Aéro Montréal, qui est la grappe industrielle de l'aéronautique;</p> <p>Qu'elle souligne l'importance de l'industrie aérospatiale, qui procure de l'emploi pour 40 000 personnes au Québec et qui génère un chiffre d'affaires d'au-delà de 12 milliards de dollars dont 80 % est exporté, M. le Président. En fait, ce n'est pas loin de 50 % à 60 % de la production canadienne et 70 % de toute la recherche-développement.</p> <p>Par cette motion, nous voulons que l'Assemblée nationale reconnaisse la capacité d'innovation exceptionnelle du secteur aérospatial au Québec, son leadership en recherche-développement, faisant d'elle une industrie de haute technologie porteuse d'avenir et source de création de richesse.</p> | Économie            |
| 16 mars 2011 - Vol. 42 No 4 (b) | <p>«Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Gilles Dostaler, économiste de réputation internationale et professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal décédé le 26 février dernier;</p> <p>«Qu'elle reconnaisse l'apport exceptionnel de ses travaux à l'avancement de l'histoire de la pensée économique.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Savoir              |
| 17 mars 2011 - Vol. 42 No 5 (a) | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars, et qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie et sa fierté pour la contribution du Québec à cette organisation fondée sur le partage de la langue française et des valeurs universelles entre les 75 États et gouvernements qui la composent;</p> <p>«Devenue au fil des ans un acteur incontournable sur la scène internationale, la Francophonie constitue aujourd'hui un des principaux forums Nord-Sud où s'exprime la solidarité envers les peuples épris de justice et de démocratie.»</p>                                                                                                                                                                                                                  | Politique-Internat. |
| 17 mars 2011 - Vol. 42 No 5 (b) | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la semaine de sensibilisation à la pharmacie qui se déroule au Québec du 13 au 19 mars 2011;</p> <p>«Qu'elle souligne l'excellent travail réalisé par les pharmaciens de partout au Québec et enfin, qu'elle appuie le principe de permettre aux pharmaciens de procéder à certaines nouvelles activités qui auraient pour [fins] d'améliorer le fonctionnement du système de santé.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Santé               |
| 22 mars 2011 - Vol. 42 No 6 (a) | «Que l'Assemblée nationale réitère la primauté de l'institution qu'est le Directeur général des élections pour la délimitation de la carte électorale et qu'elle confirme qu'une carte électorale délimitée par un projet de loi plutôt que par le Directeur général des élections serait illégitime.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Démocratie          |
| 22 mars 2011 - Vol. 42 No 6 (b) | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'inclure le chantier de la Davie dans l'appel d'offre du prochain contrat de 35 milliards de dollars, soit le plus important contrat de l'histoire navale canadienne.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Politique-Fédérale  |
| 22 mars 2011 - Vol. 42 No 6 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'eau.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Environnement       |
| 22 mars 2011 - Vol. 42 No 6 (d) | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la 6e édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes, qui a lieu du 20 au 26 mars 2011...»</p> <p>«...que ce soit un moment privilégié pour remercier le travail accompli par les bénévoles dont le rôle est primordial dans la livraison des repas et l'amélioration de la qualité de vie de nombreuses personnes âgées ou handicapées, tout en leur permettant de demeurer et de vieillir à domicile.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Altruisme           |
| 23 mars 2011 –                  | «Que l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Laurent McCutcheon, récipiendaire du Prix                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Minorités           |

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                         |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Vol. 42 No 7 (a)                 | de la Justice 2010, pour s'être particulièrement illustré dans la reconnaissance juridique et sociale des personnes homosexuelles, des couples de même sexe et des autres diversités sexuelles;<br><br>«Qu'elle reconnaisse sa lutte acharnée contre la discrimination envers les minorités sexuelles qui a contribué à instaurer des changements profonds sur le plan des perceptions sociales et qu'elle soit une source d'inspiration pour tous les Québécois et toutes les Québécoises».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | sexuelles               |
| 23 mars 2011 – Vol. 42 No 7 (b)  | «Que l'Assemblée nationale félicite M. Alex Harvey pour son exceptionnelle saison 2010-2011, saison marquée par l'obtention de deux titres mondiaux, notamment par une première victoire québécoise aux championnats du monde de ski de fond.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sport                   |
| 23 mars 2011 – Vol. 42 No 7 (c)  | «Que l'Assemblée nationale félicite Hockey Québec de maintenir son interdiction des mises en échec jusqu'au niveau pee-wee et se prononce en faveur du renforcement de la réglementation antiviolence dans le hockey amateur au Québec, notamment en matière de bagarres, de coups [de] tête et d'équipements de protection pour que les jeunes puissent pratiquer notre sport national à l'abri de la violence et des commotions cérébrales;<br><br>«Que l'Assemblée nationale insiste auprès de la Ligue nationale de hockey pour punir plus sévèrement les gestes disgracieux et violents comme ceux survenus au cours des dernières semaines;<br><br>«Que l'Assemblée nationale rappelle aux dirigeants de la ligue que comme toute entreprise, la LNH doit être soucieuse de sa responsabilité sociale car des milliers de jeunes qui grandissent en évoluant dans différentes structures de hockey mineur ont pour modèle la Ligne nationale de hockey.» | Sécurité                |
| 24 mars 2011 - Vol. 42 No 8 (a)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 190e anniversaire de la révolution grecque du 25 mars 1821 contre l'occupant ottoman, prélude à l'indépendance de la nation grecque;<br><br>«Qu'elle salue la contribution passée et présente de la communauté grecque à l'avancement et à l'enrichissement de la société québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Communautés culturelles |
| 24 mars 2011 - Vol. 42 No 8 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne l'inauguration du ministère pastoral du 15e archevêque de Québec, Mgr Gérard Cyprien Lacroix, qui se tiendra demain soir au Pavillon de la jeunesse de Québec;<br><br>«Qu'elle félicite, par le fait même, Mgr Gérard Cyprien Lacroix pour sa nomination comme archevêque [du] Québec et primat du Canada le 22 février dernier par le pape Benoît XVI, faisant ainsi la fierté de toute sa région natale, [qui est] la Beauce.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Communautés culturelles |
| 29 mars 2011 - Vol. 42 No 9 (a)  | «Que l'Assemblée nationale félicite le lieutenant-général Charles Bouchard pour sa nomination à la tête du commandement de l'OTAN en Libye;<br><br>«Qu'elle exprime toute sa fierté de voir un Québécois originaire de Chicoutimi diriger cette importante mission militaire visant notamment à appliquer une zone d'exclusion aérienne, protégeant ainsi la population libyenne menacée par l'armée du régime Kadhafi;<br><br>«Qu'elle souligne également la carrière exceptionnelle du lieutenant-général Bouchard, lui qui avant cette nomination avait occupé des fonctions parmi les plus importantes au sein des Forces canadiennes et du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, et qui fait aujourd'hui honneur à toute la nation québécoise.»                                                                                                                                                                                  | Excellence              |
| 29 mars 2011 - Vol. 42 No 9 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail, qui se tient du 27 mars au 2 avril 2011; et<br><br>«Qu'elle reconnaisse la précieuse contribution des entrepreneurs du secteur du commerce de détail et de la distribution au développement économique et à la création d'emplois au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Économie                |
| 30 mars 2011 - Vol. 42 No 10 (a) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à feu Robert L. Papineau pour sa contribution exceptionnelle à la formation universitaire et à l'essor du génie québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Savoir                  |
| 30 mars 2011 - Vol. 42 No 10 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la nomination de Mme Hélène Boisjoly comme doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal,[elle est la] première femme à occuper ce poste.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Féminisme               |
| 31 mars 2011- Vol. 42 No 11 (a)  | «Que l'Assemblée nationale félicite l'athlète Dominique Maltais, native de Petite-Rivière-Saint-François, qui a terminé quatrième en snowboard cross à Arosa en Suisse, le 24 mars dernier, mettant ainsi la main sur le globe de cristal de Snowboard Cross remis à la meilleure athlète du classement cumulatif de la saison.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Sport                   |
| 31 mars 2011- Vol. 42 No 11 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne les 50es anniversaires de la création du ministère des Affaires culturelles et de l'Office québécois de la langue française.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | État                    |
| 6 avril 2011 - Vol. 42 No 13     | «Que l'Assemblée nationale réitère son opposition à une participation financière du gouvernement fédéral dans le projet hydroélectrique du Bas-Churchill, considérant que le Québec a assumé seul, et dans l'affirmation de ses compétences, le coût total de ses installations hydroélectriques.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Fédérale      |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 7 avril 2011 - Vol. 42 No 14 (a)   | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne cette année le 125e anniversaire de l'hôtel du Parlement, oeuvre d'Eugène-Étienne Taché;</p> <p>«Qu'elle célèbre cet édifice qui constitue un véritable monument à la gloire des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire du Québec et de l'Amérique française;</p> <p>«Qu'elle rappelle que le Parlement du Québec a siégé pour la première fois en 1792, que les députés y siégeaient pour la première fois dans l'actuelle salle de l'Assemblée nationale, le 8 avril 1886, et que c'est à cet endroit que, depuis 125 ans, les parlementaires représentent leurs concitoyens, votent les lois et contrôlent les actions du gouvernement;</p> <p>«[Enfin, qu'en] 2011 l'Assemblée nationale invite toutes les Québécoises et tous les Québécois à découvrir leur parlement, symbole de démocratie et grand témoin de notre histoire.»</p> | Histoire            |
| 7 avril 2011 - Vol. 42 No 14 (b)   | <p>«Que l'Assemblée nationale demande au ministère des Affaires étrangères du Canada que tout soit mis en oeuvre pour obtenir la libération de Lotfi Ghars, journaliste tuniso-canadien installé à Montréal depuis 1999, qui est injustement détenu, selon les informations obtenues, depuis trois semaines à Tripoli par les forces loyalistes au colonel Mouammar Khadafi.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Politique-Fédérale  |
| 12 avril 2011 - Vol. 42 No 15 (a)  | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la sixième édition de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, dont le thème est Plusieurs voix, plusieurs voies;</p> <p>«Qu'à cette occasion l'Assemblée nationale exprime toute sa reconnaissance pour l'importante contribution qu'apportent à notre société les femmes et les hommes qui oeuvrent auprès des victimes d'actes criminels, de leurs proches ainsi qu'auprès des témoins d'un crime, en répondant à leurs besoins essentiels. C'est grâce à leur inlassable dévouement qu'ils font en sorte qu'une justice plus accessible et plus humaine soit offerte à la population du Québec.»</p>                                                                                                                                                                                                                      | Système juridique   |
| 12 avril 2011 - Vol. 42 No 15 (b)  | <p>«Que l'Assemblée nationale demande aux partis politiques fédéraux de s'engager à bonifier le financement de Condition féminine Canada afin de pouvoir aider les groupes de défenses des droits des femmes, notamment la Fédération des femmes du Québec et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-Fédérale  |
| 13 avril 2011 - Vol. 42 No 16 (a)  | <p>«Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Pierre Gauvreau, signataire [de] Refus global, peintre, scénariste, auteur de séries télévisuelles mémorables, mais aussi réalisateur de télévision et producteur de cinéma;</p> <p>«Que l'Assemblée souligne l'oeuvre de ce grand Québécois ayant marqué notre histoire récente et qui laissera un héritage précieux aux citoyens et citoyennes du Québec.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Culture             |
| 13 avril 2011 - Vol. 42 No 16 (b)  | <p>«Que l'Assemblée nationale salue l'intention de la Caisse de dépôt et placement du Québec de mettre fin à ses investissements dans des entreprises fabriquant des mines antipersonnel, conformément à la motion adoptée à l'unanimité [à] l'Assemblée nationale le 2 juin 2010;</p> <p>«Qu'elle réitère l'importance pour tous les organismes du gouvernement du Québec de respecter la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Politique-Internat. |
| 13 avril 2011 - Vol. 42 No 16 (c)  | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la tenue de la Semaine de l'action bénévole qui se déroule présentement du 10 au 16 avril 2011;</p> <p>«Que ce soit un moment privilégié pour apprécier l'engagement, la générosité de toutes ces personnes qui donnent de leur temps dans des activités bénévoles et que l'on reconnaisse cette contribution importante à la société québécoise.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Altruisme           |
| 19 avril 2011 - Vol. 42 No 18      | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus qui a lieu cette année du 17 au 24 avril;</p> <p>«Qu'elle rappelle à tous que le don d'organes est un geste généreux qui permet chaque année à des centaines de personnes de voir leur vie prolongée ou leur qualité de vie améliorée.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Altruisme           |
| 20 avril 2011 -- Vol. 42 N° 19     | <p>«Qu'à l'occasion du Jour de la Terre, le vendredi 22 avril 2011, l'Assemblée nationale invite tous les élus, les ministères, les entreprises et les Québécois à poser un geste particulièrement significatif en faveur de l'environnement.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Environnement       |
| 21 avril 2011 -- Vol. 42 N° 20 (a) | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne le 96e anniversaire de la commémoration du génocide arménien.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Anti-haine          |
| 21 avril 2011 -- Vol. 42 N° 20 (b) | <p>«Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Jérôme Lemay;</p> <p>«Qu'elle souligne sa longue complicité au sein des Jérolas avec M. Jean Lapointe, qui doit se sentir bien seul ce matin.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Culture             |
| 21 avril 2011 -- Vol. 42 N° 20 (c) | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles qui se tiendra le 28 avril prochain.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Santé               |
| 3 mai 2011 -- Vol. 42 N° 21 (a)    | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne que lundi le 2 mai 2011 était Yom Hashoah, soit la journée internationale de [la] commémoration des victimes de l'Holocauste.»</p> <p>«That the National Assembly recognizes that Monday May 2nd 2011 was Yom Hashoah, the international day of commemoration for the victims of the Holocaust.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Anti-haine          |

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 3 mai 2011 -- Vol. 42 N° 21 (b)  | «Que l'Assemblée nationale condamne fermement l'attaque terroriste survenue le 28 avril 2011 dans un café de Marrakech, au Maroc, faisant 16 morts et 21 blessés, et offre ses sincères condoléances aux familles et à leurs proches, éprouvés par cette tragédie.»                                                                                                                                                                                                                         | Politique-Internat. |
| 3 mai 2011 -- Vol. 42 N° 21 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale pour la liberté de presse:<br><br>«Qu'elle réitère le caractère fondamental et démocratique d'une presse libre et indépendante;<br><br>«[Par le fait même, qu'elle salue] le travail exceptionnel qu'exercent tous les jours des milliers de journalistes québécois.»                                                                                                                                                               | Démocratie          |
| 4 mai 2011 -- Vol. 42 N° 22 (a)  | «Que l'Assemblée nationale félicite Georges Saint-Pierre pour la brillante défense de son titre de champion du monde des supermoyens de la Ultimate Fighting Championship, samedi soir dernier à Toronto;<br><br>«Qu'elle souligne les performances exceptionnelles de cet athlète québécois, champion depuis 2007, qui est une source de fierté et de rayonnement pour le Québec.»                                                                                                         | Sport               |
| 4 mai 2011 -- Vol. 42 N° 22 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de la santé mentale qui se déroule cette année du 2 au 8 mai sous le thème Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes!;<br><br>«Qu'elle rappelle à tous l'importance de prendre soin de sa santé mentale, qui est toute aussi importante que la santé physique;<br><br>«Qu'elle rappelle également qu'il est important de rester attentifs aux besoins des personnes les plus vulnérables.»                                | Santé               |
| 5 mai 2011 -- Vol. 42 N° 23 (a)  | «Que l'Assemblée nationale félicite tous les finalistes et gagnants du Gala Artis 2011, qui s'est tenu le 1er mai et qui visait à récompenser l'excellent travail des artisans de la télévision québécoise;<br><br>«Qu'elle salue également Mme Dominique Michel, chaudement applaudie lors de cet événement pour son apport indéniable à la culture québécoise.»                                                                                                                           | Culture             |
| 5 mai 2011 -- Vol. 42 N° 23 (b)  | «Que l'Assemblée nationale réitère l'importance d'accélérer le développement des maisons de naissance et des services sages-femmes au Québec et que, pour ce faire, l'on revoie le mode de financement de ces maisons, tel que déterminé en commission parlementaire.»                                                                                                                                                                                                                      | Famille             |
| 5 mai 2011 -- Vol. 42 N° 23 (c)  | «Que l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires [du] prix Florence remis hier par l'Ordre des [infirmiers] et [infirmières] du Québec;<br><br>«Qu'elle souligne le prix Florence "Promotion de la santé" remis à Mme Marie-Paul Russ, présidente-directrice générale de l'Institut de développement intégral -- IDI Québec -- ainsi que le prix Florence "Leadership" remis à Mme Thérèse Pelletier, directrice des soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire de Québec.» | Santé               |
| 5 mai 2011 -- Vol. 42 N° 23 (d)  | «Que l'Assemblée nationale se rappelle du glissement de terrain survenu il y a 40 ans à Saint-Jean-Vianney, glissement de terrain ayant fait 31 victimes;<br><br>«Qu'elle rappelle la mémoire des victimes et la douleur de leur proches face à cette perte.»                                                                                                                                                                                                                               | Sécurité            |
| 10 mai 2011 -- Vol. 42 N° 24 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des familles qui se déroule du 9 mai au 15 mai 2011 sous le thème Pour un Québec Famille... Avec vous, ça bouge!.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Famille             |
| 10 mai 2011 -- Vol. 42 N° 24 (b) | «Que l'Assemblée nationale profite de la présence dans nos tribunes de Me Ndèye Fatou Touré, députée de l'Assemblée nationale du Sénégal, pour souligner la contribution des femmes en Afrique à l'émergence d'un nouveau leadership politique basé sur la participation citoyenne et l'égalité des femmes et qui approfondit la démocratie que réclament les peuples africains tout comme les peuples arabes.»                                                                             | Politique-Internat. |
| 11 mai 2011 -- Vol. 42 N° 25     | «Que l'Assemblée nationale se joigne aux gouvernements du monde entier et à leurs partenaires pour lancer la toute première Décennie d'action pour la sécurité routière. Instituée officiellement par l'Assemblée générale des Nations unies en mars 2010, cette décennie est une occasion historique de [dédoubler] d'efforts pour sauver des milliers de vies.»                                                                                                                           | Sécurité            |
| 12 mai 2011 -- Vol. 42 N° 26     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la journée internationale de l'infirmière et de l'infirmier et par la même occasion la 18e Semaine de l'infirmière et de l'infirmier qui se déroule cette année du 9 au 15 mai, sous le thème: Experts depuis toujours;<br><br>«Qu'elle rappelle l'importance de ces gens qui, par leur compétence et leur professionnalisme, constituent l'assise de notre réseau de santé et de services sociaux.»                                          | Santé               |
| 17 mai 2011 -- Vol. 42 N° 27 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne l'oeuvre de Paul Gérin-Lajoie, l'un des acteurs principaux de la Révolution tranquille et premier député du gouvernement de Jean Lesage à avoir assumé la fonction de ministre de l'Éducation du Québec;<br><br>«[...]sa contribution à la démocratisation de l'enseignement, à l'ouverture du Québec sur le monde et à la coopération internationale sont un héritage indissociable de l'avènement du Québec moderne.»                                 | Histoire            |
| 17 mai 2011 --                   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, dont le                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Minorités           |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Vol. 42 N° 27 (b)                     | thème cette année est Couples de même sexe: une histoire d'amour;<br><br>«Qu'à cette occasion, l'Assemblée nationale salue l'apport de toutes les personnes et de toutes les organisations qui luttent contre l'homophobie et qu'elle réitère sa volonté de faire du Québec une société sans préjugé à l'égard des communautés gaie, lesbienne, bisexuelle, transsexuelle et transgenre.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | sexuelles           |
| 18 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 28       | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 208e anniversaire de la création du drapeau haïtien, que le gouvernement du Québec réitère son amitié et son appui au peuple haïtien et salue le nouveau président de la république d'Haïti, Son Excellence M. Michel Martelly.» Merci.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-Internat. |
| 19 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 29 (a)   | «Que l'Assemblée nationale félicite MM. Maxime Bernier, Steven Blaney, Denis Lebel et Christian Paradis pour leur nomination [...] comme ministres fédéraux;<br><br>«Qu'elle encourage ces quatre nouveaux ministres québécois à continuer de défendre fermement les intérêts du Québec au sein du conseil des ministres fédéral.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Politique-Fédérale  |
| 19 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 29 (b)   | «Que l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de son départ à titre de présidente de la Confédération des syndicats nationaux, la contribution et l'engagement de Mme Claudette Carbonneau dans plusieurs dossiers majeurs pour l'avancement de la société québécoise. De plus, que l'Assemblée nationale félicite M. Louis Roy pour son élection au poste de président de la CSN.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Excellence          |
| 19 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 29 (c)   | «Que l'Assemblée nationale soutienne la démarche des créateurs, interprètes et artisans de l'industrie de la musique qui demandent au CRTC de faire appliquer la réglementation relative à la diffusion de quotas de 65 % de musique francophone par les stations de radio opérant sous licence française.<br><br>«Qu'elle souligne la pertinence et la légitimité des mesures de soutien aux arts québécois dans les réglementations en vigueur et sollicite le respect des choix consensuels mis en place qui ont permis l'éclosion d'une industrie québécoise de la musique dynamique et qui est un de nos principaux ambassadeurs à travers le monde.»                                                                        | Culture             |
| 24 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 30 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Patriotes qui s'est tenue hier, le 23 mai 2011.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Histoire            |
| 24 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 30 (b)   | «Que l'Assemblée nationale félicite les joueuses des Stars de Montréal, gagnantes de la coupe Clarkson 2011, version féminine de la coupe Stanley au hockey féminin.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Sport               |
| 25 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 31 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne les performances de Dominique Maltais, championne canadienne et nouvelle championne du monde en snowboard cross, pour son exceptionnelle saison 2010-2011.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sport               |
| 25 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 31 (b)   | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse les enjeux criants auxquels font face les agriculteurs du Québec;<br><br>«En ce sens, qu'elle rappelle l'importance d'entendre les responsables de La Financière agricole devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles d'ici la fin de l'actuelle session parlementaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Économie            |
| 26 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 32       | «Que l'Assemblée nationale souligne la 5e édition de la Marche de la mémoire RONA qui se tiendra le dimanche 29 mai 2011 au profit des sociétés Alzheimer du Québec;<br><br>«Que ce soit l'occasion de nous rassembler pour soutenir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches et rappeler les nombreux services d'aide et de soutien venant des sociétés Alzheimer de toute la province.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Altruisme           |
| 31 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 33 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine des services de garde du Québec qui se tient du 29 mai au 4 juin 2011 sous le thème Au rythme de ton histoire;<br><br>«Qu'elle maintienne son engagement envers les familles en assurant le développement et la qualité du réseau des services de garde du Québec;<br><br>«Qu'elle souligne le travail quotidien de milliers de femmes et d'hommes qui, chaque jour, contribuent au développement de nos enfants.»                                                                                                                                                                                                                                                     | Famille             |
| 31 mai 2011 --<br>Vol. 42 N° 33 (b)   | «Que l'Assemblée nationale offre ses condoléances à la famille et aux proches de Mme Alys Robi, de même qu'à l'ensemble des Québécoises et des Québécois qui se sont reconnus dans le talent, la voix et la vie de cette femme emblématique d'un peuple et d'une culture uniques en Amérique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Culture             |
| 1er juin 2011 --<br>Vol. 42 N° 34 (a) | «Que l'Assemblée nationale salue le travail exceptionnel et le dévouement des soldats de l'armée canadienne qui apportent leur aide aux sinistrés de la Montérégie;<br><br>«Qu'elle demande instamment au gouvernement canadien de revoir sa décision afin de leur permettre de participer aux opérations de nettoyage consécutives aux inondations dans le Haut-Richelieu.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Sécurité            |
| 1er juin 2011 --<br>Vol. 42 N° 34 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne les lauréats et finalistes des prix Reconnaissance de l'Alliance des cadres de l'État décernés le 13 mai dernier. Ces prix visent à promouvoir l'excellence des gestionnaires de l'État et à reconnaître formellement les réalisations de celles et ceux qui se distinguent par leur professionnalisme, leur créativité et leurs pratiques novatrices;<br><br>«Qu'elle félicite également les lauréats et finalistes du mérite APSSAP 2011 dévoilés le 27 avril dernier lors du gala qui a pour but de souligner les efforts et les initiatives des intervenants en santé et sécurité qui travaillent quotidiennement à faire de leur milieu de travail un endroit plus sain et sécuritaire.» | État                |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 3 juin 2011 -- Vol. 42 N° 36 (a)       | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'environnement, qui [va se tenir] dimanche [le] 5 juin 2011 sur le thème Les forêts: la nature à votre service [...] qu'elle réaffirme, en cette année internationale de la forêt, la nécessité de protéger la qualité de la vie sur terre, la santé des forêts et des écosystèmes forestiers»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Environnement       |
| 3 juin 2011 -- Vol. 42 N° 36 (b)       | «Que l'Assemblée nationale souligne le 70e anniversaire de l'accession des femmes à la profession d'avocate.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Féminisme           |
| 3 juin 2011 -- Vol. 42 N° 36 (c)       | «Que l'Assemblée nationale du Québec invite le gouvernement du Zimbabwe à respecter le droit des militantes Jennifer Williams et Magondonga Mahlangu de manifester pacifiquement tel que mentionné dans la décision que la Cour suprême du Zimbabwe a prise le 26 novembre 2010. L'Assemblée nationale souhaite également que les militantes pacifiques du mouvement «Women of Zimbabwe Arise» -- femmes du Zimbabwe, soulevez-vous -- puissent faire entendre leurs voix dans le respect des valeurs démocratiques et des droits humains.»                                                                                                                                                                                        | Politique-Internat. |
| 7 juin 2011 -- Vol. 42 N° 37 (a)       | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au Dr David [...] Colman, figure marquante du système de santé québécois, décédé le 1er juin dernier à Montréal;<br><br>«Qu'elle souligne son précieux héritage à l'avancée de la science médicale et sa contribution à la renommée et au rayonnement de l'institut et hôpital neurologiques de Montréal, de l'Université McGill et du Centre universitaire de santé McGill.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Santé               |
| 7 juin 2011 -- Vol. 42 N° 37 (b)       | «Que l'Assemblée nationale félicite Mme Pauline Ladouceur, enseignante et conseillère à la Fédération des syndicats de l'enseignement pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, première Québécoise de l'histoire à être récipiendaire du prestigieux Prix de l'éducation Albert Shanker décerné par l'Internationale de l'Éducation. Ce prix honorifique est offert à une enseignante, un enseignant ou un membre du personnel de l'éducation qui s'est distingué par sa contribution remarquable à l'éducation.»                                                                                                                                                                                            | Savoir              |
| 8 juin 2011 -- Vol. 42 N° 38           | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées qui aura lieu le 15 juin prochain;<br><br>«Que ce soit l'occasion de s'unir tous ensemble afin d'enrayer toute forme d'abus et de maltraitance envers les aînés.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Sécurité            |
| 9 juin 2011 -- Vol. 42 N° 39           | «Que l'Assemblée nationale réitère l'importance des retombées économiques du Grand Prix de formule 1 du Canada pour l'industrie touristique québécoise et de la visibilité qu'elle y gagne.<br><br>«Qu'elle félicite M. François Dumontier et son équipe pour l'organisation de cet événement d'envergure internationale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Économie            |
| 10 juin 2011 -- Vol. 42 N° 40 (a)      | «Que l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Claude Léveillé, grand auteur-compositeur-interprète québécois qui a fait rayonner son immense talent partout à travers la francophonie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Culture             |
| 10 juin 2011 -- Vol. 42 N° 40 (b)      | «Que l'Assemblée nationale salue le dévouement et la ténacité de Mme Johanne Durocher dans sa lutte pour obtenir le retour au Canada de sa fille Mme Nathalie Morin et de ses trois petits-enfants, Samir, Abdullah et Sarah;<br><br>«Que l'Assemblée nationale exprime sa plus vive inquiétude quant aux poursuites judiciaires intentées contre Nathalie Morin et quant aux conditions générales dans lesquelles elle et ses trois enfants doivent vivre; et<br><br>«Que l'Assemblée nationale demande instamment au gouvernement du Canada et au ministre des Affaires étrangères de prendre, sans délai, les mesures qu'exige ce cas exceptionnel pour obtenir le rapatriement de Mme Nathalie Morin et de ses trois enfants.» | Politique-Internat. |
| 10 juin 2011 -- Vol. 42 N° 40 (c)      | «Que l'Assemblée nationale remercie chaleureusement les milliers de bénévoles qui se mettront au service des sinistrés de la Montérégie dans le cadre de la Grande Corvée organisée les 11 et 12 juin et les 18 et 19 juin par l'organisme SOS Richelieu. Les Québécoises et les Québécois font preuve, encore une fois, de générosité et de solidarité.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Altruisme           |
| 20 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 41     | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à M. Jack Layton, chef du Nouveau Parti démocratique et chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes, décédé le 22 août dernier;<br><br>«Qu'elle souligne son courage, sa ténacité et sa précieuse contribution à la vie politique canadienne et québécoise;<br><br>«Et que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à son épouse, Mme Olivia Chow, à ses enfants Sarah et Michael ainsi qu'aux proches de M. Layton.»                                                                                                                                                                                                                                     | Politique-Fédérale  |
| 21 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 42 (a) | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il ne s'objecte pas à l'organisation du vote des ressortissants tunisiens au Québec et au Canada à l'occasion de l'élection de l'assemblée constituante qui se déroulera les 20, 21 et 22 octobre prochains, et qu'il offre tout son soutien au peuple et au gouvernement tunisien pour faciliter la tenue de ce scrutin.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Fédérale  |
| 21 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 42 (b) | «Que l'Assemblée nationale rappelle au ministère de la Famille qu'il est imputable, qu'il doit s'assurer qu'aucune place n'est octroyé en fonction d'un montant d'argent ou d'une contribution d'un parti politique et qu'elle dénonce tout favoritisme qui pourrait en découler.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Démocratie          |
| 21 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 42 (c) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au Dr Yves Dugré, décédé le 29 juillet dernier à l'âge de 70 ans.<br><br>«Qu'elle souligne sa grande contribution au réseau de la santé et des services sociaux notamment à titre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Santé               |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                        | de président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| 22 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 43     | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne les 50 ans de l'Agence universitaire de la Francophonie, dont le siège est à Montréal, le plus grand réseau universitaire au monde et une des plus remarquables réalisations de la Francophonie;</p> <p>«Grâce à des visionnaires tels que Mgr Irénée Lussier et messieurs Jean-Marc Léger et André Bachand -- d'ailleurs le père de notre ministre des Finances actuel -- la coopération universitaire en langue française se déploie maintenant sur les cinq continents, forte de plus de 800 établissements membres.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                          | Savoir              |
| 27 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 44     | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec à la suite du décès de la jeune Rébecca Lévesque âgée de 15 ans dans un centre jeunesse, prenne acte des démarches entreprises par la ministre déléguée aux Services sociaux pour faire le suivi des recommandations du rapport du coroner;</p> <p>«Et qu'elle demande que les mesures qui s'imposent soient prises.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Sécurité            |
| 28 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 45     | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne le 50e anniversaire de l'inauguration, le 5 octobre 1961, par le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, et le ministre d'État chargé des Affaires culturelles de la République française, M. André Malraux, de la maison du Québec à Paris, devenue en 1964 la Délégation générale du Québec;</p> <p>«Que les membres de l'Assemblée nationale expriment leur attachement à cette relation directe et privilégiée entre le Québec et la France, à laquelle l'ensemble des acteurs de nos sociétés s'associe toujours davantage.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Internat. |
| 29 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 46 (a) | <p>«Que l'Assemblée nationale réitère sa confiance en l'Unité permanente anti-corruption créée le 16 février 2011 qui a pour mission:</p> <p>«D'assurer la coordination des actions en matière de prévention et de lutte contre la corruption en matière contractuelle dans le secteur public;</p> <p>«De recevoir, consigner et examiner les dénonciations d'actes répréhensibles afin de leur donner les suites appropriées;</p> <p>«De diriger ou coordonner les activités de toute équipe d'enquête ou de vérification formée de membres de son personnel ou désignée par le gouvernement;</p> <p>«Et enfin, qu'elle rappelle que cette unité a pleins pouvoirs pour enquêter sur les commentaires formulés par Monsieur Jacques Duchesneau lors de son audition à la Commission de l'administration publique quant à Hydro-Québec.»</p> | Démocratie          |
| 29 septembre 2011 -- Vol. 42 N° 46 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale du personnel de soutien scolaire et qu'elle rappelle leur apport indispensable à notre système scolaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Savoir              |
| 4 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 47 (a)    | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la santé mentale qui aura lieu le 10 octobre prochain;</p> <p>«Qu'elle réitère qu'il est de la première importance d'assurer des services et des soins de qualité à tous les citoyens dans le respect et la dignité de chacun.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Santé               |
| 4 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 47 (b)    | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne l'obtention du prix Nobel de médecine par M. Ralph Steinman;</p> <p>«Qu'elle exprime également ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Steinman décédé trois jours avant la réception de son prix.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Savoir              |
| 4 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 47 (c)    | <p>«Que l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de [...] Pierre Dansereau, éminent biologiste québécois de réputation internationale;</p> <p>«Qu'elle reconnaisse le travail exceptionnel qu'a accompli au cours de sa longue carrière ce chercheur, enseignant, philosophe et pionnier de l'écologie mondiale.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Savoir              |
| 5 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 48        | «Que l'Assemblée nationale souligne la journée [nationale]...» Pardon. «...la journée mondiale des enseignantes et des enseignants et invite toute la population du Québec à saluer le travail remarquable de ces milliers de personnes dévouées qui participent activement au développement des citoyennes et citoyens de demain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Savoir              |
| 6 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 49 (a)    | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe, qui aura lieu le 17 octobre prochain;</p> <p>«Qu'elle réitère que signer sa carte d'assurance maladie et son formulaire de consentement au don d'organes et de tissus de la Régie de l'assurance maladie du Québec peut sauver des vies.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Santé               |
| 6 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 49 (b)    | <p>«Suite à la gravité des révélations contenues dans le rapport 2010-2011 de la Protectrice du citoyen, plus particulièrement en ce qui concerne les aînés;</p> <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement d'apporter les correctifs nécessaires et de donner suite rapidement à l'ensemble des recommandations formulées par la Protectrice du citoyen.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Égalité sociale     |
| 6 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 49 (c)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la 3e édition de la Semaine pour l'école publique instaurée par la Fédération autonome de l'enseignement et ses nombreux partenaires. Cette édition célèbre le 50e anniversaire de l'adoption, en cette Chambre, de la Grande Charte de l'éducation qui pose les principes d'universalité, d'accessibilité et de gratuité sur lesquels ont reposé le développement et les succès de                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | État                |

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                        |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                                         | l'école publique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                        |
| 18 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 50 (a) | «Que l'Assemblée nationale salue la détermination exemplaire de Mme Louise Morin -- qui est avec nous, Mme la Présidente, dans nos tribunes aujourd'hui -- récipiendaire pour le Québec du Prix d'alphabétisation 2011 du Conseil de la fédération, dont les efforts et la réussite sont une inspiration.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Savoir                 |
| 18 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 50 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le cinquantième anniversaire de scène de M. Gilles Vigneault et qu'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la poésie et de la chanson québécoises dans l'ensemble de l'espace francophone.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture                |
| 18 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 50 (c) | «Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement fédéral qu'il refuse l'entrée au Canada d'Abdur Raheem Green et de Hamza Tzortzis, considérant leurs propos homophobes et leurs discours banalisant la violence envers les femmes;<br><br>«Que l'Assemblée nationale réitère que ces propositions rétrogrades n'ont pas leur place dans une société démocratique et vont à l'encontre des valeurs fondamentales de la société québécoise, soit l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect de l'intégrité physique des personnes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Politique-<br>Fédérale |
| 19 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 51 (a) | «Que l'Assemblée souligne la première édition de la semaine nationale des directions d'établissements scolaires publics québécois sous le thème Si vous saviez tout ce que la direction fait pour l'éducation;<br><br>«Qu'elle souligne l'importante contribution des directions et directions adjointes des écoles publiques primaires, secondaires, des centres de formation professionnelle et d'éducation [des] adultes, la qualité des services éducatifs offert dans leur établissement et le maintien d'un climat de travail propice aux apprentissages;<br><br>«Qu'enfin, elle souligne la rigueur et la compétence de ces leaders pédagogiques et le support qu'ils apportent aux personnels qui composent leur équipe, aux élèves, aux parents et la communauté.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | État                   |
| 19 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 51 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement fédéral qu'il refuse l'entrée au Québec d'Abdur Raheem Green et d'Hamza Tzortzis parce qu'ils font la promotion de la criminalisation de l'homosexualité et de la violence faite aux femmes;<br><br>«Que l'Assemblée nationale réitère que ces positions rétrogrades n'ont pas leur place dans une société démocratique et vont à l'encontre des valeurs fondamentales de la société québécoise soit l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect de l'intégrité physique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Politique-<br>Fédérale |
| 19 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 51 (c) | «Que l'Assemblée nationale félicite le poète québécois David Goudreau, qui a remporté le 5 juin dernier à Paris la Coupe du monde de slam de poésie et qu'elle souligne le fait qu'il est le premier francophone à remporter ce titre.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Culture                |
| 19 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 51 (d) | «Que l'Assemblée nationale souligne la première édition de la Semaine nationale des institutions québécoises, initiée par l'Institut québécois d'affaires publiques, qui se déroulera du 16 au 22 octobre 2011 sous le thème Nos institutions garantes de notre pérennité;<br><br>«Que cette initiative permette de souligner le rôle important joué par nos institutions publiques québécoises tant au plan national que régional et local, ainsi que tout le travail accompli par chacune d'elles au profit de notre société;<br><br>«Qu'elle souligne l'apport essentiel des institutions sociales, économiques et culturelles québécoises au maintien et à la promotion des valeurs québécoises et qu'elle exprime sa reconnaissance aux personnes qui contribuent à l'essor de ces institutions.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | État                   |
| 20 octobre 2011 --<br>Vol. 42 N° 52 (a) | «Considérant que l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial prévoyant la création du parc Forillon partageait les responsabilités de la réalisation du projet de la façon suivante: le Québec s'engageait à remettre les terrains requis, libres de tout droit, au gouvernement fédéral et ce dernier s'engageait, une fois le territoire vidé de ses habitants, à aménager en un parc national;<br><br>«Considérant que le gouvernement du Québec procéda, en 1970 à une expropriation massive du territoire, entraînant l'expulsion forcée de quelque 225 familles et la prise de possession additionnelle de quelque 1 500 terres ou partie de terres;<br><br>«Considérant que les méthodes et procédures d'expropriation utilisées à l'époque furent largement dénoncées par les diverses instances judiciaires, à savoir la Régie des services publics et la Cour d'appel du Québec, comme abusives, irrespectueuses des droits de la personne et inhumaines, causant ainsi un préjudice grave aux personnes expropriées;<br><br>«Considérant que les jugements des tribunaux ont aussi accordé aux personnes expropriées qui avaient contesté les indemnités offertes, d'importantes augmentations allant parfois jusqu'au triple des montants originalement établis;<br><br>«Considérant que, suite aux jugements des tribunaux et aux recommandations du Protecteur du citoyen, le gouvernement du Québec a reconnu ses torts en 1975 et qu'il a accepté d'accorder à toutes les personnes expropriées qui avaient accepté un règlement avant la décision de la Cour d'appel un rajustement d'indemnités allant jusqu'à 50 %;<br><br>«Considérant qu'en 1973, le gouvernement fédéral a modifié ses politiques en levant l'interdiction de maintien de présence humaine dans ses futurs parcs nationaux; | Système<br>juridique   |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                     |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                      | <p>«Considérant que, reconnaissant la part de responsabilité du gouvernement fédéral de l'époque dans le traitement des personnes expropriées, la Chambre des communes a adopté, le 14 février 2011, une motion unanime d'excuses officielles aux personnes expropriées du parc Forillon pour "l'expropriation abusive dont ils ont été victimes";</p> <p>«Considérant que le Québec, par ses élus, doit tirer les leçons qui s'imposent de cette déplorable histoire, qu'il doit participer à une honorable réconciliation avec les expropriés et leurs descendants et qu'il doit rassurer la population du Québec sur sa volonté de ne pas répéter une telle erreur dans l'avenir.</p> <p>«Il est résolu:</p> <p>«Que l'Assemblée nationale présente ses excuses officielles aux personnes expropriées du parc Forillon pour l'expropriation abusive dont elles ont été victimes et que le président de l'Assemblée nationale fasse parvenir aux représentants des personnes expropriées et de leurs descendants une copie officielle du Journal des débats faisant état de l'adoption de la présente motion.»</p>                                    |                     |
| 20 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 52 (b) | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 60e anniversaire du Théâtre du Nouveau Monde et qu'elle reconnaisse l'importante contribution de cette institution théâtrale à la vie culturelle montréalaise et du Québec tout entier; et</p> <p>«Qu'elle rende hommage à ses fondateurs, MM. Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Guy Hoffman, Georges Groulx, André Gascon, Robert Gadouas et Éloi de Grandmont.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture             |
| 20 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 52 (c) | «Que l'Assemblée nationale félicite le Chantier de l'économie sociale et sa présidente Mme Nancy Neamtan pour l'organisation du Forum international de l'économie sociale et solidaire qui réunit cette semaine à Montréal 1 200 représentants de 70 pays afin de discuter de moyens de ramener l'économie au service des hommes et des femmes et dont l'initiative rejoint [en] partie [les] revendications du mouvement Occupons Wall Street.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Égalité sociale     |
| 20 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 52 (d) | «Que l'Assemblée nationale exige le retrait des dispositions du projet de loi fédéral C-10 qui vont à l'encontre des intérêts du Québec et des valeurs québécoises en matière de justice, dont celles concernant le traitement des jeunes contrevenants.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Politique-Fédérale  |
| 25 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 53 (a) | «Que l'Assemblée nationale condamne sévèrement les arrêts de travaux forcés, le vandalisme et l'intimidation sur les chantiers de construction au Québec et qu'elle réitère le droit de tous les travailleurs et les entrepreneurs de pouvoir oeuvrer en toute liberté et en toute sécurité sur les chantiers du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Sécurité            |
| 25 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 53 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la victoire des Capitales de Québec, champions de la ligue Can-Am pour la troisième année consécutive.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sport               |
| 25 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 53 (c) | <p>«Que l'Assemblée nationale reconnaisse la contribution exceptionnelle de l'honorable Edwin Cameron, à la défense des droits et libertés des personnes, et plus particulièrement à la défense des droits et libertés des personnes séropositives;</p> <p>«Qu'en cette occasion, l'Assemblée nationale réitère son appui aux personnes et aux organisations qui, par leurs réalisations, contribuent significativement à faire échec à l'homophobie;</p> <p>«Que l'Assemblée nationale félicite l'honorable Edwin Cameron pour avoir reçu, le 24 octobre à Montréal, le Grand Prix du Conseil québécois des gais et des lesbiennes pour l'ensemble de son oeuvre en matière de défense des droits humains, dans le cadre de la 8e édition du Gala Arc-en-ciel, devant près de 300 convives;</p> <p>«Qu'ainsi, l'Assemblée nationale reconnaisse que tout comportement ou toute attitude homophobe est un acte portant atteinte aux droits et libertés de l'individu et que, de ce fait, il importe de continuer à informer, à éduquer et à sensibiliser la population, en vue de vivre dans un Québec entièrement ouvert à la diversité sexuelle.»</p> | Minorités sexuelles |
| 26 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 54 (a) | <p>«Que l'Assemblée nationale demande au nouveau Vérificateur général du Canada de s'engager à apprendre et à maîtriser la langue française dans les plus brefs délais;</p> <p>«Qu'elle réitère que la maîtrise tant du français que de l'anglais est une condition essentielle pour occuper un poste aussi important dans l'administration fédérale.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Politique-Fédérale  |
| 26 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 54 (b) | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne le 140e anniversaire de la Tribune de la presse du Parlement de Québec, officiellement reconnue, en novembre 1871, comme une des composantes de nos institutions parlementaires à cause de son importance pour l'exercice de la démocratie;</p> <p>«Que les membres de l'Assemblée nationale expriment leur reconnaissance aux anciens membres de la Tribune de la presse présents ce matin, à qui l'on doit l'essentiel de la reconstitution de nos débats avant 1963.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Démocratie          |
| 26 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 54 (c) | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la performance impeccable du duo de nage synchronisée formé de Marie-Pier Boudreau-Gagnon et Élise Marcotte, aux derniers Jeux panaméricains de Guadalajara au Mexique;</p> <p>«Qu'elle les félicite pour leur médaille d'or qui leur permet de se qualifier pour les Jeux de la XXXe olympiade à Londres.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sport               |
| 26 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 54 (d) | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Canada qu'il revienne sur sa décision de fermer, au printemps 2012, le centre de sauvetage maritime de Québec afin que la sécurité des navigateurs et                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Politique-Fédérale  |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                        | des plaisanciers ne soit pas mise en danger en raison du risque que les employés des centres de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse n'aient pas une connaissance adéquate de la géographie des voies navigables québécoises et de la langue française.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                     |
| 27 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 55 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne le début des travaux de construction du futur Hôpital des Shriners pour enfants et leur contribution financière à hauteur de 127 millions de dollars;<br><br>«Que l'Assemblée nationale rende hommage à l'organisation des Shriners Internationale à Montréal pour leur participation active à la vie sociale et institutionnelle de la métropole et du Québec;<br><br>«Qu'elle souligne qu'ils sont établis depuis les années 1920 à Montréal et qu'ils veillent à offrir des soins de santé en orthopédie aux enfants;<br><br>«Qu'elle réitère son appui aux membres et à l'oeuvre des Shriners, qu'elle salue leur grande générosité et leur contribution, eux qui s'impliquent depuis des décennies auprès des enfants atteints de graves problèmes de santé.» | Altruisme           |
| 27 octobre 2011 -- Vol. 42 N° 55 (b)   | «Que l'Assemblée nationale du Québec réitère la position prise à l'unanimité le 18 octobre 2006, le 31 mars 2009, le 4 novembre 2009, le 22 septembre 2010, qui exige le maintien intégral du registre canadien des armes à feu;<br><br>«Qu'elle se prononce formellement contre le projet de loi C-19, notamment en ce qui a trait aux dispositions touchant la destruction des données existantes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Politique-Fédérale  |
| 1er novembre 2011 -- Vol. 42 N° 56 (a) | «Que l'Assemblée nationale du Québec salue la mémoire de René Lévesque, décédé le 1er novembre 1987.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Histoire            |
| 1er novembre 2011 -- Vol. 42 N° 56 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec se réjouisse de l'installation d'un nouveau gouvernement en Haïti et souhaite que l'arrivée du premier ministre, M. Gary Conille, stimule les efforts de développement et de reconstruction pour permettre l'essor du pays;<br><br>«Que le Québec renouvelle son amitié, son appui et sa volonté de collaborer avec le gouvernement haïtien afin de bâtir sur les liens solides qui nous unissent.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Politique-Internat. |
| 1er novembre 2011 -- Vol. 42 N° 56 (c) | «Que l'Assemblée nationale félicite le récipiendaire 2011 du prix Fernand-Dumont M. Jean-Claude Filteau, professeur retraité de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval;<br><br>«Qu'elle reconnaisse en ce précurseur de l'enseignement télévisé, le travail de pédagogue, d'auteur, de conférencier et de grand communicateur, qui a consacré sa vie à la transmission du savoir dont les mérites lui ont valu de nombreuses récompenses.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Savoir              |
| 2 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 57 (a)   | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne les quarante ans de présence institutionnelle du Québec en Allemagne, qui ont permis de tisser et d'entretenir des liens solides et étroits avec cet État qui constitue la première puissance économique de l'Europe et un pays phare de la construction européenne.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Politique-Internat. |
| 2 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 57 (b)   | «Que l'Assemblée nationale exige du contrôleur des armes à feu qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégralité des données québécoises inscrites au registre des armes à feu.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Fédérale  |
| 3 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 58 (a)   | «Que l'Assemblée nationale rappelle l'existence des sites Internet d'alertes de cybercrime tels que <a href="http://www.sq.gouv.qc.ca">www.sq.gouv.qc.ca</a> et <a href="http://www.cyberaide.ca">www.cyberaide.ca</a> , conçus pour que les forces policières puissent être alertées lorsque des jeunes sont victimes de cyberprédateurs.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Sécurité            |
| 3 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 58 (b)   | «Que l'Assemblée nationale condamne les actes violents perpétrés contre les locaux de l'hebdomadaire français Charlie Hebdo et qu'elle réaffirme son soutien infaillible à la liberté de la presse.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Politique-Internat. |
| 8 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 59       | «Que l'Assemblée nationale rende hommage aux [...] lauréates et lauréats à qui seront remis aujourd'hui les Prix du Québec pour leur contribution exceptionnelle à l'essor de la culture et de la science au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Excellence          |
| 9 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 60       | «Que l'Assemblée nationale félicite les finalistes et lauréats de la 9e édition des prix Reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | État                |
| 10 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 61      | «Que l'Assemblée nationale, à l'occasion du jour du Souvenir, honore ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour le maintien de la paix et la défense de la liberté; et<br><br>«Qu'elle observe un moment de recueillement en leur mémoire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Altruisme           |
| 15 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 62 (a)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne les 35 ans de l'élection du premier gouvernement souverainiste du Parti québécois le 15 novembre 1976.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Démocratie          |
| 15 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 62 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne les 35 ans de l'élection du député d'Abitibi-Ouest.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Démocratie          |
| 15 novembre 2011 -- Vol. 42 N° 62 (c)  | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à l'entreprise Les Conseillers Trigone, lauréate des Grands Prix québécois de la qualité 2011.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Économie            |
| 15 novembre 2011                       | «Que l'Assemblée nationale rappelle que la langue de travail au Québec est le français et que tout                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Langue              |

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                         |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| -- Vol. 42 N° 62<br>(d)                      | dirigeant d'organisme public doit être en mesure de communiquer en français dans le cadre de ses fonctions. À ce titre, qu'elle invite la Caisse de dépôt et placement du Québec à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que tous ses dirigeants s'expriment en français au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | française               |
| 16 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 63<br>(a)  | «Que l'Assemblée nationale félicite le Rouge et Or de l'Université Laval qui a remporté sa neuvième coupe Dunsmore consécutive;<br><br>«Comme représentant [de] football universitaire québécois, qu'elle lui souhaite la meilleure des chances dans sa quête vers la coupe Vanier.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Sport                   |
| 16 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 63<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec salue le récipiendaire du prix Gilles Corbeil, M. Victor Lévy Beaulieu;<br><br>«Qu'elle le remercie et le félicite de sa remarquable carrière de romancier, de dramaturge, de scénariste et d'éditeur;<br><br>«Qu'elle salue sa profonde implication sociale dans sa région natale et son active participation aux débats des idées.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture                 |
| 16 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 63 (c)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec rappelle qu'il y a 30 ans cette année, était promulguée la Loi constitutionnelle de 1982 sans l'accord du Québec;<br><br>«Qu'elle réaffirme formellement qu'elle n'a jamais adhéré à cette loi qui a eu pour effet de diminuer les pouvoirs et les droits du Québec sans son consentement et que la Loi constitutionnelle de 1982 demeure toujours inacceptable pour le Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Politique-<br>Fédérale  |
| 16 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 63<br>(d)  | «Que l'Assemblée nationale constate et déplore le non-respect des dispositions de la Charte de la langue française en matière d'affichage commercial.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Langue<br>française     |
| 17 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 64<br>(a)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite toutes les équipes et les athlètes qui ont participé au 36e Bol d'or, grande fête annuelle du football étudiant, qui s'est tenue samedi dernier dans la région de Québec;<br><br>«Qu'elle souligne la victoire des Cactus du Collège Notre-Dame en football juvénile division 1, des Phénix du Collège André-Grasset en football collégial division 3, du Notre-Dame du Campus [de] Notre-Dame-de-Foy qui a remporté son tout premier Bol d'or en football collégial division 2 et des Élans du collège de François-Xavier-Garneau en football collégial division 1;<br><br>«Qu'elle souligne enfin le travail des organisateurs et des bénévoles pour la réussite de cet événement.» | Sport                   |
| 17 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 64<br>(b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des droits de l'enfant qui se tiendra le 20 novembre prochain et qu'elle réitère son engagement à tout mettre en œuvre afin d'assurer et de préserver le bien-être de l'ensemble des enfants du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Système<br>juridique    |
| 17 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 64 (c)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec salue le [geste] de M. David Testo, joueur de soccer professionnel jusqu'à tout récemment au sein de l'Impact de Montréal, qui a dévoilé publiquement son homosexualité, brisant ainsi un tabou et encourageant la lutte à la discrimination liée à l'orientation sexuelle dans le [...] sport.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Minorités<br>sexuelles  |
| 22 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 65         | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne les 30 ans de carrière de Rock et Belles Oreilles.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture                 |
| 23 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 66         | «Que l'Assemblée nationale souligne l'importance de l'unité d'urgence Patrouille Secours qui, depuis 10 ans, a effectué plus de 3 500 interventions de secours sur la route 175 traversant le parc des Laurentides;<br><br>«Qu'elle rappelle que depuis 1997, ce parc ne compte aucun poste de la Sûreté du Québec et que, par conséquent, les pompiers et policiers doivent partir d'aussi loin que Québec ou Saguenay lorsque survient un accident sur cette route très achalandée;<br><br>«Que l'Assemblée nationale se positionne en faveur du maintien d'une unité d'urgence permanente afin de garantir la protection des automobilistes qui circulent sur la route 175.»                                                     | Sécurité                |
| 29 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 68         | «Que l'Assemblée nationale s'associe aujourd'hui à l'Organisation des Nations unies qui souligne, chaque année depuis 1978, le 29 novembre en tant que Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, solidarité qui doit contribuer à faire évoluer la situation vers un accord de paix durable.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Politique-<br>Internat. |
| 30 novembre 2011<br>-- Vol. 42 N° 69         | «Que l'Assemblée nationale salue tous les moustachus du Québec qui, dans le cadre de la campagne Movember, ont courageusement laissé pousser leur moustache tout au long du mois de novembre;<br><br>«Qu'elle souligne le succès de cette initiative, qui prend de plus en plus d'ampleur chaque année au Québec et qui, cette année, a permis de lever plus de 30 millions de dollars au pays pour financer la lutte au cancer de la prostate.»                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Altruisme               |
| 1er décembre<br>2011 -- Vol. 42 N°<br>70 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne la rigueur, le professionnalisme et l'excellence dont a fait preuve Renaud Lachance tout au long des sept années de son mandat de Vérificateur général du Québec et qu'elle lui souhaite autant de succès dans ses prochaines fonctions à la commission Charbonneau.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | État                    |
| 1er décembre<br>2011 -- Vol. 42 N°<br>70 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la journée mondiale du sida qui se tient aujourd'hui;<br><br>«Qu'elle réitère qu'il est de mise de souligner que cette maladie est toujours incurable malgré les avancées en matière de recherche et de traitements et de sensibiliser la population afin qu'elle se protège contre les infections transmises sexuellement et par le sang.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Santé                   |
| 1er décembre                                 | «Que l'Assemblée nationale rappelle que le partage et l'entraide sont des valeurs communes à tous les                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Altruisme               |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 2011 -- Vol. 42 N° 70 (c)            | Québécois et qu'à ce titre, elle souligne la 11e Grande Guignolée des médias qui se tient aujourd'hui au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |
| 2 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 71 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 10e anniversaire de la première Politique nationale de la ruralité;<br><br>«Qu'elle rende hommage à tous les artisans et partenaires qui ont contribué à la mise en oeuvre de cette politique et qui ont réussi à en faire un modèle de développement rural reconnu à l'échelle internationale.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | État            |
| 2 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 71 (b) | «Que l'Assemblée nationale affirme que rien ne peut justifier un homicide ou un acte de violence familiale notamment aucune croyance religieuse ou pratique culturelle et qu'elle réaffirme que tous ces actes criminels portent atteinte au respect de la dignité humaine et heurtent profondément les valeurs québécoises, notamment l'égalité entre les [hommes] et les [femmes].»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Sécurité        |
| 2 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 71 (c) | «Que l'Assemblée nationale unisse sa voix pour souligner l'excellent travail de M. Christian Lacasse en tant que président de l'Union des producteurs agricoles;<br><br>«Qu'elle souligne l'engagement et le dévouement exceptionnels dont il a fait preuve envers [tous] les agricultrices et [les] agriculteurs du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Économie        |
| 2 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 71 (d) | «Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. André Stainier;<br><br>«Qu'elle lui rende un dernier hommage en reconnaissance de son engagement exceptionnel à la protection, à la promotion, à l'harmonisation et au développement durable des ressources environnementales du fleuve Saint-Laurent.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Environnement   |
| 6 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 72 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne les 50 ans de l'entreprise Chantiers Chibougamau.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Économie        |
| 6 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 72 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la tenue, ce 6 décembre, de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes instituée à la suite de la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal en 1989.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Féminisme       |
| 6 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 72 (c) | «Que l'Assemblée nationale joigne sa voix à celle du gouvernement du Québec qui a exprimé avec clarté son intention de maintenir le registre des armes au Québec, conformément à l'approche québécoise qui préconise la prévention en s'appuyant sur l'expérience et sur la science;<br><br>«En réponse à l'appel de groupes de victimes -- dont Poly se souvient -- de groupes de femmes et de groupes qui prônent la non-violence, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'intenter un recours juridique visant à maintenir le registre fédéral des armes d'épaule et [...] en assurer la préservation des données, avant que l'abolition de ce registre entraîne leur destruction avec l'adoption du projet de loi C-19.»                                                                | Sécurité        |
| 6 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 72 (d) | «Que l'Assemblée nationale félicite Mme Sylvie Fréchette, athlète olympique québécoise, M. Georges Brossard, entomologiste, et M. Jacques Doucet, journaliste sportif, qui recevront aujourd'hui la médaille d'honneur du président de l'Assemblée nationale du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Excellence      |
| 6 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 72 (e) | «Que le gouvernement reconnaisse la situation particulièrement préoccupante de plusieurs personnes présentant une déficience intellectuelle hébergées par les maisons de L'Arche au Québec;<br><br>«Que le gouvernement reconnaisse le rôle essentiel que joue les arches du Québec et qu'il s'engage à les soutenir adéquatement.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Égalité sociale |
| 7 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 73 (a) | «Que l'Assemblée nationale félicite M. Élage Diouf pour les prix remportés en 2011 au Gala de l'ADISQ et à celui des prix Juno et qu'elle reconnaisse sa contribution à la musique du monde, à la musique québécoise et à l'enrichissement culturel du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture         |
| 7 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 73 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle à la littérature québécoise de la romancière et poète Louky Bersianik, décédée à Montréal le 3 décembre dernier. Le Québec perd en Louky Bersianik, née Lucile Durand, une auteure, qui compte parmi les plus grandes et les plus grands écrivains du Québec, une philosophe au sens de l'humour vif et acéré, une pensée phare du mouvement féministe et une indépendantiste convaincue.<br><br>«L'Assemblée nationale transmet ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Louky Bersianik, dont son fils Nicolas Letarte, la conjointe de celui-ci, Karine Sauvé, et leurs fils Colin et Boris, [ainsi qu'aux] soeurs de Louky Bersianik Margo, Françoise, Marielle et Lise Durand, [et] à son ex-conjoint Jean Letarte.» | Culture         |
| 8 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 74 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 50e anniversaire de l'élection de Marie-Claire Kirkland, première femme à avoir été élue députée à l'Assemblée législative du Québec, le 14 décembre 1961.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Féminisme       |
| 8 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 74 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite Mme Véronique Denys qui, le 26 novembre 2011, est devenue la première Québécoise à atteindre le plus haut sommet de chacun des 7 continents.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Sport           |
| 8 décembre 2011 -- Vol. 42 N° 74 (c) | «Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de reconnaître la situation de la pollution dans la rivière Yamaska comme étant une problématique environnementale importante ainsi que de mettre en place des mesures concrètes pour solutionner ce problème de façon durable;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Environnement   |

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                         |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                         | «Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'appui de 13 groupes environnementaux oeuvrant dans la région de la Haute-Yamaska à cette démarche, de même [qu'une] pétition électronique ayant circulé sur Internet qui a été signée par plus de 3 000 citoyens.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                         |
| 14 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 76 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne les Journées de la persévérance scolaire qui se tiennent du 13 au 17 février et invite la population à porter fièrement le ruban vert et blanc pour exprimer sa solidarité;<br><br>«Qu'en écho à la semaine dédiée aux enseignantes et aux enseignants du Québec, cette Assemblée les remercie pour leur dévouement et leur détermination à guider nos élèves vers la réussite;<br><br>«Que, dans la foulée du mouvement de société contre l'intimidation et la violence à l'école, elle invite les jeunes et leur entourage à se mobiliser contre cette problématique.» | Savoir                  |
| 14 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 76 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec dénonce l'intention du gouvernement fédéral de faire passer l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Politique-Fédérale      |
| 14 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 76 (c) | «Que l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral de réformer la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies afin que les régimes complémentaires de retraite soient désormais considérés comme [...] créanciers prioritaires dans les cas de faillites et de restructurations d'entreprises.»                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Politique-Fédérale      |
| 15 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 77 (a) | «Que l'Assemblée nationale souligne le 10e anniversaire de la Paix des Braves, une entente qui a permis d'établir une nouvelle relation entre les Cris et le gouvernement du Québec.»<br><br>«That the National Assembly highlight the tenth anniversary of the Paix des Braves, an agreement that made possible a new relationship between the Crees and the Government [of] Québec.»                                                                                                                                                                                                                       | Autochtones et Inuits   |
| 15 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 77 (b) | «Que l'Assemblée nationale déplore la décision du gouvernement du Canada de se retirer du Protocole de Kyoto et exige du gouvernement du Québec qu'il informe les parties au Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques que le Québec entend, pour sa part, respecter et faire reconnaître son engagement à atteindre la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre.»                                                                                                                                                                          | Politique-Fédérale      |
| 15 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 77 (c) | «Que l'Assemblée salue la proclamation de M. Dominic Champagne [au] titre d'artiste pour la paix pour l'année 2011 et souligne la remise [des] prix Hommage à Mme Margie Gillis et à M. Yvon Deschamps par Les Artistes pour la paix.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Culture                 |
| 16 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 78     | «Que l'Assemblée nationale dénonce la directive ministérielle du gouvernement du Canada qui autorise l'utilisation par le Service canadien du renseignement de sécurité "de l'information provenant d'une entité étrangère qui est probablement dérivée de mauvais traitements", qu'elle exige que le gouvernement du Canada renonce à l'utilisation d'informations obtenues sous la torture et qu'elle rappelle au gouvernement du Canada qu'il est signataire de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou [dégradations].»                                     | Politique-Fédérale      |
| 21 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 79 (a) | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au joueur de baseball Gary Carter.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Sport                   |
| 21 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 79 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs;<br><br>«Qu'elle réaffirme sa détermination à reconnaître et à valoriser la contribution des Québécoises et des Québécois des communautés noires à l'histoire du Québec et à son essor sur les plans social, culturel et économique;<br><br>«Et que l'Assemblée nationale félicite la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs, les organismes participants et les 12 lauréats de l'année 2012 qui sont dans nos tribunes.»                                                                                  | Communautés culturelles |
| 21 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 79 (c) | «Que l'Assemblée nationale souligne 2012, Année internationale des coopératives, et qu'elle reconnaisse l'importance et le rôle de premier plan qu'occupent les 3 300 coopératives et mutuelles dans le développement économique du Québec par les 92 000 emplois qui y sont rattachés et un chiffre d'affaires totalisant 22 milliards de dollars.»                                                                                                                                                                                                                                                         | Économie                |
| 23 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 81     | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 50e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Londres, acteur majeur des relations historiques et mutuellement bénéfiques qu'entretiennent le Québec et le Royaume-Uni, premier partenaire économique du Québec en Europe;<br><br>«Que les membres de l'Assemblée nationale du Québec expriment leur volonté d'approfondir encore davantage les liens tissés avec ce partenaire international de première importance pour le Québec, en particulier en cette année où se tiendront à Londres les Jeux olympiques d'été.»                           | Politique-Internat.     |
| 28 février 2012 --<br>Vol. 42 N° 82     | «Que l'Assemblée nationale rende hommage au danseur, chorégraphe et compositeur Guillaume Côté pour sa contribution remarquable aux arts de la scène et dont la carrière internationale fait rejaillir le talent québécois sur les plus grandes scènes du monde.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Culture                 |
| 1er mars 2012 --<br>Vol. 42 N° 84 (a)   | «Que l'Assemblée nationale s'associe, comme elle le fait depuis 1977, à l'Assemblée générale des Nations unies pour souligner le 8 mars la Journée internationale des femmes.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Féminisme               |
| 1er mars 2012 --<br>Vol. 42 N° 84 (b)   | «Que l'Assemblée nationale honore la mémoire du docteur Alain Légaré, chirurgien aimé et admiré du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur, qui a tragiquement perdu la vie dans un accident de circulation vendredi le 24 février dernier;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Santé                   |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                     |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                    | <p>«Que l'Assemblée nationale exprime ses condoléances à celles et ceux que la mort du docteur Légaré laisse dans le deuil, son épouse Hélène Bouvier, leurs trois enfants, ses frères ainsi que tout le personnel éploré du Centre hospitalier Le Gardeur;</p> <p>«Qu'elle souligne le dévouement exceptionnel de cet homme engagé et attentif auprès de tous les siens et qui a servi avec dévouement pendant 17 ans la population de Lanaudière comme chirurgien général, comme chef de service, comme membre du CMDP et comme artisan de la mise en place de la clinique des maladies du sein qui a amélioré de manière remarquable l'accès au dépistage et aux soins du cancer pour les femmes de Lanaudière.»</p> |                     |
| 1er mars 2012 -- Vol. 42 N° 84 (c) | permettre à l'Assemblée nationale de souligner le décès de Mme Chantal Jolis et d'offrir ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Culture             |
| 1er mars 2012 -- Vol. 42 N° 84 (d) | «Que l'Assemblée nationale dénonce toute forme d'intimidation à l'égard des personnes qui critiquent les intégristes religieux et que l'Assemblée réaffirme le respect du droit à la liberté d'expression.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Démocratie          |
| 20 mars 2012 -- Vol. 42 N° 85 (a)  | <p>«Que l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Madeleine Parent;</p> <p>«Qu'elle reconnaisse l'immense contribution de cette militante intègre et généreuse à la reconnaissance des droits syndicaux, de l'égalité entre les [hommes] et les [femmes], et de l'inclusion de toutes les personnes qui vivent sur le sol québécois.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Égalité sociale     |
| 20 mars 2012 -- Vol. 42 N° 85 (b)  | <p>«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée annuellement le 20 mars, et qu'elle témoigne de l'apport du Québec, des communautés francophones du Canada et du reste du monde;</p> <p>«Que l'Assemblée nationale souligne le leadership exercé par le Québec à l'Organisation internationale de la Francophonie;</p> <p>«Que l'Assemblée nationale souligne le 45e anniversaire de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie et qu'elle poursuive son engagement au sein de cette organisation internationale d'importance.»</p>                                                                                                                                | Politique-Internat. |
| 21 mars 2012 -- Vol. 42 N° 86 (a)  | «Que l'Assemblée nationale rappelle à l'occasion de la Francofête notre attachement indéfectible à la langue française et qu'elle souligne le fait que l'année 2012 marque le 35e anniversaire de la Charte de la langue française, cette loi fondamentale visant à assurer la pérennité de la langue officielle du Québec et qui permet à la nation québécoise d'exprimer son identité et sa spécificité.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Langue française    |
| 21 mars 2012 -- Vol. 42 N° 86 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec invite le gouvernement du Québec à prendre, dans les plus brefs délais, tous les recours juridiques possibles pour le maintien des centres de révision et d'entretien d'Air Canada à Montréal dans le respect de la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada de 1988 afin que les emplois des travailleurs soient maintenus à Montréal.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Économie            |
| 22 mars 2012 -- Vol. 42 N° 87 (a)  | «Que l'Assemblée nationale réaffirme le droit inaliénable des citoyens du Québec de manifester publiquement dans le respect des lois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Démocratie          |
| 22 mars 2012 -- Vol. 42 N° 87 (b)  | «Que l'Assemblée nationale demande à la Gendarmerie royale du Canada de collaborer pleinement avec la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, présidée par la juge France Charbonneau.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Politique-Fédérale  |
| 22 mars 2012 -- Vol. 42 N° 87 (c)  | «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail et félicite tous les entrepreneurs, les dirigeants d'entreprises et leurs employés pour leur contribution au dynamisme économique du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Économie            |
| 27 mars 2012 -- Vol. 42 N° 88      | «Compte tenu des objections suscitées par le projet de l'aéroport privé de Neuville, que l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement fédéral que les provinces et les municipalités disposent de compétences et de responsabilités particulières et qu'à cette fin elle demande au gouvernement fédéral de prendre des décisions en matière [...] aéronautique qui tiennent compte des lois du Québec, des compétences provinciales et des responsabilités municipales.»                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Fédérale  |
| 29 mars 2012 -- Vol. 42 N° 90 (a)  | <p>«Que l'Assemblée nationale félicite M. Raymond Lévesque et M. Kent Nagano, récipiendaires de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.</p> <p>«Qu'elle reconnaisse, dans leurs disciplines respectives, leur prodigieuse contribution à la culture québécoise et universelle.»</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Excellence          |
| 29 mars 2012 -- Vol. 42 N° 90 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne les 50 ans de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | État                |
| 3 avril 2012 -- Vol. 42 N° 91      | «Que l'Assemblée nationale du Québec salue l'élection historique de Mme Aung San Suu Kyi, récipiendaire du prix Nobel de la paix en 1991, et qu'elle souligne sa longue lutte non violente pour l'avancement de la démocratie en Birmanie.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Politique-Internat. |
| 4 avril 2012 -- Vol. 42 N° 92      | «Qu'à l'occasion des 35 ans de carrière de la violoniste Angèle Dubeau, l'Assemblée nationale souligne l'importance de sa contribution au rayonnement de la musique classique au Québec et à l'international.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture             |
| 17 avril 2012 -- Vol. 42 N° 94 (a) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la 17e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur qui a lieu le 23 avril, date décrétée par l'UNESCO;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Culture             |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                         |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                      | «Qu'elle rappelle l'importance du livre, des écrivains et des écrivaines et du respect du droit d'auteur.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                         |
| 17 avril 2012 –<br>Vol. 42 N° 94 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec rappelle qu'il y a 30 ans cette année était promulguée la Loi constitutionnelle de 1982 sans l'accord du Québec;<br><br>«Qu'elle réaffirme formellement qu'elle n'a jamais adhéré à cette loi qui a eu pour effet de diminuer les pouvoirs et les droits du Québec sans son consentement et que la Loi constitutionnelle de 1982 demeure toujours inacceptable pour le Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                 | Politique-<br>Fédérale  |
| 17 avril 2012 –<br>Vol. 42 N° 94 (c) | «Que l'Assemblée nationale salue l'auteure compositrice interprète Salomé Leclerc, qui a remporté deux prix RIDEAU 2012, dont celui des diffuseurs européens/SODEC/RIDEAU qui lui permettra de se produire en spectacle dans une dizaine de lieux en France, en Belgique et en Suisse et ainsi d'être une ambassadrice culturelle pour le Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Culture                 |
| 17 avril 2012 –<br>Vol. 42 N° 94 (d) | «Que l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du 160e anniversaire du journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe, doyen de la presse francophone en Amérique du Nord, souligne l'apport exceptionnel de ses artisans, témoins et acteurs privilégiés de l'histoire maskoutaine et québécoise.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Culture                 |
| 18 avril 2012<br>Vol. 42 N° 95 (a)   | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à l'ancien joueur du Canadien de Montréal, [M.] Émile "Butch" Bouchard.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Sport                   |
| 18 avril 2012 –<br>Vol. 42 N° 95 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le mois de sensibilisation au cancer qui se déroule tout le mois d'avril;<br>«Qu'elle rappelle qu'il s'agit de la première cause de mortalité au Québec et que plus de 52 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer cette année;<br>«Que dans la lutte contre le cancer, il est impératif de miser à la fois sur l'accès à des soins de qualité et sur la prévention par la promotion de saines habitudes de vie, d'une saine alimentation, de l'activité physique régulière et de l'abandon du tabac;<br>«Qu'elle tienne à signifier à tous nos concitoyens touchés par le cancer combien nous sommes solidaires à leur lutte.» | Santé                   |
| 19 avril 2012 –<br>Vol. 42 N° 96     | «Que l'Assemblée nationale souligne qu'aujourd'hui le 19 avril 2012 est Yom Hashoah, soit la journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.»<br>«That the National Assembly recognizes that today, April 19th, 2012, is Yom Hashoah, the International Day of Commemoration for the Victims of the Holocaust.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Anti-haine              |
| 24 avril 2012 –<br>Vol. 42 N° 97     | «Que l'Assemblée nationale souligne le 97e anniversaire de la commémoration du génocide arménien.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Anti-haine              |
| 25 avril 2012<br>Vol. 42 N° 98 (a)   | «Que l'Assemblée nationale souligne la 7e édition de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels qui a lieu du 22 au 28 avril [...] et salue le travail inestimable accompli chaque jour par les organismes de sensibilisation, de soutien et d'aide oeuvrant auprès des victimes et leurs proches.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Système<br>juridique    |
| 25 avril 2012<br>Vol. 42 N° 98 (b)   | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse officiellement que le 25 mai de chaque année sera dorénavant la Journée québécoise L'amitié n'a pas d'âge afin de souligner l'importance des échanges intergénérationnels, favoriser un réel rapprochement entre les générations et ainsi assurer une société ouverte et solidaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Inclusion               |
| 26 avril 2012<br>Vol. 41 N° 99 (a)   | «Que l'Assemblée nationale réaffirme le droit des femmes au libre choix et à des services d'avortement gratuits et accessibles et demande au gouvernement fédéral et au premier ministre du Canada de mettre fin à l'ambiguïté qui subsiste relativement à cette question.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Féminisme               |
| 26 avril 2012 –<br>Vol. 41 N° 99 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles qui se tiendra samedi, le 28 avril prochain.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Sécurité                |
| 1er mai 2012 –<br>Vol. 42 N° 100     | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des travailleurs qui se tient le 1er mai et profite de l'occasion pour rendre hommage à [tous] les Québécoises et [...] Québécois qui contribuent à des relations du travail plus juste et construisent ainsi un Québec plus prospère.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Égalité sociale         |
| 2 mai 2012 – Vol.<br>42 N° 101       | «Que l'Assemblée nationale rende hommage à MM. Serge Grenier et Jean-Guy Moreau, illustres humoristes québécois décédés dernièrement;<br>«Qu'elle reconnaisse leur apport indéniable et unique à notre culture, notamment pour les arts de la scène, la télévision, et le cinéma;<br>«Qu'elle offre ses sincères vœux de sympathie à l'égard de leurs proches.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Culture                 |
| 3 mai 2012 – Vol.<br>42 N° 102       | «Que l'Assemblée nationale souligne le mois de mai, mois de l'ouïe et de la communication en rendant hommage non seulement aux professionnels de la santé auditive et du langage oral et gestuel, mais également à toutes les personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes, sourdes-aveugles, et à celles présentant des troubles du langage [et] des troubles auditifs.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Santé                   |
| 8 mai 2012<br>Vol. 42 N° 103 (a)     | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite M. François Hollande pour son élection à la présidence de la République française. Qu'elle lui souhaite ses meilleurs vœux de succès dans la conduite de ses fonctions présidentielles;<br>«Qu'elle remercie le président sortant Nicolas Sarkozy pour son engagement envers le Québec, ayant permis notamment la mise en oeuvre de l'entente Québec-France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.»                                                                                                                                                                                                | Politique-<br>Internat. |

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 8 mai 2012 -- Vol. 42 N° 103 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite M. John [...] Porter, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, et M. Hubert Reeves, astrophysicien et président de "Humanité et Biodiversité" qui seront tous deux honorés par le président [de notre] Assemblée cet après-midi.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Excellence          |
| 8 mai 2012 -- Vol. 42 N° 103 (c)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec honore la mémoire de M. Gilles Villeneuve, coureur automobile québécois décédé tragiquement il y a 30 ans aujourd'hui lors des qualifications du Grand Prix de Belgique.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Histoire            |
| 9 mai 2012 -- Vol. 42 N° 104      | «Que l'Assemblée nationale souligne la première Journée nationale de la justice administrative qui, sous le thème Découvrez le visage humain d'une justice accessible, a pour objectif de faire connaître la justice administrative et son importance dans la vie quotidienne des Québécoises et des Québécois.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Système juridique   |
| 10 mai 2012 -- Vol. 42 N° 105     | «Que l'Assemblée nationale du Québec condamne sans réserve les gestes posés ce matin dans le métro de Montréal.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Sécurité            |
| 15 mai 2012 Vol. 42 N° 106        | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la contribution exceptionnelle de Mme Line Beauchamp à la vie politique québécoise, comme députée de Bourassa-Sauvé pendant près de 14 ans, et comme ministre depuis 2003.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Démocratie          |
| 16 mai 2012 -- Vol. 42 N° 107     | «Que l'Assemblée nationale demande au ministre des Pêches et des Océans du Canada de maintenir les politiques du propriétaire exploitant et de la séparation des flottilles et que le gouvernement fédéral, dans l'exercice visant la modernisation des pêches commerciales canadiennes, travaille en étroite collaboration avec les représentants de l'industrie de la pêche et du gouvernement du Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Politique-Fédérale  |
| 17 mai 2012 Vol. 42 N° 108 (a)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la 8e édition de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, dont le thème est Au travail, la diversité sexuelle, ça rapporte!;<br>«Qu'à cette occasion, l'Assemblée nationale réaffirme sa volonté de lever les obstacles à la pleine reconnaissance de l'égalité sociale des communautés gaie, lesbienne, bisexuelle, transsexuelle et transgenre et qu'elle salue l'apport de toutes les organisations qui contribuent à faire échec à l'homophobie au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Minorités sexuelles |
| 17 mai 2012 -- Vol. 42 N° 108 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement qui précède de peu l'adoption, en octobre 2005, de la convention pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles à laquelle le Québec fut le premier à adhérer;<br>«Qu'elle renouvelle son engagement envers cette diversité et s'engage à la promouvoir et à la défendre dans toutes les ententes bilatérales ou multilatérales dont elle sera directement ou indirectement signataire.»                                                                                                                                                                                                                                                                          | Culture             |
| 23 mai 2012 Vol. 42 N° 111 (a)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la sixième édition de la Marche de la mémoire RONA qui se tiendra le dimanche 27 mai 2012 au profit des sociétés Alzheimer du Québec;<br>«Que cette journée nous permette d'exprimer notre soutien aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'à leurs proches, et leur rappeler [que] les ressources disponibles, les services d'aide et de soutien qui sont dispensés par les sociétés Alzheimer du Québec et par les appuis aux proches-aidants.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Altruisme           |
| 23 mai 2012 -- Vol. 42 N° 111 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle au développement et à l'avancement de la Côte-Nord de M. Georges-Henri Gagné, grand homme politique nord-côtier décédé le 21 mai dernier à La Vallée des roseaux, et qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Démocratie          |
| 24 mai 2012 -- Vol. 42 N° 112     | «Que l'Assemblée nationale souligne cette année le centième anniversaire de la cession du district d'Ungava par le gouvernement du Canada et son intégration au territoire du Québec.<br>«Qu'elle souligne la grandeur et la beauté de ses espaces, la force de ses habitants et qu'elle rappelle que le développement économique d'Ungava doit se faire d'abord au bénéfice [des] communautés qui y habitent fièrement.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Histoire            |
| 29 mai 2012 Vol. 42 N° 113 (a)    | «Que l'Assemblée nationale souligne la 25e édition de la Semaine des services de garde du Québec 2012, qui se tient cette année du 27 mai au 2 juin sur le thème Quand s'anime notre mosaïque...;<br>«Qu'elle souligne le travail exceptionnel de milliers de travailleuses et de travailleurs du réseau des services de garde qui contribuent quotidiennement au développement et à l'épanouissement des enfants;<br>«Qu'à cette occasion, nous témoignons notre reconnaissance à ceux et celles qui ont à coeur le bien-être des enfants et qui mettent tout en oeuvre pour leur offrir un milieu de vie stimulant et positif; et<br>«Enfin, que le gouvernement du Québec réitère son engagement à offrir ce qu'il y a de mieux pour les familles du Québec et à travailler pour l'amélioration continue des services de garde.» | Famille             |
| 29 mai 2012 -- Vol. 42 N° 113 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec félicite la comédienne Suzanne Clément pour son prix d'interprétation au Festival de Cannes 2012, prix couronnant sa prestation dans le film Laurence Anyways du réalisateur Xavier Dolan.<br>«Qu'elle reconnaisse le talent et l'audace de cette grande comédienne et de ce grand réalisateur qui, au Québec comme dans le plus grand festival de cinéma au monde, contribuent au rayonnement de notre cinéma national et de tous ses merveilleux artisans.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Culture             |
| 31 mai 2012 -- Vol. 42 N° 115     | «Que l'Assemblée nationale félicite chaleureusement les Cataractes de Shawinigan pour leur victoire à la finale de la coupe Memorial dimanche [le] 27 mai 2012.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Sport               |
| 5 juin 2012 Vol. 42 N° 116 (a)    | «Que l'Assemblée nationale salue la tenue du Sommet sur l'éducation publique au Québec et qu'elle reconnaisse la pertinence de la Déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Savoir              |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
| 5 juin 2012 -- Vol. 42 N° 116 (b)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 25e anniversaire d'Opération Enfant Soleil;<br>«Qu'à cette occasion, nous témoignons notre reconnaissance à l'égard de cette organisation qui a sauvé et amélioré la vie de milliers d'enfants malades au cours du dernier quart de siècle;<br>«Qu'elle souligne la contribution majeure de l'organisme et de ses donateurs au développement d'une pédiatrie de qualité. Enfin, qu'elle félicite Opération Enfant Soleil pour le téléthon qui a eu lieu le 2 et le 3 juin dernier.»                                                                                          | Altruisme             |
| 6 juin 2012<br>Vol. 42 N° 117 (a)  | «Que l'Assemblée nationale souligne le 180e anniversaire de la loi du 5 juin 1832, adoptée à l'unanimité, qui a octroyé aux Juifs l'égalité et la pleine émancipation politique et religieuse.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Démocratie            |
| 6 juin 2012 -- Vol. 42 N° 117 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le courage et la détermination de Jérémy Allard, un jeune garçon de 8 ans originaire de Sainte-Angèle-de-Monnoir, qui a choisi de dénoncer les actes d'intimidation, de harcèlement et de brutalité dont il a été victime;<br>«Que l'Assemblée rappelle l'importance de la lutte quotidienne à toute forme d'intimidation.»                                                                                                                                                                                                                                           | Sécurité              |
| 7 juin 2012 -- Vol. 42 N° 118      | «Que l'Assemblée nationale souligne l'excellence des relations politiques, économiques et culturelles entre le Maroc et le Québec ainsi que l'ouverture du premier centre culturel marocain en Amérique du Nord, la maison du Maroc Dar Al-Maghrid à Montréal.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Politique-Internat.   |
| 8 juin 2012 -- Vol. 42 N° 119 (a)  | «Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Canada qu'il renonce à apporter des modifications à la Loi sur l'assurance emploi qui auront un effet négatif sur les travailleurs québécois... -- on écoute -- particulièrement ceux des économies saisonnières des régions du Québec, soit les pêches, la foresterie, le tourisme et l'agriculture.»                                                                                                                                                                                                                                                          | Politique-Fédérale    |
| 8 juin 2012 -- Vol. 42 N° 119 (b)  | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne l'engagement et la détermination en faveur des travailleurs et des travailleuses de M. Réjean Parent, qui termine son mandat à la tête de la Centrale des syndicats du Québec à la fin du mois de juin.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Égalité sociale       |
| 12 juin 2012<br>Vol. 42 N° 120 (a) | «Que l'Assemblée nationale reconnaisse le courage et la détermination des expropriés de Mirabel qui ont défendu leurs droits de manière solidaire depuis l'expropriation survenue le 29 mars 1969.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Système juridique     |
| 12 juin 2012 -- Vol. 42 N° 120 (b) | «Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des autochtones qui est célébrée le 21 juin, soit la journée du solstice d'été;<br>«Que cette célébration permette de mettre en évidence les traditions, la culture, les valeurs et les différentes langues autochtones des 10 premières nations et des Inuits [du Québec];<br>«Que cette journée de festivités soit propice aux rapprochements [...] qu'elle contribue à tisser des liens entre les [autochtones et les non-autochtones].»                                                                                                                | Autochtones et Inuits |
| 13 juin 2012 -- Vol. 42 N° 121     | «Que l'Assemblée nationale souligne la participation d'une équipe de l'Assemblée nationale au Grand Défi Pierre Lavoie. À partir de vendredi et jusqu'au dimanche 17 juin, cette équipe parcourra les 1 000 kilomètres à vélo pour soutenir les saines habitudes de vie et améliorer la qualité de vie et la santé des jeunes et des familles;<br>«Que l'Assemblée nationale félicite Pierre Lavoie pour cette initiative qui rejoint tout le Québec et remercie les collègues et les employés qui la supporte.»                                                                                                    | Santé                 |
| 14 juin 2012<br>Vol. 42 N° 122 (a) | «Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le 30ème anniversaire de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels adoptée à l'unanimité le 22 juin 1982 et créant la Commission d'accès à l'information;<br>«Que les membres de l'Assemblée nationale du Québec saluent l'excellent travail et l'engagement de la Commission d'accès à l'information pour la promotion d'une plus grande transparence au sein des organismes publics et d'une meilleure protection de la vie privée et des renseignements personnels des Québécois et Québécoises.» | Démocratie            |
| 14 juin 2012 -- Vol. 42 N° 122 (b) | «Que l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision de fermer le centre d'instruction d'été de cadets situé à Sainte-Angèle-de-Laval, ce qui forcerait le déplacement de plusieurs centaines de cadets francophones vers des camps anglophones au Canada.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Politique-Fédérale    |
| 15 juin 2012 -- Vol. 42 N° 123     | «Que l'Assemblée nationale souligne les départs des journalistes Marie-Andrée Brassard et Pierre Duchesne, qui quitteront leurs fonctions après de nombreuses années de travail sur la colline Parlementaire.»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Démocratie            |

## **Bibliographie**

- Agbobli, Christian et Catherine Bourassa-Dansereau. **Médias et identité. Et si on parlait du « Nous » des Québécois?** Sous la direction de Christian Agbobli : *Quelle communication pour quel changement? : les dessous du changement social*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2009. p. 159-176.
- Assemblée nationale du Québec. **La procédure parlementaire du Québec, 3<sup>e</sup> édition**. Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 2012. 989 pp.
- Balthazar, Louis. **Bilan du nationalisme au Québec**. Montréal : Éditions de L'Hexagone, 1986. 217 pp.
- Balthazar, Louis. **Les relations internationales du Québec**. Sous la direction d'Alain-G. Gagnon, *Québec: État et société*, Tome II. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 2003. p. 505-535. Site web (20 avril 2013) : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/balthazar\\_louis/rerelations\\_intern\\_qc/rerelations\\_intern\\_qc.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/balthazar_louis/rerelations_intern_qc/rerelations_intern_qc.html)
- Bardin, Laurence. **L'analyse de contenu, 11<sup>e</sup> édition**. Paris : Presses universitaires de France, 2003. 291 pp.
- Beardsley, Wimsatt, Jr., et Monroe C. Beardsley. **The Intentional Fallacy**. Dans *The Verbal Icon : Studies in the Meaning of Poetry*. Lexington : University of Kentucky Press, 1954. Site web (22 avril) : <http://faculty.smu.edu/nschwart/seminar/Fallacy.htm>
- Beauchemin, Jacques. **Qu'est-ce qu'être Québécois : entre la préservation de soi et l'ouverture à l'autre?** Sous la direction d'Alain-G. Gagnon, *Québec : État et société*, Tome II. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 2003. p. 27-[43].
- Beauchemin, Jacques. **Le sujet politique québécois : l'indicible «nous»**. Sous la direction de Jocelyn Maclure et Alain-G. Gagnon, *Repères en mutation : Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Montréal : Québec Amérique, 2001. p. 205-220.
- Bédard, Éric. **Les Réformistes : Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> édition**. Montréal : Boréal, 2012. 415 pp.
- Boisvert, Yves; Hamel, Jacques et Marc Moigat. **Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation**. Montréal: Liber, 2000. 188 pp.
- Boudon, Raymond. **Déclin de la morale? Déclin des valeurs?** Paris : Presses universitaires de France, 2002. 113 pp.

- Bourgault-Côté, Guillaume. « Le Canada, un pays qui se comprend mal. » *Le Devoir*, 21 novembre 2012. Site web (5 avril 2013) : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/364518/le-canada-un-pays-qui-se-comprend-mal>
- Burstein, Paul; Bricher, Marie R., et Rachel L. Einwohner. **Policy Alternatives and Political Change : Work, Family, and Gender on the Congressional Agenda, 1945-1990**. *American Sociological Review*, février 1995, Vol. 60: 67-83.
- Deslauriers, Jean-Pierre. **Recherche qualitative: guide pratique**. Montréal : McGraw-Hill, 1991. 142 pp.
- Dion, Léon. **Nationalismes et politique au Québec**. Montréal : Les Éditions Hurtubise HMH., 1975. 177 pp. Site web (1 avril, 2013) : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/dion\\_leon/nationalisme\\_et\\_politique/nationalisme.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/dion_leon/nationalisme_et_politique/nationalisme.html)
- Gebauer, Gunter. **Le nouveau nationalisme sportif**. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, juin 1994, Vol. 103 : 104-107. Site web (15 avril 2013) : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1994\\_num\\_103\\_1\\_3105](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1994_num_103_1_3105)
- Gervais, Stéphan; Karmis, Dimitrios et Diane Lamoureux. **Du tricoté serré au métissé serré? : la culture publique commune au Québec en débats**. Québec: Presses de l'Université Laval, 2008. 345 pp.
- Kymlicka, Will. **Politics in the Vernacular : Nationalism, Multiculturalism, and Citizenship**. New York : Oxford University Press, 2001. 383 pp.
- Létourneau, Jocelyn. **Nous autres les Québécois : La voix des manuels d'histoire**. Sous la direction de Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoulah Fall, *Les espaces de l'identité*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1997. p. 99-119.
- Lisée, Jean-François. **Nous**. Montréal: Boréal, 2007. 108 pp.
- Maclure, Jocelyn. **Récits identitaires : Le Québec à l'épreuve du pluralisme**. Montréal: Québec Amérique, 2000. 215 pp.
- Monière, Denis. **Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs**. Montréal: PUM, 2001. 148 pp.
- Morin, Jacques-Yvan. **Pour une nouvelle Constitution du Québec**. *McGill Law Journal*, 1985, Vol. 30 (No. 2 : 171-220). Site web (13 février 2013): <http://lawjournal.mcgill.ca/documents/30/2/morin.pdf>

Paquin, Stéphane. **La paradiplomatie identitaire: Le Québec, la Catalogne et la Flandre en relations internationales.** *Politique et société*, 2004, vol. 23 (No. 2-3 : 203-237). Site web (20 mars 2013):  
<http://www.erudit.org/revue/PS/2004/v23/n2/010890ar.html>

Taylor, Charles. **Multiculturalisme : Différence et démocratie.** Princeton : Princeton University Press, 1992. 142 pp.